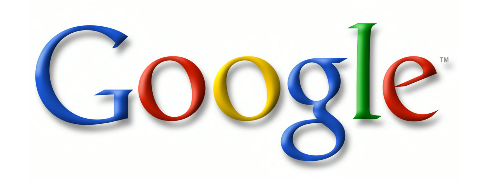



Mueller

(Mueller)
GDC

HISTOIRE
DES
SUISSES, Mueller

Traduite de l'Allemand de JEAN MULLER

TOME PREMIER.



A LAUSANNE EN SUISSE,

Chez J. MOURER Libraire.

A PARIS,

Chez BOSSANGE, MASSON & BESSON.

An III. de la Rép. Fr. (1795)

HISTOIRE

DE LA

CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE.

DISCOURS

A TOUS LES CONFÉDÉRÉS DE LA SUISSE.

A Quel canton dédierai-je un Ouvrage où je retrace l'événement mémorable de la Confédération de la Suisse ? Auquel des Confédérés adresserai-je la parole ? — Sera-ce à ma Patrie ? L'attachement aux lieux qui m'ont vu naître, où j'ai fourni la moitié de ma carrière, et que mes Pères ont habités depuis plus de deux siècles ; le sentiment de la plus vive reconnoissance pour le Sénat qui m'a revêtu, jeune encore, de charges publiques, et, malgré des absences fréquentes, me les a conservées ; les témoignages de bonté et de tendresse de mes généreux Concitoyens ; tout m'y invite. Sera-ce à la Ville de Berne ? La longue amitié dont

m'honore un de ses Chefs, Charles-Victor de Bonstetten, m'a fait une douce habitude de l'aimer à l'égal de ma Patrie; récemment encore, j'y ai passé ce beau jour où des hommes qui ont plus d'un droit au pouvoir suprême, firent éclater un zèle ardent pour le bien de la chose publique. Sera-ce aux Cantons voisins des Alpes, fondateurs de notre Constitution? Souvent leur courage à se rendre libres m'a fait oublier des événemens qui me touchent de plus près. Sans cette Confédération dont ils furent les auteurs, et qui assura la liberté de la Suisse, je n'aurois nul sujet de m'enorgueillir de ma Patrie; je ne publierois pas ses Annales préférablement à celles de tout autre Pays.

Mais cette Histoire est moins mon Ouvrage que l'expression des générations passées: elle impose silence aux impulsions de mon cœur, et ne laisse parler ici que l'esprit de vos ancêtres, dont je suis l'interprète. Il s'adresse à tous. Que d'autres en portant avec complaisance la

parole aux Héros, vantent leurs exploits; je vous parle, Confédérés, de notre ligue ancienne et durable, je vous en parle sans intérêt, sans crainte et sans espoir, avec le courage et la franchise de ceux dont l'esprit m'anime.

Cinq siècles avant le moment où nous occupons le globe, des Chevaliers vaillans, infatigables, des Pâtres ou des Villageois, nos aïeux, fondateurs et législateurs presqu'oubliés de nos Cités et de nos Communes, végétoient encore dans une liberté incertaine, ou gémissoient sous le poids d'une autorité despotique. Sans pouvoir, sans gloire et sans nom, ils étoient Sujets de différens Etats limitrophes. Le pénible travail de défricher des terres incultes leur ravissoit le loisir, les connoissances, et les forces nécessaires pour se rendre indépendans, et diriger eux-mêmes les affaires publiques. Des Princes nous gouvernoient; ils étoient nos tuteurs; nous combattions pour eux; ils aidoient à nous défendre. Les impôts n'étoient pas fixés; les Sou-

verains, contens de tributs volontaires, ne prenoient que ce qu'on leur donnoit, et montés sur le Tribunal, ils ne prononçoient que d'après la voix du Peuple; mais tels ne furent pas leurs héritiers. La race long-temps révérée des Comtes de Lenzbourg s'éteignit glorieusement par des Héros, défenseurs redoutés et bienfaiteurs chéris de la Patrie. Le Comte Hartmann de Kibourg descendit au tombeau les armes à la main. Plusieurs Dynastes puissans trouvèrent la mort en moissonnant des lauriers; d'autres terminèrent paisiblement une longue carrière dans des châteaux isolés, et ne laissant après eux que le souvenir de leurs vertus, rejoignirent leurs illustres aïeux dans les sombres abymes du trépas sans avoir perpétué la noblesse de leur antique origine; d'autres enfin, éblouis par l'attrait du plaisir, plongés dans l'ivresse de desirs immodérés, détruisirent l'indépendance des riches domaines hérités de leurs pères, et se virent réduits à une indigence servile. Alors la Maison de Habsbourg réunit cette foule de souverainetés, et ac-

quit des royaumes, des duchés et des comtés, la plupart comme des biens allodiaux et héréditaires.

Retracez à votre mémoire ces temps malheureux; Confédérés, rappelez-vous Albert, ce Monarque avide d'augmenter sa puissance. Des possessions d'une étendue prodigieuse alors lui paroissoient peu considérables. Il vouloit tout envahir. Le diadême, qui jamais ne ceignit le front de ses pères, n'avoit pas assez d'éclat pour lui. La Noblesse en partageoit la splendeur. Son indomptable orgueil la terrassa. Pour inspirer la terreur par des armées nombreuses, et soumettre les Nations, il chargea les Peuples d'impôts, moins onéreux, il est vrai, à mesure qu'il augmentoit sa puissance. Le pouvoir séculier et l'empire ecclésiastique éprouvèrent des changemens sensibles. Cette époque a décidé du destin des siècles qui l'ont suivie. Le choc qui alors ébranla le Siége de Rome, le précipite encore aujourd'hui vers son entière décadence. Les Princes de l'Allemagne, courageux et sages, as-

sirent leurs dignités et leurs domaines sur des bases durables, et donnèrent avec fermeté des bornes au pouvoir suprême renaissant dans l'Empire. Jamais les François n'avoient souffert ce qu'alors osa un Roi dont les successeurs ont trop souvent suivi l'exemple. Le Turc, formidable aujourd'hui, le devint par l'esprit d'Osman. — Mais nous! si nos Pères ne s'étoient montrés des hommes, que serions-nous? Pillés, ruinés, épuisés depuis long-temps, presqu'effacés de la surface du globe, nous serions de misérables serfs obscurcis par le triste éclat d'esclaves plus riches. Sans titre à la gloire et sans nom, nous nous perdrions dans la foule de ceux qui gémissent sous le joug de l'obéissance. Des maux que l'habitude rend à peine supportables dans des contrées plus fertiles, le fardeau des impôts accru pendant cinq siècles, l'horreur des conscriptions forcées, ne seroient-ils pas insoutenables à un Peuple indompté? n'accableroient-ils pas un Pays dont le terrain a peu de pouces de profondeur? Déjà notre liberté originaire s'étoit perdue sous

un sceptre plus doux. A peine pendant douze siècles a-t-elle pu renaître par degrés.

Confédérés d'Uri, de Schwitz et d'Unterwalden, gardiens zélés et défenseurs vaillans de notre ancienne liberté, c'est le courage, c'est l'esprit de vos aïeux qui nous a préservés de l'anéantissement, d'une ruine totale. De l'anéantissement, je le répète : ce n'est pas l'honneur seul, ou nos richesses, qui reposent sur notre Constitution ; notre existence en dépend. Souvent des forces réunies ont arrêté, retréci, renversé le pouvoir absolu. Vous avez plus fait à deux égards. Il vous parut imprudent d'attendre l'instant où Albert vous chargeroit d'impôts arbitraires et onéreux, pour renouveler notre antique alliance : vous n'eûtes besoin ni de *Gessler*, ni de *Landenberg*, pour vous rappeler le devoir d'hommes libres. Albert avoit fait éprouver à d'autres ce qu'il osoit. Vous ne différâtes pas davantage; sentant ce que vous pouviez entreprendre sans injustice, et ce que vous n'osiez négliger sans danger, vous vous jurâtes,

dix-sept ans avant l'entreprise de *Guillaume Tell*, une alliance perpétuelle et sacrée. La fermeté à défendre ses anciennes prérogatives est la vertu de tous les Peuples. La prudence à prendre, quand il le faut, les mesures nécessaires, n'est donnée qu'aux hommes éclairés et sages. Celui qui remet ses opérations jusqu'à la dernière extrémité, agit avec passion, d'une manière précipitée, exagérée.—En second lieu, vos pères n'ont pas puni, poursuivi l'ennemi; ils l'ont seulement éloigné. *Vivre dans une tranquille et honorable liberté, et mourir pour elle*, c'étoit-là le but de leur entreprise. Ils n'en connoissoient pas d'autre; et voulons-nous davantage aujourd'hui? Le même principe fait toute notre politique; son innocence est notre Dieu tutélaire, sa justice notre orgueil; et son indispensable nécessité le grave dans les cœurs.

Nobles et généreux Citoyens de la Ville de Lucerne, vous dédaignâtes de souscrire à ce que plusieurs grandes Nations sont obligées de supporter. Vous appelâtes du fond des montagnes l'alliance de la Suisse,

jusqu'alors la sauve-garde de peu de vallées fortifiées et défendues par la nature. Depuis, cette alliance pénétra avec un égal succès dans diverses Contrées, et y assura les droits de l'humanité.

Nous possédons des Constitutions suivant lesquelles la voix du moindre Pâtre des Alpes vaut autant que celle du premier Magistrat de la Province, d'ailleurs respecté pour sa dignité, sa fortune, son âge, et la noblesse de son extraction. Il y a des Contrées où cent mille Citoyens bien nés et valeureux obéissent respectueusement et avec joie aux ordres paternels d'un conseil de deux cents; d'autres, où tantôt un Baron d'une famille ancienne, tantôt le digne fils d'un simple Laboureur, tiré de la solitude d'un Couvent, prend place à côté des Princes et commande aux Peuples. Il en est une où la liberté est intacte malgré le pouvoir colossal qui la protége, où l'immortel Frédéric gouvernoit suivant des Loix qu'il n'avoit pas données. Il y a chez nous des Communes étrangères à toute

autre occupation qu'à celle de conduire leurs troupeaux, et d'apprendre en combattant pour des Princes dont ils ont juré de défendre les droits, à verser leur sang pour la liberté de la Patrie. Il y a des Cités ingénieuses à profiter des fautes des Etats voisins dans la politique du Commerce. Un Édit qui met des entraves aux opérations du Négoce, y est plus redouté qu'une guerre ne l'étoit de nos aïeux; et c'est-là le véritable patriotisme. La prospérité du Commerce naît de la liberté. Il y a chez nous des Sénateurs occupés, dès leur jeunesse, de l'idée de régner; les uns ambitieux, égoïstes et avides de gloire, ne voient qu'eux dans les affaires, ne recherchent que les honneurs; d'autres, généreux, dévoués aux intérêts de la chose publique, tout entiers aux devoirs de leur état, attendent la fortune et les dignités de la Providence et de leur vertus. Il y a chez nous un Peuple sans le moindre sentiment pour la beauté, pour les convenances, de tout temps étranger, je ne dirai pas aux Sciences et aux Arts, mais aux premiers principes de la Société

policée ; ce Peuple est voisin d'un autre ; qui, à force d'esprit et de spéculations raffinées, détruit le bonheur de la vie ; et se laisse enlever les glorieuses espérances de ses aïeux. Le plus grand nombre des Confédérés gardent un juste milieu, mais diffèrent entr'eux par les traces d'une respectable simplicité conservée chez les uns, et par une culture plus ou moins dirigée vers le bien. Il y a des Républiques dont le langage atteste la diverse origine ; d'autres, divisées par le culte ; trop long-temps la cause de désunions malheureuses ; toutes d'une étendue si variée, qu'une seule en surpasse dix autres en puissance ; et cependant dans les affaires de la Nation, les Loix donnent à chacune indistinctement le même pouvoir. Ces Communes et ces Souverainetés presqu'étrangères les unes aux autres sont unies par une parole donnée depuis des siècles.

Union facile dans les temps mémorables où les périls nous environnoient, quand le Pâtre des Alpes, sans y être

obligé, se montra l'ami des Bernois dans la crise; quand Zurich fit trembler l'Autriche, et déployant ses bannières, porta la liberté aux cantons de Zug et de Glaris, et ne connut d'autre politique que la fidélité aux sermens une fois prononcés. Union facile encore à l'éclatante époque de la supériorité de nos armes. Ceux d'Appenzell s'épuisèrent à force de vaincre. Vous, mes Concitoyens de Schaffhouse, vous vous décidâtes à préférer une liberté périlleuse à une tranquille servitude! Fribourg, Soleure et Bâle, lasses enfin de languir sous des Maîtres ingrats, dignes par des sentimens long-temps éprouvés d'être nos Confédérés avant même qu'elles le fussent solemnellement, complétèrent l'inviolable alliance des Treize-Cantons. L'Abbaye de Saint-Gall ne trouva nulle part plus de sûreté pour la conservation de ses droits anciens et bien acquis, ni la Ville du même nom pour la défense d'une liberté bien méritée, que dans cette alliance. Le pouvoir souverain et les droits du Peuple flottoient dans un équilibre incertain à

Bienne et à Neufchatel. On s'en remit avec confiance au Corps Helvétique pour redresser la balance. Entre divers autres Alliés plus puissans, Mulhausen, reconnoissante de notre protection, nous resta fidèlement attachée. Le Valais, toujours ardent à signaler son courage dans les exploits militaires, se réunit avec nous pour la défense du Pays. Un Allié plus formidable encore accrut la puissance de la Patrie. Les trois ligues de la Haute-Rhétie, Peuples fiers de leur liberté, d'une simplicité sauvage et d'une valeur héroïque, s'unirent fraternellement avec nous. Des succès extraordinaires invitent à y aspirer, et enchaînent les esprits. Notre confédération s'est soutenue. Elle a été mise à de plus fortes épreuves pendant cette paix non interrompue dont nous jouissons depuis près de trois siècles. Les passions d'hommes peu désintéressés, les ténèbres de l'ignorance dans les deux Religions, ont travaillé contre elle. Quelques Confédérés seulement ont eu des dangers à craindre du dehors, et ces craintes ont été peu fréquentes. Mais

ni les ruses cachées sous le voile de la religion de Philippe II, ni les succès éblouissans des armes des Suédois, ni la fortune si inconstante de Louis XIV, ni la situation extraordinaire des affaires à sa mort, n'ont pu détruire notre alliance.

Souvent les préjugés de nos pères les ont aveuglés au point de s'armer les uns contre les autres; plus d'une fois ils se sont défaits et sacrifiés en idée. Mais le principe de notre Confédération est d'une clarté lumineuse et triomphante. Notre gloire, notre fortune, notre existence, reposent visiblement sur elle; la candeur et la bonne-foi résident encore au milieu de nous: des haines inévitables dans les familles ont quelquefois animé des frères contre des frères; mais jamais nous n'avons oublié ces beaux jours où réunis dans le même esprit, combattant glorieusement pour notre alliance, comme pour notre père, et pour la liberté comme pour notre mère, nous assurâmes l'une et l'autre par nos victoires.

Et sur-tout, Peuples vaillans, zélés pour la défense de votre Patrie, qu'aucun

Sophiste ne parvienne jamais à détruire en vous le principe des Héros vos aïeux! *L'Etre suprême protége notre Confédération.* Cette belle idée les élevoit au-dessus de la crainte de forces supérieures aux leurs, et diminuoit pour eux les horreurs du trépas. Des hommes avec peu de pouvoir, afin qu'il ne pensassent pas à l'accroître; libres et offrant à-la-fois le modèle d'une tranquille liberté et un asyle assuré à l'innocence poursuivie; armés, et cependant dociles, soumis sans contrainte à leurs Magistrats; attachés à la Patrie, plus justes et meilleurs en proportion de cet attachement, devoient former une Nation respectable; et cette Nation c'est vous. Ce n'est pas à nos montagnes que nous devons le trésor de notre liberté. Voyez le Mont-Blanc: il est plus élevé que les Alpes, et le Savoyard a fléchi sous le joug de l'obeissance. Des Peuples beaucoup plus considérables étoient aussi libres que nous, et dignes de l'être: que sont devenus leurs Etats-Généraux? Leurs franchises oubliées se perdent honteusement dans la poussière des

archives du Souverain. Qu'est devenue la Hanse des soixante-dix Villes ? Que sont aujourd'hui la ligue du Rhin et l'association inférieure, notre contemporaine ?

Avant les injustes Magistrats nommés par Albert, notre alliance comprenoit à peine trois petites Villes Forestières, sises entre les gorges des Montagnes ; et c'est par elle que depuis cinq siècles nous formons une Nation. Les circonstances nous ont été favorables ; mais si le Juge suprême n'avoit approuvé notre ligue, il auroit fait naître un autre ordre de choses ; et si nos pères avoient eu des ames communes, inattentifs aux circonstances, ils ne les auroient pas fait tourner à leur avantage. Cette Histoire est destinée à prouver l'un et l'autre. Elle vous montrera la protection du Ciel, afin que vous ne pensiez pas avec effroi à l'artillerie et aux soldats, mais que vous fondiez votre espoir sur le Dieu de vos ancêtres. Elle vous retracera les vertus de vos pères, afin que vous sachiez que le Ciel ne protége que les hommes sages, vigilans et courageux. Réfléchissez-y, Confédérés ; rappelez-vous

rappelez-vous ce que vous avez été, tenez ferme, et n'ayez pas de crainte.

Le principal but de cet Ouvrage est de faire voir combien nous sommes foibles étant séparés, et combien des Peuples libres, défendus par la Nature, acquièrent de forces en s'unissant. Vous y verrez encore, que les préjugés et les sophismes font naître la défiance, et allument le flambeau des guerres civiles. Et ce sont-là les seuls ennemis que vous ayez à redouter.

L'enchaînement merveilleux des choses vous a placés dans des temps bien différens de ceux où la Confédération du Corps Helvétique a fondé notre bonheur, et où une longue suite de victoires donnoit de la réputation à nos armes. Cet enchaînement de choses vous a placés dans des temps où, humainement parlant, la paix générale et l'ébranlement de tous les Etats dépendent de la fortune et de la volonté d'un petit nombre de Mortels. Dans leurs entreprises, ils ne connoissent ordinairement d'autres loix que les comptes rendus de leurs Ministres des Finances.

Il vous a placés dans des temps où, chez plus d'une Nation, un pouvoir orgueilleux et tyrannique ne reconnoît ni les priviléges bien constatés des Nobles Seculiers et Ecclésiastiques, ni les droits coutumiers ou les observances des Villes et des Campagnes ; dans des temps où les guerres sont accablantes par des armées prodigieuses et les négociations infidelles, où ce n'est pas une destruction subite, mais un accroissement annuel et exorbitant d'impôts arbitraires, et un avilissement toujours plus profond qui menacent les Peuples libres. Enfin, vous êtes arrivés à des temps où il faut tout redouter, mais ne s'effrayer de rien. Confédérés des Treize-Cantons et des Alliés de la Suisse, vous vous reposez tranquillement dans les Domaines bien acquis de vos généreux pères, sous la sauvegarde de cette Ligue comme à l'ombre d'un chêne majestueux. Inébranlable au milieu des orages, pendant cinq siècles, ses racines, qui ne sont pas entièrement corrompues, s'étendent bien avant sous les sentiers du mont escarpé qu'il couvre.

Pour que le suc nourricier qui l'entretient ne commence pas enfin à se dessécher, il faut qu'une main patriote lui donne ses soins. Les modifications des grandes crises qui renversent les Etats, sont variées à l'infini. Chaque Nation, quelque juste, quelque pacifique qu'elle soit, peut les éprouver. Chaque Nation peut être appelée, dans un moment où elle le soupçonne le moins, à montrer à l'Europe ce qu'elle est. Que sera-ce d'elle, si elle s'endort dans une trompeuse sécurité ?

Une longue paix (pouvons-nous nous le déguiser ?) une paix constante fait insensiblement perdre de vue les grands ressorts de la politique. Les bases des Constitutions vieillissent. Une fausse philosophie donne aux sages principes des aïeux le nom de préjugés ; les grands mouvemens ne concernent enfin que des intérêts particuliers et des bagatelles. La malignité fixe l'attention sur les desseins imaginaires de tel ou tel Canton, et détourne imprudemment les regards des entreprises du dehors ; ainsi ont péri des

Monarchies. Une Nation qui, sans des vertus extraordinaires, n'auroit jamais obtenu de place parmi les Etats, ose-t-elle s'oublier? On blâme le Turc de négliger les mesures nécessaires pour conserver les conquêtes de Mahomet et de Soliman, et on le blâme avec raison. Que sera-ce d'un Peuple qui ne peut abandonner ses mœurs et ses principes, sans courir les dangers les plus évidens de détruire à jamais sa Constitution, sa liberté, sa sûreté, sa gloire, son existence morale et politique? Que deviendra ce Peuple, si toujours il dédaigne de jeter un coup-d'œil sur les affaires générales, si ses Assemblées ne sont pour la plupart que des formalités inutiles, si les projets essentiels deviennent impraticables par la longueur du temps qui s'écoule avant qu'on s'explique sur leur admissibilité, si les ressources de l'Etat sont à peine mises en balance avec les besoins du moment, si leur emploi n'est pas systématiquement réglé, et, sur-tout, si l'on persiste à ne point s'intéresser au maintien des mœurs? Quel jugement les Contemporains, les

Alliés, et la Postérité porteront-ils de ce Peuple ?

Confédérés, vous n'êtes pas encore ce Peuple, il est vrai; mais pourquoi des réglemens qui déjà dans la guerre de trente ans, déjà dans les commencemens du pouvoir absolu de Louis XIV, parurent essentiels à vos Pères, restent-ils négligés ? Jusqu'à quand différerez-vous de renouveler vos alliances ? A quelle époque renvoyez-vous les sacrifices que ce renouvellement exige ? Pourquoi tardez-vous de perfectionner les Loix pour la défense de la Patrie, votre premier devoir ? Tout le Peuple est disposé à sacrifier pour elle ses biens et sa vie. « Notre » Confédération, » m'objectera-t-on sans doute, « n'est dangereuse à personne, » elle ne nuit à personne. Depuis les siè» cles les plus reculés ; nous habitons des » Pays fortifiés et défendus par la Nature. » Sans la liberté ils seroient des déserts, » opprobres des Gouvernemens. La France » est notre Alliée depuis trois cents ans ; » elle vient de renouveler cette alliance. » Déjà sous les Empereurs de la Maison

» de Hasbourg, l'Autriche s'est unie avec » nous par des liens indissolubles; cette » union s'est encore plus étroitement » resserrée sous la Maison de Lorraine; » jamais funeste, elle nous a même été » propice dans les troubles de la Bour- » gogne ». Vérités incontestables, propres à nous donner de la confiance. Mais elles doivent aussi nous inciter puissamment à conserver la réputation de ceux qui, par cent batailles gagnées, ont mérité la considération des Valois et des Bourbons, avec qui René de Lorraine détruisit l'orgueilleuse autorité de la Bourgogne à Murten et à Nancy. Point d'alliance durable sans estime; et pour l'acquérir aux yeux de Joseph, de Louis, et de l'Europe entière, il ne nous reste pas d'autre voie que d'être en effet ce que nous devons être, une Nation unie par les liens de la concorde, bien disciplinée, décidée à vaincre ou à mourir, invincible quand elle défend sa liberté, son repos; gardant avec soin ses frontières, toujours prête à combattre, ne connoissant d'ennemis que ceux qui l'inquiètent dans ses

possessions, ne vouant à personne une haine implacable, sans desseins, sans projets de conquête, amie de ses voisins et disposée à les secourir. O Peuple trop brave pour être méprisé, trop petit et trop peu fortuné pour mériter les regards de l'envie, reconnois l'heureuse position où le Ciel t'a placé. « Tu oses tout sans » éclat, parce que tu n'aspires pas à re- » culer tes limites ».

Par-tout où l'Histoire amène des réflexions sur notre ancienne alliance, je n'ai pas hésité de rappeler l'esprit primitif dans lequel elle fut projetée à Rutli, et jurée le même jour à Brunnen.

Ce que j'ai dit du métier des armes est puisé dans les règlemens de nos pères, et dans les principes des plus grands Héros de l'Allemagne, conformes au bien public. Je n'ai pas cherché à déguiser que nos ancêtres ont été des hommes; ils ont honoré l'humanité. L'idée de leurs imperfections doit nous inspirer du courage pour atteindre à leurs vertus. C'est un bel éloge pour un mortel, que d'oser dévoiler

ses défauts sans qu'il cesse d'être un grand homme.

Peu d'Historiens ont été moins exposés à être aveuglés par une prévention favorable ou funeste. Ma Patrie, long-temps étrangère au systême fédératif de la Suisse, presque toujours à une certaine distance des affaires internes de ce Pays, par son union même, par ses mœurs, son caractère particulier, et par sa situation géographique, a joui d'une liberté qu'elle n'auroit pas maintenue sans la Suisse, et qu'elle ne pouvoit perdre sans s'exposer aux plus grands dangers. Je dois une partie des matériaux de cet Ouvrage à un Historien savant et célèbre de l'un des Cantons, et à l'amitié de quelques hommes respectables de Zurich. Plusieurs endroits de cette Histoire ont paru injurieux à cette Ville, et cependant je me rappellerai toujours avec attendrissement l'accueil flatteur dont plusieurs des Chefs de ce Canton, si digne du premier rang dans le Corps Helvétique, m'ont depuis honoré. J'ai parlé de la reconnoissance que je dois à la Ville de Berne. Ces deux Cités

ont eu une grande influence dans les affaires. Elles trouveront peut-être ici à côté de leurs belles actions, des faits qu'elles auroient mieux aimé ensevelir dans l'oubli. L'Histoire est le miroir de la vérité. Elle représente les siècles écoulés tels qu'ils étoient, afin de réveiller l'attention de la génération présente. Dans les affaires communes, chacun de nous, Confédérés, ne doit pas se regarder comme Citoyen, comme Habitant de tel ou tel Canton, mais comme Membre de tout le Corps Helvétique. Puisse ce sentiment dominer au milieu de nous ! et puissé-je avoir réussi à vous en donner l'exemple !

Maintenant je m'adresse à vous, Pères des Peuples, Magistrats des Treize-Cantons ! Je vous parle sans crainte et sans détour comme à des hommes dont le plus bel avantage est d'être libres, et dignes de leur prééminence, pour s'être particulièrement voués au bien de la Patrie.

Sans doute vos fonctions sont pénibles dans un temps où les idées et les mœurs éprouvent une fermentation génerale, dans un Pays qui ne connut d'autres

Loix pour le gouverner que des traditions anciennes, des principes introduits par la coutume et une confiance réciproque. Il est difficile de concilier une obéissance nécessaire avec le sentiment de la liberté le plus vif, de commander en maître sans avoir des armées, et d'être populaire en exerçant le pouvoir souverain. Que les sophismes de nos jours ne parviennent jamais à vous rendre fastidieux et pesant un fardeau aussi honorable, par l'énumération faite au Peuple des jugemens précipités qui ont pu vous échapper ! Ces raisonnemens spécieux n'induiront personne à préférer la marche uniforme et constante du pouvoir monarchique à la liberté, que lorsque la considération que les morts seuls sont à l'abri de la fièvre, fera préférer le trépas à la vie. Le bonheur des Peuples plaidera votre cause devant un tribunal équitable. Il vous justifiera mieux que beaucoup de Puissans du siècle. L'Histoire montrera l'origine de nos Constitutions comme l'ouvrage libre des circonstances. Adaptées aux lieux que nous habitons, et à notre

caractère national, elles méritent notre amour. Le despotisme sans pouvoir intermédiaire est détestable, même chez les *Titus* et les *Antonins*, parce qu'un *Domitien* et un *Commode* peuvent leur succéder. Vous me trouverez sans prévention contre toutes les autres espèces de Gouvernement. Je souhaite à tous les Etats la durée de celui qui y est introduit; mais, sur-tout, je fais les vœux les plus ardens pour la conservation de celui dont nous avons à nous réjouir tous sans exception. Les formes cèdent toujours à l'esprit; il les applique à son gré. C'est sur cet esprit, ce caractère, qu'il convient de fixer nos regards; il faut qu'il soit entièrement rétabli, assis sur des bases inébranlables. Notre conservation en dépend, Chefs de la Patrie; vous seuls, vous devez le plus contribuer à le former.

L'homme privé doit sacrifier ses sentimens et ses passions à l'Etat; chaque Canton doit se dévouer pour le bien de la Nation; mais ces vertus ne deviendront habituelles que quand les Chefs des Peuples en offriront l'exemple. Ne pas écouter

la voix de l'intérêt, ni leurs inclinations particulières dans l'exercice de leur pouvoir, ne jamais sacrifier le sujet aux Magistrats, la Nation entière à une classe d'hommes, les Villageois aux Habitans des Cités, maintenir plus inviolablement les priviléges et les observances du Peuple, quelqu'incommodes, quelque futiles qu'ils soient, à mesure qu'on les détruit ailleurs; dans les affaires communes se montrer, clairvoyans sur les avantages généraux, et favorables à leur Canton, mettre leur plus grande gloire à anéantir jusqu'aux derniers vestiges des factions anciennes; voilà les augustes devoirs qui reposent sur eux. Images de la Providence qui, en dirigeant les événemens, nous laisse la douce erreur d'être les maîtres de nos actions et de nos destinées, ils doivent, sur-tout s'attacher à une vigilance infatigable; aidés de leurs vertus, de leur sagesse et de leur crédit, opérer le bien par leurs conseils et par leur exemple, ne se montrer que rarement au Peuple, faire régner l'harmonie dans leurs propres familles, être modestes eux-

mêmes, segarder de tout esprit de Corps, et ne pas se servir trop fréquemment de leur autorité, afin de ne pas ôter à la Nation l'idée généralement établie d'une liberté plus étendue que dans d'autres Républiques : sans cette conviction, les plus petits Etats succombent sous le poids de l'autorité. Défenseurs et gardiens des Loix, qui, mieux que vous, pourroit faire naître cette douce conviction ? Elle seule renverse et détruit avec force les prétendus obstacles au rétablissement de notre ancien caractère, à la défense de la Patrie, à la conservation de la gloire de nos Pères, au maintien de notre liberté et de vos fonctions honorables. On ne sauroit concevoir de quoi l'homme est capable, s'il en a la volonté, et jusqu'à quel point il s'élève, s'il se sent libre. Chefs de la Nation, ce n'est pas un Historien qui vous parle, c'est l'esprit de vos ancêtres dont vous occupez la place dans nos Tribunaux. Pour assurer notre Confédération, il vous faut déclarer une guerre interminable à l'égoïsme et à l'oubli des intérêts de l'Etat. La solidité de

votre jugement, et la noblesse de vos cœurs vous y engageront sans doute; l'esprit de vos aïeux le demande, l'exige, l'ordonne, et c'est, sur-tout, des plus sages et des plus éclairés d'entre vous qu'il l'attend.

Rien de bon, rien de grand, n'est possible sans le désintéressement et la passion du bien public. Ces vertus mêmes sont impossibles, si vous ne suivez ce principe : « Ne retardez pas le progrès des » lumières; rien de plus odieux; ne cher- » chez point à faire subir aux connois- » sances le joug de l'oppression; c'est au- » dessus de vos forces : mais dirigez leur » cours; cela seul est digne de votre sa- » gesse ». Les idées influent sur les mœurs; vérité reconnue incontestable. Les mœurs, la fidélité aux sermens faits à la Patrie, l'activité, sont les bases de la fidélité générale; et cependant il existe un Peuple libre où l'éducation est en partie scholastique, suivant l'ancienne méthode de la Communion de Rome; en partie polémique, suivant les premiers principes des Protestans. Voltaire, par des doutes ap-

parens et d'ingénieux sarcasmes, a jeté de l'incertitude sur tous les systêmes, et rendu les hommes indifférens à tout. Rousseau étoit peu propre à prononcer sur les Constitutions, parce qu'il ne les jugeoit pas d'après les circonstances et d'après l'Histoire, mais suivant son imagination et des théories métaphysiques. Néanmoins, ces deux Auteurs, et une foule d'autres étrangers élevés dans des mœurs différentes et sous un Gouvernement monarchique, sont les précepteurs de la génération qui commence sous nos yeux. Les plus célèbres de ces Pédagogues ont moins écrit pour le Peuple que pour eux-mêmes. On dédaigne de puiser des principes dans les fameux Républicains de l'Antiquité. Ils exigent des connoissances de la langue latine. L'instruction ne porte pas sur des expériences faites en politique par d'autres Etats libres; il n'existe pas un Ouvrage bien fait sur les droits et le régime du Pays. L'indifférence pour cet objet est honteuse. Point d'éducation nationale, aucun caractère distinctif dans les mœurs; et ce Peuple

se trouve cependant dans des rapports politiques, où il ne jouit pas d'un moment de sûreté sans esprit national. Le monde peut-il en porter un autre jugement que de dire : « Il voudroit arriver » au but, sans employer les moyens qui » y conduisent ».

Loin d'ici l'hypocrisie et la pusillanimité. Disons la vérité sans détour et sans crainte. Combien de Citoyens qui ne croient plus en ce Dieu que nos Pères ont pris pour témoin de l'inviolabilité de leurs alliances, et au nom duquel nous jurons tous les ans l'observation de nos loix ! Ne seroit-ce pas une suite de l'instruction négligée ? Je ne m'attacherai pas à prouver ici ce que l'on sent mieux qu'on ne le démontre ; mais il est étonnant combien la Bible nous convient plus particulièrement qu'à tout autre Peuple du Monde. Une race de Pasteurs libres forme une Confédération divisée en autant de Tribus que nos Cantons. L'Être Suprême lui dicte trois loix principales : les garder, c'est se rendre invincible. La première, resserrez tous les jours les

liens

liens qui vous unissent, dans la paix comme dans la guerre, par des mœurs nationales et des fêtes publiques; que toute la Nation ne fasse qu'une famille: la seconde, ne faites pas le commerce comme Tyr, n'ayez pas des projets de conquête, jouissez dans votre Patrie d'une heureuse innocence et d'une douce liberté; contens des richesses de vos Pères, veillez sur vos troupeaux: la troisième et la plus importante, regardez l'introduction de principes et de mœurs étrangères comme la ruine de votre Constitution. Plus d'une fois ces commandemens ont été violés. Toujours les Peuples ont été avertis du précipice, et jamais ils ne les transgressèrent impunément. Un homme plus qu'animé de l'esprit de Dieu, *Tell* enfin les sauve glorieusement d'une ancienne décadence. Insensiblement la Nation se divise en partis religieux et politiques, jaloux les uns des autres. Inquiette entre deux Monarchies, elle redoute l'une, et fonde son espoir sur l'autre, sans plan d'opérations, sans mœurs, sans caractère, croyant tantôt sa conquête

trop importante pour qu'un des Puissans du siècle permette qu'un autre la fasse, tantôt s'imaginant être de trop peu d'importance pour que l'on ait des desseins de la subjuguer. Le matin elle désespère de son état, et le soir elle attend d'un miracle ce que la Divinité n'accorde qu'à des vertus actives; indigne de la liberté et inhabile au joug, parce qu'elle cherche continuellement à changer ses mœurs et ses usages contre ceux des autres Peuples, cette Nation baisse sensiblement et déchoit enfin tout-à-fait; grande leçon pour nous!

Quel système religieux pourroit encore mieux nous convenir que la doctrine de Christ? Semblable à nos anciennes alliances, elle confirme par-tout les droits de la nature, introduit l'égalité, commande de mourir de la mort des Héros, redonne la présence d'esprit nécessaire dans les dangers, et, en scellant les belles espérances de l'humanité, délivre les Peuples de la crainte de la mort, seule capable de les retenir dans l'esclavage. C'est dans cet esprit, Habitans valeureux des Montagnes, et vous, Confédéres Ca-

tholiques, c'est dans cet esprit que les êtres que vous révérez comme Saints, vous ont donné l'exemple de généreux sacrifices. Ils ne redoutoient pas les Puissans du siècle. Leur pouvoir ne s'étend que sur les corps. C'est dans cet esprit, Prélats et Couvens respectés des Congrégations Helvétiques, c'est dans cet esprit que vos Fondateurs, les yeux constamment attachés sur le même but, ont surmonté les besoins, vaincu les passions, et triomphé de leurs foiblesses. Mais nous? Nos Pères, depuis trois siècles, ont réformé le culte; rien n'a pu les en détourner, ni les vertus de Saints long-temps révérés, ni le renversement d'idées long-temps générales, ni le danger d'être exclus d'une ligue, qui, en assurant leur liberté, fondoit leur bonheur. Nous avons un motif particulier de ne pas nous ralentir dans la restauration des bases de notre Gouvernement, et de ne rien craindre en y travaillant. Le Catholique comme le Protestant, et l'ami de tous les deux, ne peuvent se montrer grands dans l'adversité; ils ne peuvent se distinguer par

des actions brillantes et dignes d'éloges, s'ils ne suivent l'exemple et les principes de leurs aïeux, s'ils n'ont la foi de leurs pères. Elle étoit le lien de leur fidélité, la base de leur Constitution, la législatrice de leurs mœurs, la cause de la tranquillité et de la sérénité de leurs ames courageuses, quand ils marchoient à l'ennemi. Et cette foi, nous en laissons la profession entre les mains d'une classe d'hommes pour qui elle est comme un métier qui les nourrit, tandis que les sarcasmes et l'attrait puissant de la sensualité l'arrachent des cœurs des jeunes gens. Sans la Religion, le Despote jouiroit-il en sûreté des millions que sa cupidité entasse? Où sont vos armes, si vous pensez gouverner sans religion? Souvent la force et les richesses ont été sans pouvoir contre des destins contraires. Que resteroit-il à un Peuple destitué de l'un et de l'autre de ces avantages, s'il n'a l'idée consolante d'une Providence qui dirige les événemens? Quels sont les fruits du progrès des lumières? Ce n'est pas l'irreligion, ne vous y trompez pas;

c'est une sage application de la foi : ce ne sont pas les nouvelles opinions qui nous viennent de l'Etranger ; ce sont des doctrines qui apprennent à l'homme à remplir sa destinée, et l'y engagent par des motifs plus puissans.

La politique de notre Patrie, en général simple et facile, devient difficile et prolixe dans les détails plus que dans une grande Monarchie. Chaque Commune a des droits particuliers respectés comme des franchises. Ici, il faut veiller à ce que les Loix se fassent, là, à ce qu'elles soient observées. Elles diffèrent suivant la diversité des Cantons, et il n'en est pas deux qui ayent le même caractère, le même gouvernement. La liberté dans les Etats comme chez les hommes, éclate surtout en ce que les uns n'adoptent pas les sentimens des autres. Il est impossible de guider les actions des mortels sans les connoître eux-mêmes, ou d'avoir sur eux de l'influence sans recourir aux priviléges qui les flattent. Et ces priviléges sont inintelligibles, obscurs, sans l'histoire du local; souvent un médiocre Village la

renferme dans les traditions anciennes ou dans les archives poudreuses de la Commune. Personne n'est instruit de cette science nationale, la première pour un Magistrat. Quiconque veut l'acquérir, la trouve par fragmens dans une fastidieuse prolixité, et rencontre à chaque pas des lacunes. Beaucoup de faits n'ont pas été consignés dans les Annales, parce que le récit des événemens des siècles passés a paru dangereux, et l'Histoire moderne déshonorante; mais ce sont-là de vains préjugés. Des Constitutions bonnes aujourd'hui n'ont pas besoin de se perdre dans la nuit des temps comme les Maisons anciennes : nos droits sur le Pays sont incontestables; les trônes des Rois ne reposent pas sur des fondemens plus solides. Si nous paroissons plus petits dans l'Histoire moderne, à côté des grandes Puissances nées depuis, c'est que nos voisins, aidés de circonstances favorables, se sont continuellement élevés. Cependant jamais nous n'avons langui dans un repos inutile, quand le théâtre des révolutions et des crises a été près de nous. Jamais nous

n'avons terminé trop tard nos guerres intestines. Pendant une paix dont aucun Peuple du monde ne peut se vanter d'avoir joui si long-temps, un Gouvernenent doux et bienfaisant a fait naître dans la sauvage Helvétie une prospérité dont on la croit à peine susceptible. S'opposer à ce qu'on lui rappelle des négligences et des fautes, est le propre d'une Nation qui veut déchoir sans retour.

Pendant quinze ans, je me suis efforcé de remplir cette tâche, autant que des occupations inévitables m'ont laissé le loisir de le faire. Des recherches diplomatiques, des remarques sur la situation du Pays, sur le caractère de la Nation, sur les mesures nécessaires à prendre dans la position actuelle de l'Europe, des comparaisons entre les Républiques anciennes et modernes, des observations sur l'esprit et le bonheur différent des diverses espèces de sociétés humaines, depuis la famille retirée dans la paisible cabane du Pâtre solitaire des Alpes jusqu'à la Cour des Rois, m'ont guidé dans mon travail. Mais le fruit de mes soins est beaucoup

au-dessous de mes desirs. Pendant quatre ans j'ai écrit en six Contrées différentes. Là, je n'avois pas les secours nécessaires. Ici, l'aspect d'une insensibilité générale pour le bien public troubloit la sérénité de mon ame. Delà sont nées quelques lacunes dans la suite des documens, la différence dans l'exposition des objets, et dans quelques notes l'apparence d'un ressentiment, rarement utile, rarement excusable dans des affaires d'Etat en général; mais, eu égard à la foiblesse humaine, je ne me repens pas absolument de cette aigreur. S'il faut un bruit effrayant pour tirer les hommes d'un sommeil trop profond, la voix bien intentionnée d'un Citoyen est préférable au fracas des batteries de l'ennemi, souvent trop tardives. Malgré ces défauts et les imperfections sensibles du style, je me suis déterminé à la publication de cet Ouvrage. Les recherches des Pièces diplomatiques, leur arrangement, et les autres connoissances nécessaires à un Historien, m'ont mis, il est vrai, en état de voir combien mon travail laissoit encore à de-

sirer, et combien l'on pourroit mieux faire avec plus de secours. Une Histoire suivie de notre Patrie, instructive pour la connoissance des Constitutions républicaines, capable de donner une base solide au caractère national, et lumineuse même sans notes, est à mes yeux un ouvrage possible, et le récit des événemens des derniers siècles ne seroit pas moins intéressant sous une plume habile.

Recevez ici, Amis généreux de la Ville de Berne, dont les sentimens pleins de tendresse ne s'effaceront jamais de ma mémoire, recevez ici les témoignages de ma reconnoissance. Quelles ne sont pas les effusions de mon cœur au souvenir des jours heureux coulés ensemble et trop tôt passés! Je ne vous ai point instruits de la position de notre Pays. L'énergie de vos sentimens, la persévérance dans vos nobles projets, m'ont fait connoître le patriotisme et l'amour du bien dont nos Concitoyens sont encore animés. Avec quelle joie pure et sincère je vous écoutois! j'oublierai plutôt ma droite, que le zèle commun qui nous enflammoit pour cette

République respectable. Le sang qui coule dans vos veines, et mille autres motifs puissans, vous appellent à vivre et à mourir pour elle et pour tout le Corps Helvétique. Votre Canton, depuis plus de deux siècles, est le plus beau diamant de la Couronne indivisible de la Confédération. Si par un concours de circonstances heureuses nous eussions appris à nous connoître plus tôt, cet Ouvrage, sans être moins impartial, ne seroit pas si dénué de chaleur en quelques endroits. C'est la base et le plus bel avantage de notre liberté, d'oser être vrai. Votre amitié m'auroit préservé du dégoût et de l'ennui dont mon travail s'est trop souvent ressenti. Animé d'une vive tendresse pour les neveux, j'aurois pu mieux me représenter les ancêtres. Amis tendres et généreux ! l'ancienne Grèce n'avoit pas de plus beau titre pour ceux qui vous ressemblent ; Amis, si jamais les bonnes intentions qui me l'ont fait entreprendre, font percer à cette Histoire imparfaite la nuit des siècles à venir, je vous dois au tribunal de la génération présente, comme

à celui de la postérité, le témoignage honorable que, s'il survient des obstacles qui m'empêchent de mettre la dernière main à cet Ouvrage, ce n'est ni vous ni moi qui les avez fait naître. Tout entier à cette occupation, j'ai renoncé avec joie à plusieurs des agrémens, des douceurs de la vie; vous, de votre côté, amis sincères que mon cœur connoît, dont les sentimens me payent d'un tendre retour, et dont ma plume se défend à regret de tracer les noms, vous m'avez offert les secours et les soins qui m'auroient décidé à vivre au milieu de vous, si, pour écrire les Annales d'une Nation, il ne falloit être absolument indépendant, ou ne tenir du moins qu'au bien public en général, qui comprend tous les partis, tous les états de la Société.

Confédérés, c'est vous avoir assez entretenus de cette Histoire, de son but, de ses principes, et de ses imperfections. Vous trouverez ici en trois Livres la culture du Pays, l'origine des ligues sacrées et durables, et le développement du caractère national. Les événemens de ce siè-

cle, et ceux de nos jours, sont rapportés en fragmens trop remarquables pour être négligés, et trop incomplets pour une relation suivie. Puissé-je avoir le bonheur de survivre à mon Ouvrage, et de joindre mes éloges à ceux de mes Contemporains en faveur de l'Historiographe qui, me suivant dans la carrière, la fournira mieux que moi! C'est ainsi qu'Hérodote, le Père de l'Histoire, en lisant ses écrits aux Grecs, excita l'émulation du jeune Thucydide; il s'élança dans la lice après lui; et bien plus grand homme d'Etat que son Prédécesseur, il le devança, et devint le meilleur Historien de la Grèce. Cependant, Confédérés, lisez ces Mémoires avec le même esprit qui produisit les événemens retracés, avec la vénération qu'ils méritent, et avec les sentimens qui m'ont animé en les publiant.

HISTOIRE

DE LA

CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE.

LIVRE PREMIER.

De la Culture du Pays.

CHAPITRE PREMIER.

INTRODUCTION.

Situation primitive du Pays.

Au Nord de l'Italie s'élèvent les Alpes; depuis le Piémont jusqu'à l'Istrie (1) elles forment une grande demi-lune. Semblables à de hautes murailles, dont le faîte touche les nues, et que jamais homme n'escalada, elles sont deux mille cinq

(1) *Polybius*, fragm. Tom. II, p. 1504, Ed. Gron. *L. Colius Antipater*, apud Plin. H. N. L. III. C. 19. *Strabo*, Lib. II et IV. *Mela*, L. II. C. 4. *Plinius*, l. c. et Lib. II. C. 65. *Orosius*, L. I. C. 2.

cens toises au-dessus du niveau de la Mer Méditerrannée. (2) Nul mortel n'atteignit encore la cime du *Mont-Blanc* (3), ni celle du *Schreckhorn* (4). On voit leurs pointes pyramidales couvertes d'une glace éternelle et environnées de précipices dont une neige trompeuse cache la profondeur inconnue. Inabordables aux humains, élevés au-dessus des nuages, leurs sommets argentés brillent au loin dans les champs

(2) Nous suivons M. de Saussure à cause de l'exactitude, des lumières, et des longs travaux de cet Observateur.

(3) Appelé autrefois *montagne maudite*, et situé dans le Faucigny, Province du Duché de Savoie. Aujourd'hui le sommet de cette montagne n'est plus vierge, s'il est permis de s'exprimer ainsi. M. de Saussure y a pénétré au mois d'Août 1787, et y a fait une seconde ascension en 1788. Voyez la relation du voyage au Mont-Blanc, par M. de Saussure, *in*-8°. Genève, 1787.
Note du Traducteur.

(4) Glacier très-élevé dans une partie du Canton de Berne, appelé *Oberland*, (Pays-Haut) dans le District de *Hassli*.

sillonnés. Les lits de glace qui les couvrent résistent aux rayons du Soleil ; ils ne font que les dorer. Le poids des neiges (5) les garantit contre les efforts des aquilons. Dans la longue suite des siècles leurs effrayans ravages ont fracassé les sommets nuds du Boghdo et de l'Ural (6) ; et si la matière inconnue du Globe brûle encore dans de vastes souterrains où ne perça jamais l'œil curieux des Mortels, ses flammes sont impuissantes pour atteindre à la hauteur de ces monts (7). Sous ces masses énormes de glaces azurées coulent de petits ruisseaux. Arrivés dans les abymes, ils gèlent, et depuis des années dont les bouches des hommes ne

---

(5) Au milieu d'une longue chaîne d'énormes glaciers, on remarque encore la *Gemmi*, une des hauteurs qui domine sur cette chaîne, mais brisée en éclats parce qu'elle est nue.

(6) *Observations sur la formation des Montagnes*, par M. Pallas Petersb. 1777.

(7) Ni M. de *Saussure*, ni M. *Strange*, ni aucun autre des Voyageurs qui ont observé les Alpes, n'y ont trouvé une trace certaine d'un volcan.

peuvent exprimer le nombre, forment insensiblement ces lits de glaçons entassés en pyramides colossales. Il faudroit des journées (8) pour descendre jusqu'à la dernière couche, première base de ces monts, et jamais les Mortels n'en mesureront la profondeur. La chaleur bienfaisante de la Nature travaille sans cesse dans ces abymes, et du sein ténébreux des glaçons découlent des rivières. Elles creusent des vallées, remplissent les lacs, et arrosent les campagnes; mais la foiblesse humaine peut-elle dans le cours d'une vie percer jusqu'à ces gouffres impénétrables où règne une nuit éternelle? A la lueur de lampes aussi anciennes que le monde, les fondemens de ces monts rencontrent l'autre Hémisphère, ou des abymes qui s'élargissent insensiblement se preparent à les engloutir avec nous.

La partie septentrionale des Alpes s'étend en une chaîne de montagnes l'une derrière l'autre, qui baissent insensible-

(8) *Haller*, Præf. Stirp. Helvetic.

ment,

ment, et forment une espèce d'échelle (9), les eaux y ont exercé leurs ravages (10). Ces monts, élevés de quinze cents toises au-dessus des Villes et des Bourgs de la Suisse, le sont de mille huit cents au-dessus du niveau de l'Océan. Il n'est pas invraisemblable que, par un ordre secret des choses et des effets, il se soit détaché des caveaux grands comme des parties du Globe (11), et que les eaux se soient précipitées avec violence dans les anciennes ténèbres. Mais la race humaine n'existe que depuis hier, à peine ouvre-t-elle aujourd'hui les yeux pour observer la marche de la Nature. Enfin le Soleil lança ses premiers rayons au pied de ces montagnes: des collines innombrables de sable et de limon étoient couvertes de plantes aquatiques, de coquillages, de poissons, et de

---

(9) *Strabo*, L. IV, p. 316.

(10) On voit encore des traces des eaux sur le sommet du Tubli.

(11) Suivant l'hypothèse de M. de Buffon dans ses *Epoques de la Nature*.

troncs d'arbres pourris (12). Au nord et au midi, des marais offroient des gouffres profonds. Des arbres élevés d'une circonférence inouie (13), couvroient des déserts sans fin d'épaisses forets. Les fleuves se précipitoient avec impétuosité sans être contenus dans des digues. Les lacs en nombre étoient bourbeux. Au-dessus de la surface des eaux rouloient des nuages obscurs, froids et pestiférés. Les plantes, comme dans tous les Pays incultes, contenoient des sucs malfaisans. C'est d'elles que les insectes, les vermisseaux et les reptiles, tiroient leur venin. Ils étoient d'une taille extraordinaire. Les élémens se déchaînoient contre les côtes inconstantes et variées à chaque instant. Long-temps le cri des vautours, le mugissement des

---

(12) On en trouve dans les vallées des Alpes, et à un certain enfoncement dans la terre dans la plupart des campagnes de la Suisse. On en rencontre aussi de pétrifiés au milieu des bois.

(13) Tels sont encore les arbres des forèts de l'Amérique Septentrionale. Strabon les vit dans la Lombardie moderne.

buffles (14), le rugissement des ours troublèrent seuls l'affreuse solitude des montagnes ; long-temps un silence lugubre régna dans les Pays déserts du septentrion.

Les plaines élevées des Monts Tartares furent sans doute le premier séjour des mortels. Elles leur offrirent la nourriture et les vêtemens. L'orge (15) et le froment y croissoient. Des bœufs, des buffles, des porcs, des brebis, des chèvres (16) et des chiens (17) paissoient dans les prairies. La beauté du climat y fixa quelque temps les humains. De-là, le Gi-

Origine de ses premiers Habitans.

(14) Les Buffles se sont conservés jusqu'au douzième siècle dans différentes parties des Alpes. Les ours ne sont pas encore entièrement exterminés. On en rencontre fréquemment dans les bois du Jura. Ce n'est que vers la fin du dernier siècle qu'on est parvenu à détruire les autres animaux malfaisans dont les montagnes étoient peuplées.

(15) *Théophrast.* Histor. Plant. Liv. IV.

(16) *Observations sur la formation des Montagnes*, par M. Pallas.

(17) *Gratius* a chanté les Chiens de l'Hircanie.

hon, (18) l'Inde, le Gange, et le Hoang-gho (19) les conduisirent sur les bords enchantés de la Mer Asiatique. Mais qui pourroit percer la nuit des fables qui enveloppe la dispersion des hommes sur le globe? Long-temps ils eurent à lutter contre les difficultés de défricher des terrains incultes, de se procurer des asyles et des alimens. Ici des inondations submergèrent des Pays déjà cultivés, après en avoir lentement miné les fondemens (20); là, des vallons se transformèrent en lacs (21) et chassèrent des Nations: tantôt un Peuple Montagnard, à l'aurore de sa culture (22), fut détaché du reste de la terre,

---

(18) Oxus, Amourdaria. Gihon ou Gion, Fontaine de la Palestine.

(19) *Ghoango*, (le Fleuve de Saffran) le Fleuve Jaune.

(20) *Plato* in Timæo et Critia.

(21) *Hérodot.* L. VII. *Diod. Sici.* L. V. On trouve des traces certaines d'un semblable évènement trè ancien à l'endroit où les Alpes semblent s'entrouvrir vers Charmey.

(22) *Plato*, Legum III, où il parle sans doute de l'ancienne Lectonie.

par l'irruption d'un nouvel Océan. Les efforts pour le bien, foibles dans leur principe, restèrent long-temps infructueux. Tout s'opposoit aux succès des mortels; l'immense quantité et l'insatiable voracité des animaux sauvages, des dragons, des serpens vénimeux (23), un air épais, humide et mal-sain (24) et des passions effrénées d'esprits rudes et sauvages. Enfin, l'homme s'assujétit toutes les créatures (25). Les grands exploits ont presque toujours été faits par de petites nations, ou par des hommes de peu de pouvoir et de beaucoup d'esprit.

Un Peuple appelé les Gales (26), chasseurs armés de flèches, ou conducteurs de troupeaux apprivoisés, vinrent de l'Orient; ils s'avancèrent de forêts en fo-

---

(23) Les Histoires de Méléagre, d'Hercule, et d'autres Héros. *Scheuchzer* in Itin. Alp.

(24) *Aristoteles* de Cœlo, et *Théophr.*

(25) *Labor ingenium miseris dedit.* Manil.

(26) *Gales* est la racine où le nom primitif d'où dérivent ceux de *Celtes* et de *Gaulois*; peut-être se trouve-t-il aussi dans le mot *Helvétiens*. *Gale* ou

rêts, et là où les bois abondoient en gibier et les plaines en pâturages, là étoit leur Patrie. L'Océan seul arrêta leurs pas; ils ne purent franchir cette barrière. Cet obstacle força les Gales à convertir les forêts en campagnes fertiles. Les arbres tombèrent sous le fer et le feu, instrumens admirables du bien et du mal. Les races des humains qui dirigèrent leur course vers le Nord de l'Ural, du Caucase, de l'Hénius et des Alpes, restèrent long-temps sous ce Ciel rigoureux, sans habitations fixes, sans mœurs, sans société, sans arts. Mais tel ne fut pas le sort de leurs frères dans les Contrées Méridionales. Un climat plus doux et des champs fertiles leur firent goûter une heureuse abondance, et leur laissèrent le loisir de consigner les traditions anciennes dans leurs annales, d'observer le ciel, la terre, les ressources inépuisables de la nature, de les admirer et d'en profiter. A peine connoît-on quelques noms de l'an-

---

Wale paroît signifier un étranger comme *Tschud*, *Ostiak*, et *Hongrois*.

tiquité des Pays Septentrionaux. Des Barbares ne font rien pour la culture de l'homme. Loin de songer à jouir des richesses du sol qu'ils habitent, ne pensant pas même à se garentir contre le besoin, contre la crainte et les préjugés, ils n'ont pas d'Historiens et n'en méritent point. Les opinions d'un simple particulier d'Athènes, la vie d'Epaminondas le Thébain, sont plus remarquables que l'Histoire de tout le Nord, jusqu'à Herrman le Chérusque. Il est avantageux de laisser des Monarques barbares ensevelis dans l'oubli, afin que les Rois ne s'imaginent pas que le pouvoir souverain seul suffit pour faire parvenir leurs noms à la postérité.

Suite de cette Histoire.

Les Peuples entre le Rhin, le Rhône et le Jura, restèrent long-temps enveloppés du voile obscur d'un oubli mérité. Ce ne fut qu'après une longue suite de siècles, qu'une foible peuplade sans Alliés, sans ressources, sans alimens, ne connoissant de la politique et de l'art de la guerre, que ce que la nature en enseigne à tous les hommes, profita sagement et avec cou-

rage d'un concours de circonstances favorables. Au milieu du bouleversement général des Etats de l'Europe, elle seule resta libre, conserva ses mœurs antiques, et rendit un million et demi d'hommes distingués par un langage et des coutumes diverses, et répandus dans un Pays de plus de neuf cents milles d'Allemagne quarrés (27), participans du même bonheur.

Plan. Transmettons à la postérité un événement si mémorable et si intéressant (28). Arrachons à l'antiquité les faits qui ont distingué ce Peuple dans des temps reculés (29), et rapportons de son Histoire moderne ce qui peut servir à nous éclairer sur nós véritables intérêts, et à nous apprendre si c'est les troubles ou le repos, des ennemis étrangers, ou nous-mêmes, que nous devons le plus redouter.

---

(27) *Waser*, dans une dissertation allemande sur la grandeur de la terre, compte 905 milles d'Allemagne quarrés. M. Büsching, T. I de la traduction françoise de sa Géographie, p. 41, attribue aux Cantons Suisses 3028 lieues quarrées.

(28) Dans le second et le troisième Livre.

(29) Dans le premier Livre.

CHAPITRE II.

Découverte de la Suisse.

Emigrations et Courses des anciens Gaulois.

PENDANT des siècles entiers, les Gaulois exercèrent l'agriculture sans étendre leurs connoissances sur cet important objet. L'homme vient à bout de ce qu'il persiste avec constance à vouloir exécuter. Il inventa bientôt les arts de première nécessité ; mais l'indolence, satisfaite de l'absolu nécessaire, lui représenta tout effort ultérieur comme superflu. Des terres d'une étendue immense rapportoient peu à un Peuple qui augmentoit tous les jours. Au-lieu de forcer leurs champs à porter des fruits en abondance, les Gaulois firent des excursions pour envahir des Pays. Ils s'étendirent depuis le détroit près de Gadir (1), jusqu'aux Marais alors inabordables des Pays bas, et au-delà du Rhin, et habitèrent les déserts, déjà

(1) Nom Punique de Cadix. Quelques-uns l'ont nommée *Gades*.

parcourus (2), comme des générations dispersées ; à demi-nuds, mal nourris, ils vivoient dans d'étroites chaumières. Déjà de grandes Nations s'étoient formées au midi ; déjà elles avoient de vastes cités, des forteresses, de riches palais, des temples magnifiques, les beaux arts, et le goût des plaisirs ; déjà elles s'honoroient d'un grand nombre d'hommes éclairés et sages, qui, par leurs connoissances des traditions anciennes, des Héros mis au rang des Dieux, et de la Nature humaine, donnoient des loix et des mœurs aux Peuples, rassuroient les mortels contre la crainte d'une entière destruction, et embélissoient la vie par le charme des productions de leur esprit. L'un d'eux, entraîné par son goût, ses talens, las d'exercer son art dans le même Pays, dominé par l'ambition et le desir de s'instruire, ou forcé par le besoin, a sans doute percé jusqu'au Nord, et y a introduit quelques commodités de la vie. Les

---

(2) *Ephorus* apud *Strab.* L. IV. p. 304. *Tacitus* de Mor. Germ. C. 28.

Gaulois lui décernèrent les honneurs de l'adoration (3). Après lui, Hélichon, un Charpentier de la Race Helvétienne, descendue également des Gaulois, passa les Monts pour s'instruire dans son art, et traversant les nombreuses Colonies des Hétrusques et des Liguriens (4), arriva aux bords du Tibre, jusqu'à l'orgueilleuse Rome. Le culte de Numa, le Sénat de la Métropole du Monde, et les arts des Hétrusques, lui parurent moins dignes d'attention que les grappes de raisins, les figues et les olives. Il rapporta ces fruits dans son Pays. Ses Compatriotes, flattés de leur goût délicieux, passèrent

---

(3) C'est sans doute de *Dite Patre* que les Gaulois ont reçu leurs premières connoissances. (César de B. G. Liv. VI. C. 228.) Il équivaut à *Thuist*, *Teut* ou *Thoth*, qui signifie un souvenir, ou la tradition immémorable des ancêtres. L'Etranger qui étendit leurs lumières étoit leur Mercure, leur Hercule. Le tableau de l'Hercule Gaulois représente un Marchand.

(Martin, de la Religion des Gaulois).

(4) On les appelle aussi *les Ligures*. La Ligurie étoit une Province de la Gaule Cispadane.

les montagnes (5) pour en jouir, et occupèrent les vastes plaines qui bordent le Pô entre les Alpes et les Appennins (6). Des siècles s'écoulèrent sans être instruits du sort de leurs neveux ; ils ignoroient dans quel lieu paissoient leurs trcupeaux. Tout-à-coup ils virent s'approcher de leurs bords de vastes édifices flottans sur l'onde. Un nouveau Peuple débarqua sur leurs côtes ; instruit dans tous les arts, utile dans la guerre et dans la paix, éclairé, prudent et sage, grand en esprit, et riche en vertus, il eut droit à leur admiration. C'étoient les Grecs qui fuyoient un Maître.

Cause de leur civilisation.

Après avoir vaincu le Monarque de Babylone, tous les Rois ses Alliés et ses Sujets, Cyrus attaqua avec des forces supérieures les Villes de la Grèce, sur les côtes de l'Ionie. Le sort de l'Asie entière leur étoit préparé ; elles devoient devenir tributaires d'un seul homme. Les

(5) Plin. Hist. Nat. Liv. XII. C. 1.

(6) Lib. V. Cap. 33. Florus, L. I. C. 13. Justinus, L. XX. C. 5. L. XXIV. C. 4. Aurel. Victor de Vir. Illus. C. 23.

Phocéens abandonnèrent leur ancienne Cité, et quittant l'Ionie le jardin de la terre, leurs Alliés et leurs amis de l'Eolie et des Isles voisines, compagnons de leur prospérité et de leur infortune, ils se rendirent aux bords sauvages où le Rhône descendu d'une montagne inconnue, après avoir traversé des régions désertes, se précipite par plusieurs embouchures dans l'immense bassin de la Mer Méditerrannée (7). Arrivés dans ces lieux incultes, ils y fondèrent la Ville de *Massalie* (8). Peu de Cités de la Grèce rivalisèrent avec elle pour l'étendue de son enceinte et l'éclat d'une réputation bien mérité; aucune ne l'égala en sagesse et en prospérité (9).

Quand les Princes de l'Europe auront lassé la patience de leurs Sujets, et que ni les montagnes, ni les marais, n'offriront plus d'asyles à la liberté, combien

---

(7) Hérodote, L. I.

(8) Massilia, Marseille.

(9) La plupart des Anciens justifient cette assertion. Voyez *Hendrcichs Massilia.*

d'hommes suivront alors l'exemple des Phocéens !

Par cet enchaînement merveilleux des choses humaines, l'infortune des Ioniens produisit un changement sensible dans les mœurs du Nord. Massalie étoit presque sans territoire. Carthage la surpassoit par la prospérité de son commerce, et sa puissance sur les mers. Ses pavillons étoient respectés au nord et au couchant. Le négoce de la nouvelle Cité se borna d'abord à des côtes inconnues, et à l'intérieur du Pays. Elle peupla tout l'espace entre la Mer et le Rocher de Monaco, jusqu'au fleuve Sucro (10), de Colonies florissantes (11). Plusieurs Peuples de l'Espagne, des Gaules et de l'Italie, se réunirent pour pratiquer de grandes routes qui facilitoient le transport des marchandises. Les Habitans restituoient les vols commis dans leur Pays (12). Par-là, les

---

(10) *Jucar*, dans le Royaume de Valence. Selon d'autres, *Xucar*.

(11) Strabon donne leurs noms dans la description de l'Espagne et des Gaules.

(12) *Arist. de Mirabilib.* Cet Ouvrage n'est pas de

Nations se rapprochèrent, les agrémens de la vie se multiplièrent. Le desir d'en jouir développa les prodigieuses ressources, et les forces de ces hommes, dont, jadis, l'existence passée dans une ignorance avilissante, n'étoit qu'un long sommeil. Alors leurs descendans apprirent à tirer de la terre, en la cultivant, les alimens que leurs ancêtres avoient dérobés. L'agriculture donna la propriété des champs labourés, la propriété occasionna des loix. D'un bout des Gaules à l'autre, il s'éleva de vastes Cités. Emules de Massalie, elles furent gouvernées par les principaux Citoyens (13), d'après des loix sages (14). La doctrine d'une vie à venir (15) mit un frein à l'effervescence naturelle des hommes, et enflamma leurs esprits. C'est des Masseillois que les Peu-

---

ce Philosophe, mais il ne paroît guère plus récent. Compar. avec Diod. de Sici. L. IV.

(13) Strab. L. IV. P. 301. Cæsar, L. VI.

(14) Strab. l. c. P. 270. Justinus, L. XX. C. 5; Val. Max. L. II. C. 6; Tacitus Agric. C. 4.

(15) Cæsar, l. c. c. 14. Cicero, Tufcul. L. II.

ples des Gaules apprirent à écrire en caractères grecs (16). Le Commerce nécessita les contrats ; mais les maximes de la vie et les exemples de leurs Pères ne furent gravés que dans leurs cœurs.

Découverte de l'Helvétie.

Non loin de Massalie, sont les embouchures du Rhône. Vraisemblablement ce fleuve a conduit les habitans de cette contrée jusqu'à sa source. Dans les campagnes voisines de *Lugdunum* (17), il découloit du Mont-Jura, nom commun alors à toutes les montagnes couvertes de forêts (18). Du haut de la roche escarpée dont il se précipitoit avec bruit, on découvrit le vaste bassin du Léman (19), appelé par

(16) Cæsar, L. 1, c. 29. L. VI. c. 14. Strabo. l. c. p. 304. Tacit. Germ. c. 3.

(17) Lyon.

(18) Jura. *Jures* se trouve encore comme un nom appellatif dans les Documens du treizième siècle. Il s'est conservé jusqu'à nos jours dans le mot de *Joux*. On dit les *Hautes-Joux*. Voyez les Variantes dans Plin. H. N. L. III, c. 4.

(19) *Léman*, *Liman*, *Limen* est aussi un nom appellatif.

les

les Grecs le Lac-du-Désert (20). Sur ses bords, on voyoit des monts plus élevés que ceux entassés par les Titans pour assiéger l'Olympe (21). Les eaux limpides du Rhône, égales au lait en blancheur, couloient dans le lac par un passage étroit (22), à travers une longue vallée (23); leur source étoit cachée sous la glace éternelle de la montagne dont les Grecs (24) nommoient la cîme *les Colonnes-du-Soleil*. Les rayons naissans de l'astre du jour l'éclairent la première, et la dorent plus long-temps que les plaines, quand il est prêt à se coucher. Mais les effrayantes beautés de la

---

(20) Vetus mos Græciæ,
Vocitavit Æción.
Festus Ruf. Avien. Orat. Marit.

(21) Polib. Fragm. Tom. II, page 1504. Strabo, p. 319. Silius, L. III, v. 141.

(22) Saint-Maurice.

(23) Le Valais.

(24) Quod de Editaminiq Gentici cognominant
Solis columnas. (*Festus, L. C.*).

Le mot de *fourches* doit peut-être son origine à cette dénomination, ou du moins peut-on par-là en expliquer l'étymologie.

Nature dont ces Pays offrent le magnifique tableau, restèrent inconnues aux Grecs & aux Romains. Ils n'ont pas vu ces gouffres énormes de cristaux éblouissans, et parlent de ces contrées comme de paysages qui, de loin, semblent se confondre l'un dans l'autre (25). Les sources du Danube et du Rhône sont voisines, disent les Anciens : ce dernier fleuve se partage en trois bras ; le premier se jette dans l'Océan, le second dans la Mer Méditerranée, et le troisième, sous le nom d'Eridan (26) ou de Pô, dans la Mer Adriatique. D'autres regardent le Rhin, la Saône, la Loire et le Rhône comme des bras différens de la même rivière. Polybe se vante de connoître particulièrement le pays des montagnes, et ne

(25) Eschil. et Eurip. apud Plin. H. N. L. XXXVII. c. 3. Thimos. et Erastothen. apud Strab. L. II, p. 149. Timagen. apud Ammian. Marcell. L. XV. Strabo, L. II, p. 123. Le *Scholiaste d'Appollon.* Argonaut. L. IV. Jul. Honor. et Atticus, in Cosmogr.

(26) Roden (Rotten) étoit le nom appelatif de chaque fleuve dans l'ancien langage : ce qui peut avoir contribué à confondre le Rhône et l'Eridan, et cette rivière d'Italie avec l'Eridan de la Prusse.

nomme que le Benacus, le Larius et le Verbanus (27); les lacs les plus considérables lui étoient inconnus : de même il ne connoît qu'un passage (28) entre Turin et la Rhétie. Doit-on s'étonner si les Poëtes assurent dans leurs chants, que, « sorti » des coins les plus cachés de la terre, » échappé des sombres demeures d'une » nuit éternelle, le Rhône précipite ses » flots dans des lacs orageux, au mi- » lieu des tristes cantons habités par les » Celtes » (29)?

Position géographique des Helvétiens.

Ces Celtes étoient des Helvétiens descendus des Gaulois. Un événement inconnu les avoit engagés à passer le Rhin. Des bords du Mein (30), ils s'étoient avan-

(27) Lago di Guarda, di como e il maggiore.

(28) Polib. L. C. Varro. Fragm. Appianus, de B. Civ. L. I.

(29) Appolonius Argonaut. L. IV, v. 627--646.

(30) Tacitus Germ. c. 28. L'opinion de ceux qui, dans cet endroit, veulent qu'on lise *Œnum* au-lieu de *Mœnum*, n'est aucunement fondée. Mais il est incertain si ce passage de Tite-Live (L. XXI, c. 38 : *Itinera quae ad Penninum ferunt, obsepta Genti-*

cés jusqu'au lac Léman. La culture pénible de contrées sauvages et montagneuses leur laissoit peu de loisir à donner aux armes. Amis de la paix (31), et cependant endurcis par un climat rigoureux et un genre de vie incommode, ils avoient conservé la réputation méritée d'un grand courage (32). On les appeloit *riches* (33); les eaux qui découlent des Alpes, charrient quelques paillettes d'or. Ils apprirent à écrire en caractères grecs (34). Distingués en quatre Cantons unis par une alliance inviolable, ils jouirent d'une tranquille liberté, jusqu'à ce qu'un Peuple étranger déchira les liens de la confédération, en reveillant chez quelques-uns d'entr'eux le desir de plus grandes richesses.

---

bus Semi Germanis), doit être appliqué aux Helvétiens ou aux anciens Habitans du Bas-Valais.

(31) Posidon. apud Strab. L. IV.

(32) Cæsar, de B. G. L. I, c. 1.

(33) Πολυχρυσοι Posidon.

(34) Cæsar, ib. c. 29.

CHAPITRE III.

Première Guerre des Helvétiens contre les Romains (1).

TROIS cent mille combattans de plus d'une Nation, dont les Cimbres étoient la principale, quittèrent l'Orient avec leurs femmes et leurs enfans, et les trésors de cent Peuples vaincus. Depuis le Danube jusque dans l'Illyrie et au-delà du Rhin, ils exercèrent leurs ravages. Un Canton de l'Helvétie, les Tigurins (2) abandonnèrent

Sujet de cette Guerre.

(1) *Jean Muller* (Bellum Cimb. Zurich, 1772) a rassemblé deux cent quatorze endroits des ouvrages des Anciens, où il est fait mention de cette guerre, et les a mis en ordre. Il faut y ajouter les suivans : *Cicero*, Tuscul. L. II, c. 27 ; de Oratore, L. II, pro domo ; de Provinciis consul. pro Balbo ; pro Milone. *Propertius*, L. II, Eleg. II ; L. III, Eleg. III. *Manilius*, L. IV. *Juvenal*, satyr. VIII. *Plutarch.* Camillo, Mario, p. 409 ; Lucullo, Cæsare, Othone et *Claudian*.

(2) César donne ce nom aux Peuples d'un des

les sages mœurs de leurs Ancêtres et de leurs Confédérés, se joignirent aux Cimbres, aux Teutones et aux Ambrons (3), et passèrent le Rhin pour piller les Gaules. Les Belges, au nord de la rivière *Matrona* (4), défendirent leur Pays. Les hordes cimbriques traversèrent tous les autres sans obstacle, et laissèrent partout des traces de leur cruauté. Les Gaulois, enfermés dans des Villes, tourmentés par la crainte et la famine, se nourrissoient de la chair de leurs parens. Les Cimbres, riches des dépouilles de tous les Peuples des Gaules et de l'Aquitaine, se montrèrent dans la Provence non loin de Massalie, sur les frontières de l'Empire de Rome. Leur stature gigantesque, leur courage féroce, leurs longues piques et leurs cris de guerre étonnoient les yeux

---

quatre Cantons qui composoient la Société Helvétique. C'étoient les Habitans de *Tigurum*, aujourd'hui Zurich.

(3) Peuples de la Gaule. Selon *Festus*, ils habitoient les environs d'*Embrun*; et selon *Cluvier*, les Cantons de *Zurich*, *Berne*, *Lucerne* et *Fribourg*.

(4) La Marne.

et étourdissoient les oreilles. Fermes, inébranlables et serrés dans le combat, on ne pouvoit pénétrer dans leurs lignes, ni les arrêter : il falloit une connoissance toute particulière de l'Art de la Guerre pour résister au choc de ces Barbares. Ils défirent le Consul Silanus.

Pour éloigner l'ennemi de l'Italie, les Romains envoyèrent Lucius Cassius au-delà des hautes Alpes. Ce Consul porta la guerre dans le Pays des Helvétiens. Alors les Tigurins abandonnèrent la Provence, se hâtèrent de retourner dans leur Patrie, et hasardèrent de combattre le Consul sans les Cimbres. Ils trouvèrent l'ennemi sur le bord du lac Léman. Les deux armées s'avancèrent l'une contre l'autre : les Romains, pour préserver leur Pays des incursions des Barbares, et ceux-ci, sous la conduite de Diviko, jeune-homme d'un courage héroïque, pour défendre et sauver leurs foyers. Ce combat se donna l'an de Rome 646. Long-temps déjà les Romains s'étoient soumis l'Italie; déjà ils avoient renversé le trône du grand Alexandre, subjugué la Grèce entière, et

Victoire remportée sur les bords du lac Léman.

l'Asie jusqu'au Taurus ; détruit Carthage, et depuis l'Orontes (5) jusqu'au Darius, forcé toutes les Nations à la crainte ou à l'obéissance. Ce fut après ces exploits, qu'ils marchèrent contre les Helvétiens sur les bords du Léman. Ces bords sont coupés par tant de collines et de marais (6), qu'il est difficile aux étrangers d'y échapper à toutes les embûches que peuvent leur dresser les Habitans du pays. Les Tigurins remportèrent une victoire complette ; le Consul Cassius et L. Pison son Lieutenant restèrent sur le champ-de-bataille, et avec eux la fleur de l'armée. Caius Popilius, le second Lieutenant, revola dans le camp ; mais pouvant facilement manquer de vivres et perdre la retraite dans ces passages étroits, il laissa les troupes à la discrétion des Helvétiens. Ceux-ci prirent la moitié des armes et du train de l'ennemi. Les Romains donnèrent des ôtages,

---

(5) Mont de la Médie, près d'Echatane.

(6) Aux environs du Port-Valais et de Villeneuve ; le Consul pénétra vraisemblablement dans l'Helvétie par le passage des Apennins.

et passèrent sous le joug (7). Cependant les Cimbres défirent Scaurus. Les *Séquaniens*, dans les gorges du Mont-Jura, devinrent leurs amis ; et beaucoup de Peuples sur les frontières de la Provence brisèrent les fers dont Rome les avoit chargés.

Bientôt après, les Helvétiens détruisirent entièrement une Armée Consulaire de quatre-vingt mille hommes. Toute l'Italie apprit avec effroi ces miracles funestes : on se ressouvint de Brennus. Rome, en danger de perdre en un seul jour son Empire et sa liberté, le prix de quatre siècles de victoires, s'arma de vœux pour les Immortels. Trop de sécurité pendant Issue de la guerre.

(7) On seroit tenté de révoquer en doute cette dernière circonstance. Il n'en est fait aucune mention dans les fragmens qui nous sont parvenus *de la justification de Popilius* (*Rhetor ad Herenn. P. I. II.*). César, il est vrai, en parle affirmativement, lui qui avoit à se défendre d'avoir entrepris la guerre contre les Helvétiens. Cependant cet endroit de ses Commentaires pourroit bien être un de ceux auxquels Asinius Pollion nous avertit de ne pas ajouter aveuglément foi.

la paix lui en fit redouter l'interruption. Mais une guerre inutile et pénible dans les Pyrénées fit négliger aux Cimbres le moment favorable pour délivrer plus de cent Peuples du joug de l'orgueilleuse République. Le Consul Caius Marius profita de cet intervalle pour rendre aux Armées Romaines leur ancienne dignité par une bonne discipline et des manœuvres souvent répétées. Il y réussit; et remportant près d'Aquæ Sextiæ (8), sur les troupes des Teutones et des Ambrons une victoire décisive, il obtint sur eux cette supériorité que donne toujours l'esprit sur l'ignorance.

Les Cimbres, avant ce combat, avoient traversé beaucoup de cantons des Gaulois au nord des Alpes, et cotoyé les Pays qui font aujourd'hui l'Italie jusqu'à l'Evêché de Trente. L'hiver, ils passèrent les montagnes avec les Tigurins leurs Alliés. Après avoir défait le Consul Catulus, ceux-ci occupèrent les passages, et les Cimbres campèrent avec toutes leurs

---

(8) Aix en Provence.

troupes dans la campagne *Raudique*, près de Vérone. Marius, après la victoire, courut à ce nouveau danger; il ne vouloit jouir des honneurs du triomphe, qu'après avoir sauvé l'Italie. Habile à maintenir la discipline parmi les troupes, Général sévère comme les anciens Héros de Rome, expert dans l'Art de la guerre comme les plus célèbres Capitaines de la Grèce, il étoit la terreur de ses Soldats, et son armée l'effroi des Barbares. S'il eût su contenir son ambition comme il contenoit ses Guerriers, il auroit mérité le nom de Grand.

L'an de Rome 652, sous le cinquième Consulat de Caius Marius, et le premier de Marcius Aquilius, le vingt-neuf de *Quintilis* (aujourd'hui le mois de Juillet), avant le lever de l'aurore, Marius conduisit son armée au champ-de-bataille. Les brouillards couvroient encore les bords de l'Athesis (9); l'aile gauche et l'aile droite étoient composées de trente-deux mille hommes, combattans sous ses ordres;

---

(9) L'Adige.

au centre, étoit l'armée de Catulus, forte de vingt-trois mille Guerriers. Les Cimbres, armés de longues hallebardes et de sabres, inébranlables dans leurs rangs, s'approchèrent en bataillon quarré, large de trente stades, et défendu par un détachement de vingt mille Cavaliers couverts de fer, de boucliers blancs, et de grands casques ornés de panaches et d'aigrettes d'oiseaux sauvages. Ces Cavaliers prirent la fuite. Une trop grande partie de l'Armée Romaine les poursuivit. Tout-à-coup les Hordes des Cimbres, fortes de plus de cent cinquante mille hommes, donnèrent sur le dos des ennemis imprudens. La cavalerie revint sur ses pas, et les forêts et les montagnes retentirent des cris de triomphe des Barbares. Marius et Catulus ne combattoient pas seulement pour leur gloire et pour leur Patrie, mais pour les mœurs, les loix, les sciences et les arts du midi, pour tout ce qui nous est parvenu de Rome de louable et de grand. Dans cette extrémité, Marius promit à haute voix les plus beaux sacrifices au Maître des Dieux. Aussi-tôt le soleil dis-

sipa les ténèbres de l'horison obscurci par les brouillards ; ses rayons éclatans éblouirent l'ennemi ; un vent impétueux chassa la poussière de la terre contre les Cimbres. Les Romains combattirent avec un courage digne de leur République, de leurs Aïeux et de leur Général ; marchant enfin sur les cadavres de ceux qui les avoient enveloppés, ils s'avancèrent contre les rangs en désordre et ouverts des prétendus vainqueurs, et par leur défaite, calmèrent les appréhensions du Nord et du Midi.

Etat de l'Helvétie.

A cette funeste nouvelle, Diviko ramena les Tigurins dans leur Patrie : on n'osa les y attaquer. La Nature défend l'Helvétie contre les aggressions hostiles. Suivant sa position sur le globe, elle ne devroit jamais obéir ni jamais commander : les Alpes, le Mont-Jura, et le Rhin sont à-la-fois les forteresses inexpugnables de sa liberté, et des remparts contre ses voisins. Mais les productions de la Nature n'y sont pas spontanées. L'Agriculture y exige une longue expérience et un travail assidu. Aujourd'hui

la Suisse est assez étendue pour douze cent mille hommes (10) ; après la guerre des Cimbres, elle l'étoit à peine pour moins de quatre cent mille (11). Des peuplades libres et nombreuses fleurissent aujourd'hui dans des gorges de montagnes, où l'on découvre peu de traces (12) d'habitations anciennes. Les

---

(10) A peine y en a-t-il autant dans les Treize Cantons. On s'étendra davantage là-dessus dans la dernière Partie de cet Ouvrage.

(11) Livius, L. XXXIX, c. 22, *54*, *55*.

(12) La plus haute contrée où l'on trouve des vestiges d'anciens Habitans, est *Ellichsried*, près de Schvvartzenbourg. Dans une plaine, on voit les indices d'un rempart en demi-lune, et d'un fossé large de douze pieds. Quatre pieds sous terre, sont des briques larges de quatre doigts, et d'autres restes de maçonnerie. On y a trouvé un mort reposant dans un tombeau, sur une pierre jaune, de vingt livres de pesanteur. A ses pieds, étoit une poussière bleue, très-fine et douce au toucher. Ce petit nombre de monumens de la ville *Helisée* (ainsi la nomme la tradition), semblent moins sûrement dériver des Romains, que ceux des bords du lac d'Untervvalden. Peut-être sont-ils plus anciens.

bords des lacs étoient obscurcis par d'épaisses forêts.

Cinquante ans après que les Tigurins eurent abandonné les mœurs tranquilles de leurs Ancêtres, les Helvétiens, malgré leur courage intrépide, perdirent la liberté.

CHAPITRE IV.

De la grande excursion des Helvétiens.

Cause de cette excursion.

ORGÉTORIX, l'un des plus distingués des Helvétiens, possédoit dix mille esclaves, acquis en partie comme une part du butin dans les expéditions des Cimbres, et en partie soumis dans la guerre par la force de son bras. Depuis l'excursion des Cimbres, tout le Nord étoit en mouvement. Les Germains et les Helvétiens se livroient des combats perpétuels sur les bords du Rhin. Les foibles d'entre le Peuple se mirent sous la protection d'Orgétorix. Il gagna ceux qui étoient dans l'indigence par les sommes qu'il leur avança (1) : les Loix n'avoient aucun frein à opposer à des trésors immenses. Orgétorix aspiroit au pouvoir suprême. Pendant la paix, les Magistrats veilloient au main-

(1) Polybius, L. II. César, B. G. L. VI, c. 13. L. VII, c. 32.

tien

tien des Loix ; dans la guerre, l'autorité étoit entre les mains des Chefs des Combattans. Orgétorix en conséquence tâcha d'engager les Helvétiens à une grande entreprise, et de les entraîner dans de longues guerres. Les *Séquaniens* et les *Héduens* (2) adhérèrent à ce plan. Un siècle plus tard, Clovis, avec un pouvoir non supérieur au sien, acquit aux Francs une grande partie des Gaules, et à sa Maison l'autorité souveraine que briguoit Orgétorix.

Après s'être assuré de la Noblesse (3), il entra dans l'Assemblée des Confédérés, et leur tint ce discours : « Traîner une » vie languissante au milieu des pénibles » travaux qu'exige la culture d'un terrein » sauvage et dur, est un sort peu digne » de Guerriers invincibles qui ont glorieu» sement repoussé les nombreuses Légions » Romaines, et triomphé des Hordes » des Gemains. Qu'est-il besoin de vous

Résolution de l'entreprendre.

(2) Peuples de la Comté et du Duché de Bourgogne.

(3) Conjuratione Nobilitatis factâ.

» retrancher derrière des montagnes? Hel-
» vétiens, vous devez et vous pouvez
» vous choisir les plus belles contrées des
» Gaules, pour y fixer votre demeure.
» Qu'elles deviennent votre patrie ! vous
» en déterminerez les limites, vous les
» reculerez à votre gré ; votre courage
» héroïque sera votre rempart ». Il dit,
et les quatre Cantons de la Ligue Helvétique décidèrent unanimement : « qu'après
» trois ans révolus, tous les Helvétiens
» avec leurs femmes, leurs enfans, leurs
» troupeaux, et leurs ustensiles, se met-
» tront en marche ; ils abandonneront
» l'ingrat et stérile Pays de leurs Pères,
» pour en conquérir de plus beaux (4).
» Cependant Orgétorix se rendra, en qua-
» lité d'Ambassadeur, auprès des Héduens
» et des Séquaniens ; il leur demandera
» leur amitié et le passage par leurs De-

(4) On seroit tenté de conjecturer de cette résolution, que les Helvétiens n'avoient pas long-temps habité ce Pays ; mais le nombre de leurs Villes, et ce que Posidonius en dit, semblent réfuter cette conjecture.

» maines. D'autres annonceront le projet » de cette excursion aux *Rauraques* (5), » aux *Tulinges*, aux *Latobriges* (6) et aux » (*Bojes* 7), et les inviteront à prendre » part aux conquêtes des Helvétiens ». L'Assemblée se sépara. Ses Membres retournèrent dans les villes et dans les campagnes; l'Helvétie entière fut en mouvement pour labourer les terres, les ensemencer avec soin, et se préparer au grand jour où se devoit faire l'excursion projetée. Tous, mais principalement les Tigurins, brûlèrent du desir de le voir arriver.

Cependant on rappporta aux Chefs de la Nation, qu'Orgétorix s'étoit conjuré avec beaucoup de Puissances voisines pour usurper le pouvoir suprême: aussi-tôt on se saisit de sa personne. Il sembloit dan-

(5) Dans le Canton de Bâle et en Suabe. Plin. L. IV, c. 12. Ammian. L. XXII. Ptolom. L. II, c. 9.

(6) Les demeures de ces deux Peuples ne sont pas assez déterminées. Voyez le premier Livre de cette Histoire, chap. V, n. 10; et L. II, chap. II, n. 53.

Ils habitoient les bords du lac de Constance.

gereux aux Législateurs de laisser la liberté à un homme capable d'un projet si noir. Orgétorix, comme Député chez les Alliés, et chargé de traiter avec eux, refusa de répondre : la force de son parti, le nombre de ses débiteurs et de ses esclaves lui servoient d'appui. Alors les principaux de la Nation exhortèrent le Peuple à défendre les Loix contre l'usurpation de l'autorité souveraine. Il étoit ordonné que celui qui prétendroit au pouvoir suprême, seroit livré aux flammes. Orgétorix ne l'ignoroit pas : il vit l'amour excessif des Helvétiens pour la liberté, et mourut vraisemblablement en portant sur lui-même des mains homicides (8).

Excursion des Helvétiens.

Des hommes libres font par eux-mêmes ce que les Rois font au nom des Peuples soumis à leur obéissance. L'année de la grande excursion approcha : les Habitans

(8) *Orosius* (L. VI, c. 7.) *ad mortem coactus*. Qui sait si l'auteur de la grande excursion des Helvétiens, qui, par ses liaisons, auroit pu être couronné d'un heureux succès, ne fut pas sacrifié par la ruse d'ennemis jaloux, comme *Alcibiade* chez les Athéniens, dans la guerre de Syracuse ?

armés, de tous les Cantons tinrent une dernière assemblée dans leur Patrie : on y détermina le jour où toute la Nation devoit se rendre à l'embouchure du Lac Léman, sur les bords du Rhône. Pour la dernière fois, chaque Citoyen courut de cette Assemblée dans la demeure de ses Pères. Les vieillards infirmes, les femmes, les enfans furent chargés sur des charriots. On se pourvut de vivres pour trois mois. Ils emportèrent aussi leurs meilleurs effets. Après cela, les Helvétiens brûlèrent douze villes, quatre cents bourgs ou villages, toutes les habitations éparses dans le Pays, et les réduisirent en cendres. Leurs Alliés suivirent cet exemple. Vingt-trois mille *Rauraciens*, hommes et femmes, vinrent du Jura. Ils furent suivis de vingt-six mille *Tulinges*, et de quatorze mille *Latobriges*. Trente-deux mille *Bojes* valeureux quittèrent les bords des Eaux Vénitiennes et Acroniques (9). Les quatre Cantons étoient composés de deux cent soixante-trois mille Helvétiens robustes et fameux par

(9) Le Lac de Constance. Mela, L. III, c. 2.

leur courage. Parmi eux, brilloit à la tête des Tigurins, un Héros blanchi sous les armes, Diviko : un demi-siècle auparavant, il avoit vaincu le Consul de Rome, et sauvé la Patrie.

Obstacles qu'ils rencontrent.

Cependant les Gaulois attendoient dans un morne silence, et redoutoient l'orage prêt à fondre sur eux. Sous le Consulat de P. Calpurnius Pison, et d'Aulus Gabinius, les Romains envoyèrent le Consul de l'année précédente, Caius Julius César, pour commander l'armée dans la Province des Gaules. Ils ordonnèrent la revue des troupes dans la Provence et dans l'Italie, après avoir rappelé les Officiers en semestre sous les armes ; on députa des Ambassadeurs aux Villes des Gaules (10) ; et César, avec sa promptitude ordinaire, vola de Rome à Genève.

Cette Ville étoit située dans le Pays des Allobroges (11), sur une colline près de l'endroit où le Lac se jette dans le Rhône.

---

(10) Cicero ad Atticum, L. I, Ep. 17.

(11) Ils demeuroient dans le Dauphiné et dans une partie de la Savoie.

Le Peuple étoit soumis aux Romains ; accoutumé à l'obéissance, il cultivoit ses vallons et ses champs. César briguoit à Rome le même pouvoir auquel Orgétorix, pour sa perte, avoit aspiré chez les Helvétiens. L'un avoit autant de créanciers que l'autre de débiteurs ; mais la décadence des mœurs de Rome avoit préparé ses fers : la corruption y étoit générale ; les Romains ne savoient plus se gouverner eux-mêmes. Orgétorix, d'ailleurs, n'étoit pas un César : unique à tous égards, César n'a point eu et n'a pas trouvé d'égal dans l'Histoire.

Les Helvétiens lui envoyèrent des Députés à Genève ; ils lui demandèrent le passage à travers les Provinces de Rome, et promirent de ne pas abuser de la permission. César n'avoit qu'une légion à opposer à quatre-vingt-douze mille combattans. Il dit aux Envoyés, « qu'il y » réfléchiroit, et leur donneroit sa ré» ponse dans quelques jours (12) ». Au

(12) *Julianus in Caesaribus.* Peut-être est-ce à cette époque que mourut son Affranchi à Genève. Voici son Epitaphe : *C. Julius Caesar Longinus*,

bout du temps fixé, les Helvétiens revinrent la demander. César répondit « que » les principes reçus des Romains ne lui » permettoient pas d'accorder à un Peuple » étranger le passage sur leur territoire, » et qu'il ne le souffriroit pas ». Aussi-tôt il fit élever un mur haut de seize pieds, avec quatre tours au midi du Rhône, à neuf mille pas de ce fleuve (13), et expédia de tous côtés des ordres pour faire avancer les légions voisines qui devoient renforcer sa petite armée. Rien n'a plus mérité à César le nom de Grand, que son activité; il desiroit la guerre moins pour étendre l'Empire de Rome, que pour gagner le cœur des soldats.

Les efforts des Helvétiens pour forcer ce passage furent superflus. Ils le tentèrent par les fourches des montagnes, par des

---

C. Julii Leibertus, perruptis montibus, huc tandem veni, ut hic locus meos contegeret cineres. Apollo tuam fidem! -- T. Fulvius, commilito commilitoni. Vale Longine aiternum . . . Sit tibi terra levis.

(13) *Appianus* compte cent cinquante stades. Voyez *Abauzit*, dans *Spon*. Hist. de Gen. T. II, de l'édit. de 1731. *in*-4°.

ponts de bateaux, et des radeaux sur le Rhône. Enfin les *Séquaniens* leur permirent de traverser leurs terres. Ces Peuples habitoient le Pays entre les sources de la Seine (14), le Rhin, le Mont-Jura et la Saône (15). Dumnorix, le plus puissant des *Héduens*, gendre d'Orgétorix, procura ce passage aux Helvétiens pour se les attacher. Les *Séquaniens* vouloient, par son intercession, se reconcilier avec les *Héduens* leurs adversaires. Ils avoient à se plaindre de leurs Alliés mêmes. Les Germains les opprimoient. Dumnotorix poursuivoit les projets de son beau-père; il vouloit s'arroger l'autorité souveraine. Plusieurs ambitieux nourrissoient, à la même époque, un semblable dessein chez des Nations différentes : mais ils succombèrent tous sous la bonne fortune de César. Lui seul réunissoit la plupart des qualités qui font les Héros.

Satisfaits de l'offre des *Séquaniens*, les Helvétiens montèrent jusqu'aux gorges du

---

(14) Sequana.

(15) Araris. Strabo, L. IV, p. 293.

Jura (16), et le passèrent dans un chemin si étroit, qu'à peine les charriots pouvoient le traverser à la file. D'un côté, les eaux du Rhône se pressent dans un lit de rochers, très-resserré, au-dessus duquel s'élève une haute montagne; de l'autre est un mur de roches perpendiculaires, effrayantes à l'œil qui veut atteindre à leur cîme. La route continue pendant plusieurs lieues entre des monts escarpés, au bord de précipices affreux, ou de vallées très-profondes : à peine étoit-elle praticable alors. Cependant tous les Peuples de l'Helvétie, et leurs Alliés, trois cent soixante-

---

(16) Il y a trois passages principaux : *Fort-les-Cluses*, *les Clés* & *Sainte-Croix*.. S'il est permis de hasarder des conjectures sur de semblables événemens, je crois que c'est par le *Fort-les-Cluses* que les Helvétiens dirigèrent leur marche. Les *Clés* les auroit trop éloignés des frontières des Allobroges, et des Romains dont César parle plus bas; ils auroient été moins à l'abri des attaques, puisqu'ils se seroient trop approchés de l'Armée d'Arioviste. Au reste, ils se décidèrent tard à tenter cette route. Dumnorix leur conservoit du ressentiment de la mort d'Orgétorix, ou du moins ils lui en supposoient.

dix-huit mille hommes avec leurs équipages y passèrent. Ils sortirent lentement des gorges du Jura, ayant à traverser des eaux croupies descendues des montagnes, et les bords bourbeux du lac de Nantua jusqu'au fleuve *Arar*, aujourd'hui la Saône. C'est là qu'ils construisirent des barques et des radeaux. Leurs talens dans cet art étoient très-imparfaits, et leurs travaux fort lents. Il fallut vingt jours aux trois Cantons pour passer cette rivière étroite et calme. Les Tigurins couvrirent la marche. De-là ils s'avancèrent dans les plaines fertiles des *Santones* (17).

Rome n'étoit connue aux Helvétiens que par la défaite de Cassius et l'insulte récente de César. Celui-ci apprit qu'ils marchoient le long de la Provence pour s'établir plus au nord des côtes de la Méditerranée. Il jugea à propos d'observer leurs entreprises avec des forces suffisantes, remit le Commandement de l'armée de Genève à son Lieutenant Labiénus, courut en Italie, y leva deux légions, en fit sortir trois des

---

(17) Leur nom est resté dans la Saintonge.

quartiers d'hiver, reparut promptement dans la vallée d'Ossula (18), chassa les *Centrons*, les *Grajoceles* et les *Caturiges* des passages des Alpes, tant par le pouvoir que par l'effroi de ses armes (19); traversa les monts avec plus de trente mille *Vocontiens* et *Allobroges*, entra dans la *Sébusianie* (20) au-delà du Rhône, et parut au dos de l'Armée Helvétienne. Les *Héduens de Bibracte* et les *Héduens Ambarrois* lui envoyèrent des Députés, et les Allobroges possesseurs des campagnes s'adressèrent à lui pour se plaindre des vexations des Helvétiens. Ceux-ci forcés par le besoin, prenoient les vivres, conquéroient des Villes, et emmenoient des enfans en ôtages. Ils exerçoient ces cruautés par-tout où les Chefs des Nations s'opposoient à les laisser passer sur leurs terres. Sans doute le défaut de discipline en a également fait commettre. Les *Héduens*

---

(18) *Ad Ocelum*, vraisemblablement *Domo d'Ossula*.

(19) Polyænus, L. VIII, c. 23.

(20) Le Bugey.

demeuroient depuis la Doux jusqu'à la Saône, et dans la partie méridionale du Duché de Bourgogne (21) : depuis longtemps ils étoient les amis de Rome. Les puissans *Arverniens* au couchant, et les *Séquaniens* à l'orient, les avoient harcelés par des guerres continuelles. César se réjouit de l'invitation de ces Peuples ; il brûloit du desir d'entreprendre leur défense, et de mener ses Guerriers au combat. La troisième veille de la nuit, il surprit et défit par Labiénus (22), qu'il avoit fait venir de Genève, les Tigurins restés encore de l'autre côté du fleuve. Le jour suivant, il fit passer la rivière à ses troupes.

Négociations.

Cette défaite ne surprit pas les Helvétiens ; mais ils s'étonnèrent de ce que César passa le Rhône en un jour. Le vainqueur de Cassius, le vieux Diviko lui fut envoyé pour traiter de la paix. Arrivé dans le camp de César, ce Général lui

---

(21) Strabo, l. c. Tacitus Ann. L. XI. Eumenius Pannegyr. Constant. c. 2.

(22) Plutarchus. Cæsar.

dit.: « Les Helvétiens vous font annoncer, » César, que si les Romains leur pro- » mettent la paix, ils guideront leur » marche vers le pays que vous-même » leur indiquerez. En nous combattant, » n'oubliez pas ce que nous avons fait » éprouver aux Romains. Ne vous enor- » gueillissez pas de la victoire, elle ne » sauroit nous déshonorer. Les Helvétiens » mesurent volontiers leurs forces en » pleine campagne dans une bataille ran- » gée. Gardez-vous, César, de rendre les » Gaules fameuses par vos malheurs ». Le Général Romain répondit : « L'injustice » des Helvétiens à l'égard des Gaulois, » amis de Rome, me rappelle, comme à » vous, ces temps où, au milieu de la » paix et sans aucun sujet, vous attaquâtes » inopinément les Romains, et parvîntes » ainsi à flétrir un instant leurs lauriers; » mais les succès de vos armes ne sont à » mes yeux qu'un bonheur passager; les » Dieux vous l'accordent pour rendre les » malheurs qui vous menacent de si près, » plus sensibles et plus violens. Si cepen- » dant vous restituez aux Héduens et aux

» Allobroges ce que vous leur avez en-
» levé, et si vous m'envoyez des ôtages
» de votre fidélité, je consens à la paix ».
Diviko répliqua ; « Les Helvétiens ne
» donnent point d'ôtages ; ils ont appris
» de leurs Pères à en recevoir : vous ne
» l'ignorez pas ».

A ces mots, il se retira. Les Helvétiens levèrent leur camp. César les suivit avec plus de quarante mille hommes. Sa cavalerie, forte de quatre mille guerriers, fut mise en fuite par cinq cents Cavaliers Helvétiens. Dumnorix, Général des Héduens, étoit à leur tête. Cet homme s'opposoit à tout ce que les principaux de la Nation faisoient en faveur de l'armée de César : il haïssoit l'empire de Rome, et voyoit ses progrès avec peine. Ses alliances, ses richesses, la force de son parti composé tout entier de Cavaliers bien montés, et sur-tout l'attachement du Peuple auquel il prodiguoit ses trésors, lui donnèrent du pouvoir dans les Gaules ; il vouloit les conserver libres, ou les gouverner lui-même. César jugeoit des sentimens de Dumnorix par les siens. Il fit servir la

haine des plus distingués des Héduens contre Dumnorix pour lui ôter les moyens de lui nuire.

Pendant quinze jours, la marche des Helvétiens fut lente et pénible. Les Romains les suivoient. Plus d'une fois, ils passèrent près du camp des ennemis. César ayant détourné à droite vers la ville de Bibracte pour renouveller ses vivres, ils se jettèrent du même côté, afin de le poursuivre ou de le dévancer. Pour les prévenir, César rassembla les fantassins sur une colline, et les rangea en ordre de bataille; sa cavalerie harceloit l'ennemi; il posta ses troupes au milieu du monticule. La première ligne étoit composée de quatre légions anciennes; les deux autres, de deux légions nouvelles et des troupes auxiliaires. Ne comptant, ni sur la valeur, ni sur la fidélité des Gaulois, il opposa aux Helvétiens des talens supérieurs, et les Troupes Romaines les plus exercées. Les combattans de l'Helvétie, après avoir fait de leur train et de leur bagage une barricade de charriots, avancèrent en serrant les rangs, défirent

la

la cavalerie, et se trouvèrent en face de l'ennemi. César, les voyant approcher, adressa la parole à ses soldats, et leur rappela en peu de mots la gloire de Rome, leur devoir, leur ancienne valeur, et la vengeance qu'il falloit tirer de l'outrage fait à leur Patrie. Après cela, il sauta de cheval, ordonna à tous les Cavaliers de suivre son exemple, en s'écriant: « Nous » nous servirons de nos chevaux pour la » poursuite de l'ennemi (23) », et donna le signal du Combat.

Aussi-tôt les Romains lancèrent leurs piques. Cette arme, longue de sept pieds, jetée avec violence du haut de la colline dans les rangs serrés des ennemis, perça plus d'un bouclier, ou y resta accrochée en se courbant : Marius s'en étoit servi dans la bataille contre les Cimbres (24). Beaucoup d'Helvétiens succombèrent sous ce premier choc. Plusieurs tâchoient en vain d'arracher la pique de leurs boucliers ; d'autres jetoient cette

(23) Plutarch. Cæs.

(24) Plutarch. Mario.

armure avec la lance. Dans ce désordre, la première ligne de César, armée de sabres, s'élança dans les rangs avant qu'ils fussent remplis. Les Helvétiens ne pouvoient gagner du terrein; la colline étoit entièrement garnie de troupes. Ils ne pouvoient non plus environner sa première ligne; les deux autres observoient tout, au haut du monticule, toujours prêtes à fondre sur eux. Pour prendre une position plus avantageuse, et faire quitter la sienne à César, ils se retirèrent vers une montagne, à mille pas du premier champ de bataille. César les suivit avec toutes ses forces. Quinze mille *Tulinges* et *Bojes*, qui couvroient la marche des Helvétiens, attaquèrent l'ennemi par les flancs découverts (25). Les Helvétiens eux-mêmes revinrent à lui du penchant de la montagne. Le choc fut violent et courageux. Cette foule de Peuples rassemblés n'avoient d'autre Patrie que ce champ de bataille; ils combattoient avec une ardeur et une intrépidité héroïque, en

---

(25) Dio-Cassius dit par le dos.

présence de leurs mères, de leurs femmes et de leurs enfans, pour tout ce qu'il y a de plus cher au monde, pour l'antique gloire du Nom Helvétien. A ces ennemis ardens, César opposa ses deux premières lignes ; il ordonna à la dernière de faire front aux Bojes par une évolution subite. Le combat fut long et opiniâtre. Dans cette extrémité, les Helvétiens restèrent dignes de leurs valeureux ancêtres; pas un seul d'entr'eux ne tourna le dos aux Romains pendant toute la journée. César, de son côté, combattit avec cet esprit à qui le projet de se rendre maître de Rome ne parut pas trop grand, et avec ce regard qui, dans aucun danger, ne lui laissa de l'incertitude dans le choix des moyens.

Cette journée fut la première de celles qui devoient le placer à côté des plus grands Généraux. Ses deux lignes s'étoient réunies. Par la transformation des centuries en cohortes, la légion depuis Marius avoit une discipline plus rigoureuse (26);

---

(26) Deux *manipuli* faisoient une centurie ; trois,

l'ardeur des soldats fut encore enflammée par la résistance des ennemis, et sur-tout par l'exemple de César, et leur amour pour lui. Ce ne fut que le soir fort tard que les Helvétiens, après une perte considérable, se retirèrent en bon ordre, en partie sur la montagne, en partie pour défendre les leurs dans la barricade de charriots (27).

Ne voulant pas laisser la victoire imparfaite, César conduisit une partie de ses troupes contre la barricade. Il crut qu'après avoir fait prisonniers les femmes et les enfans, l'Armée Helvétienne se rendroit à discrétion. Les ennemis paroissoient foibles, le désordre régnoit au milieu d'eux. Mais toute la Nation, sans distinction d'âge ni de sexe, digne des

---

une cohorte. Par l'établissement des cohortes, il y avoit moins d'intervalle dans les lignes.

(27) La meilleure relation de cette guerre se trouve dans les Commentaires de César lui-même, *de B. G.* L. I. C. I. ad. 29. Livius, Ep. CIII, n'est pas tout-à-fait exact. Polyænus, L. VIII, confond les évènemens. Dio, L. XXXVIII, a également des inexactitudes.

pères et des époux qui avoient péri sur le champ de bataille, combattit jusqu'au milieu de la nuit, et darda ses flèches à travers les charriots. La plûpart des Helvétiens trouvèrent ici la mort. Après un combat opiniâtre, les Romains percèrent avec violence dans la barricade. Alors le plus grand nombre des vieillards, des femmes et des enfans ne voulurent pas survivre à la perte de leur liberté et de leur ancienne gloire. Un fils d'Orgétorix et sa sœur furent emmenés captifs. Mille mères et mille enfans en bas-âge, à qui le malheur prêtoit des forces surnaturelles, coururent à l'armée qui étoit sur la montagne. L'air retentit de leurs plaintes et de leurs gémissemens. Ils se remirent aussitôt en marche, et la continuèrent, sans s'arrêter, pendant quatre jours et autant de nuits. Pleins d'inquiétudes mortelles, et d'effroi, ils traversèrent plusieurs cantons des Gaules, et arrivèrent enfin chez les *Lingones* (28). Les Romains pansèrent les blessés et inhumèrent les morts. Trois jours

(28) Aux environs de Langres en Champagne.

après, César leva son camp, et fit dire aux Lingones qu'il les traiteroit en ennemis (29), s'ils permettoient l'entrée de leur pays aux Helvétiens. Un seul jour leur avoit enlevé l'élite de leurs jeunes guerriers, leurs biens, leurs femmes, leurs enfans et leur gloire. Les angoisses, la douleur, la crainte, pendant une marche longue et pénible, et les horreurs de la faim, les réduisirent à une démarche humiliante. Ils députèrent les principaux de la Nation à César. Ce vainqueur les rencontra à la tête de son armée. Les Envoyés se prosternèrent, et implorèrent, en fondant en larmes, sa clémence et sa générosité pour obtenir la paix. César leur dit que les Helvétiens devoient attendre son arrivée. Il les atteignit bientôt, et leur ordonna de lui délivrer les esclaves transfuges et leurs armes, et de donner des ôtages. Les Helvétiens furent saisis d'effroi. Qu'est-ce qu'un Peuple sans armes ? A l'entrée de la nuit, six mille Verbigènes prirent la fuite vers le Rhin du côté de l'Allemagne. Les Gaulois les arrêtèrent dans leur course, et

(29) Plutarch. Cæsar.

les ramenèrent. César les avoit menacés de son courroux. Les fuyards furent passés au fil de l'épée. Il ne pouvoit souffrir qu'on le trompât. Alors tous les Helvétiens, les Tulinges, les Latobriges (30), ensemble cent mille hommes (31), souscrivirent aux conditions proposées. Ils craignoient qu'ayant mis bas les armes, César ne les environnât pour les détruire entièrement. C'est dans cette crainte qu'ils parurent devant le vainqueur.

Mais César leur dit : « retournez paisi- Paix.
» blement dans vos montagnes ; rebâtissez
» vos villes et vos villages. J'ordonnerai
» aux Allobroges qu'ils vous pourvoient
» des vivres nécessaires. Ne redoutez point
» d'ennemis : Rome vous reconnoît pour
» ses Alliés. Elle vous protégera. Vous
» ne serez point tenus de devenir Bour-

(30) Bojos Æduis concessit. *César.*

(31) Les Bojes doivent être ajoutés à ce nombre, parce qu'il ne regarde que ceux qui s'en retournèrent, et les Bojes, comme nous l'avons vu, restèrent avec les Héduens. Dans Strabon, L. IV, p. 294. Les nombres sont vraisemblablement falsifiés ; ils ne sont pas non plus dignes de foi dans *Orosius* (L. VI,

» geois de Rome (32). Vos Magistrats gou-
» verneront le Pays suivant les anciennes
» Loix ». Sensibles à tant de générosité, ils quittèrent les Gaules. César défendoit les passages du Jura et de Genève par sa Colonie Equestre Julienne (33), fondée à Noviodunum (34), sur les bords du Lac Léman (35). Le nom de Rome les garantissoit contre les irruptions des Germains. Eux-mêmes défendoient le passage des Alpes (36) pour la sûreté de l'Italie. La clémence de César, avant d'être maître du Monde, étoit une prudence digne des plus grand éloges. Elle fut depuis la plus belle qualité de son cœur généreux (37).

---

c. 7.), et ont sur-tout le moins de vraisemblance dans *Polyaenus*, L. C.

(32) Cicero, pro Balbo.

(33) Colonia Julia Equestris.

(34) Nion.

(35) *Deseruere ca votentoria fixa Lemano.* (Lucan. L. I. v. 396).

(36) Cette défense étoit sur-tout importante pour les Romains. Voyez Tacite, Hist. L. VI. c. 55.

(37) Ne leur donnant autre garnison que la mémoire de sa douceur et clémence. Montaigne, L. II, 33.

CHAPITRE V.

Des Peuples qui habitoient les Montagnes.

Les Hautes-Alpes en géneral.

LE nom des Hautes-Alpes est donné à quelques cîmes qui surpassant en grandeur tout ce qui est dans la nature, s'élèvent dans une atmosphère plus épurée. C'est de ces pointes que partent, comme d'un centre, plusieurs chaînes irrégulières de montagnes qui, par des détours considérables, forment un grand labyrinthe. Les Alpes du Canton d'Uri, d'Unterwalden, sur les frontières des Bernois, du Valais, de la Rhétie, font la pointe appelée le *Gothard* (1). C'est de-là que beaucoup de montagnes s'étendent en différens sens le long des lacs de *Thun*, de *Lucerne*, de *Zurich*, de *Constance*, de *Come* et du *Grand-Lac* (2). Les monts du nord étoient

---

(1) Pline, dans son H. N. L. III, a déjà observé que c'étoit *idem Alpium Tractus*.

(2) Lago maggiore.

sauvages et sans nom. Les vallées méridionales, déjà plus cultivées là où sont aujourd'hui le Valais, les Bailliages *Ennetburgiens* (3) et les Grisons, étoient habitées par plusieurs peuplades indigentes, qui vouloient rester sauvages et libres. On ne connoît ni leur origine, ni leurs alliances, ni leurs Héros ; mais elles prouvent combien la Patrie la plus stérile acquiert de droits à notre attachement, quand elle est libre.

Le Valais. Au pied de rochers escarpés et raboteux (4) commence le Lac Léman. C'est là qu'il a le plus de profondeur ; il y reçoit le Rhône, qui vient se précipiter dans ses eaux à travers un passage étroit, entre des monts d'une hauteur non moins prodigieuse. Depuis-là s'étend au pied de la Fourche (montagne de la chaîne du Gothard), une vallée étroite, longue de trente lieues : on l'appelle le Valais (5).

(3) Expression Suisse pour désigner les sept Bailliages sujets des Suisses dans l'Italie, au-delà des Alpes.

(4) Les Rochers de Meilleraye.

(5) Vallis Pennina, Valeria.

Au nord de ce Pays, sont les Vallées des Alpes plus élevées, et profondément cachées sous une glace éternelle. Au midi, est une longue chaîne de montagnes qui touche au passage de l'Appennin (6). Dans beaucoup d'endroits, l'hiver exerce ses rigueurs neuf ou dix mois de l'année; et ces mêmes vallons étroits souffrent, pendant quarante jours d'été, une chaleur excessive comme dans les régions brûlantes du *Sénégal* (7). Près des plantes que produit également la nouvelle Zemble, mûrissent des fruits qui demandent l'ardeur des climats de l'Espagne et de l'Italie (8). Plusieurs Peuples ont combattu contre les Romains pour la possession de ce Pays.

Les *Viberois* demeuroient dans les montagnes de la Fourche. Les *Ardyens* (9) faisoient brouter leurs troupeaux dans les Ses Habitans.

(6) Le grand Saint-Bernard, où *L. Lucilius Deo Pennino. O. M. donum dedit.* Martin, Relig. des Gaulois, T. I, p. 402.

(7) Observations de M. Haller dans une Lettre manuscrite. Le vent du Nord ne peut y pénétrer.

(8) Haller, Præf. Stirp. Helvet.

(9) Polyb. L. III, c. 47.

montagnes du nord, que les neiges n'ont pas couvertes depuis l'origine des siècles. On ne sait que les noms des *Tylangiens* (10), des *Téméniens* (11), des *Chabilkons*, des *Daliterniens* (12). Les *Séduniens* demeuroient aux environs de Sion ; les *Veragres*, près du passage du Rhône ; et les *Nantuates* (13), depuis là jusqu'au Lac (14).

Comment ils devinrent sujets de Rome. Ces trois derniers Peuples furent assujettis par César. Par des péages et des droits de transport excessifs, extorqués dans le passage de l'Appennin, ils minoient le Commerce ; d'ailleurs ils vivoient de larcins. Les *Valésiens* perdirent leur

---

(10) Ce pourroient être les Tulingiens.

(11) Leur nom paroît s'être conservé dans *Touttemaigne* : *Turris Temenica.*

(12) *Festus, Ora. Maritim.* parle de ces quatre Peuples.

(13) *Nant* signifie une rivière de forêt ; de-là vient qu'il y a beaucoup de Nantuates dans ces montagnes.

(14) Vraisemblablement jusque-là où finit le *Bas-Valais*. On pourroit s'expliquer par-là la situation de *Tauretunum*. (Marius, Chron. ad 553. Dans *Duchesne*, *Scrip. rerum Gallica*).

liberté ; ils en abusoient au détriment des Etrangers. Des forts et des défilés étroits les défendoient. Le courage étoit leur vertu, la liberté leur idole ; mais, ne sachant pas profiter de leur position avantageuse, ils furent obligés de demander la paix et de donner des ôtages. Servius Galba, qui commandoit la douzième légion et quelques détachemens de cavalerie, prit ses quartiers d'hiver en partie chez les *Nantuates*, en partie et sur-tout à *Octodurus* (15), bourg des Véragres, traversé par la *Dranse*. Galba se retrancha au couchant du fleuve, en face des Peuples de cette contrée qui demeuroient à l'autre bord.

Avant que le camp fût entièrement fortifié et muni de vivres, les *Véragres* résolurent de rendre cette vallée redoutable aux Généraux Romains par la destruction **Tentative pour conserver leur liberté.**

---

(15) *Caesar, de B. G. L. III. Strabo, L. IV, p. 312. Plinius, H. N. L. III, c. 19. Dio, L. XXXIX. Orosius, L. VI, c. 8. Octodurus* est aujourd'hui *Martigny*, ou du moins ce Bourg étoit aux environs de cette Ville.

des troupes de Galba. Le sacrifice de leurs vies et de leurs enfans en ôtage chez l'ennemi, leur parut préférable à la perte de leur liberté. Un matin au lever de l'aurore, ils s'emparèrent, avec les *Séduniens*, des hauteurs et du défilé. Galba se vit environné; les secours et les vivres lui étoient coupés. Soudain les *Séduniens*, les *Véragres*, animés par l'espèrance et le desir de se venger, tombèrent de toutes parts sur le camp ennemi. Les Romains leur opposèrent leur valeur ordinaire: mais des renforts venus de tous côtés augmentoient sans cesse le nombre des Barbares, et relevoient ceux qui étoient fatigués du combat. Les troupes moins nombreuses de Galba furent obligées de plier sous des forces supérieures. A midi, on combla les fossés du retranchement, on abattit les remparts, et tout fut préparé pour les escalader. Publius Sextius Baculus sentit ce qu'il devoit à son âge, à son *Primipilat* (16), et aux marques hono-

---

(16) *Primipilatus*, dignité militaire chez les Romains.

rables de son ancienne valeur. Volusinus, un Tribun Militaire, fut animé des mêmes sentimens. Ces deux Guerriers voyant les succès des ennemis, rappelèrent au Général les mesures dignes des Romains dans un semblable danger. Aussi-tôt il donna les ordres nécessaires. Les soldats jouirent de quelques instans de repos. Tout-à-coup les cohortes s'élancent des issues du retranchement, avec la fureur de Guerriers désespérés, l'élite du plus courageux des Peuples. Les Veragres étonnés cherchoient encore à pénétrer le dessein de l'ennemi, et déjà il s'étoit emparé des hauteurs. Une partie des Romains les attaqua en face avec une ardeur héroïque. Dix mille Barbares périrent sous leurs coups ; ils furent entièrement chassés des collines. Les troupes de Galba les occupèrent, et prouvèrent ainsi que la force d'une armée ne dépend pas du nombre des Guerriers, mais de leur discipline. *Octodurus* fut réduit en cendres. Galba prit ses quartiers d'hiver chez les Allobroges. Les Romains restèrent maîtres du passage ; mais ils accordèrent aux *Octo-*

duréens des droits que le *Latium* eut peine à acquérir par des alliances anciennes et de longues guerres (17). Le vainqueur même (faisons y une sérieuse attention), le vainqueur ne peut refuser son estime à des Peuples qui, ayant pris une position avantageuse, la défendent avec intrépidité.

Les Rhétiens : leur ancienneté. Entre la montagne de la *Fourche* et la source du Rhin, au pied du Mont Adule (18), demeuroient les *Lépontiens* (19), une branche des Rhétiens, et peut-être de la Nation des *Taurusques*. Ces derniers possédoient beaucoup de vallées des Alpes dans la chaîne du Gothard aux environs de Saluces, et dans la

---

(17) *Plinius*, H. N. L. III, c. 19. Bochat, Mémoires sur la Suisse, T. I, p. 296. Dans le troisième siècle, il est fait mention de *Forum Claudii Vallensium Octodurensium*, p. 142, T. I. de Bochat.

(18) Strabo, L. IV, p. 315 et p. 293. C'est à tort que *Dio*, L. XXXIX, prétend que la source du Rhin est hors des frontières de la Rhétie.

(19) Les Vibériens étoient déjà des Lépontiens. Plinius, L. C. Leur nom s'est conservé dans la Vallée Levantine.

Carniole

Carniole (20). Anciennement les Rhétiens étoient une grande Nation de l'Italie (21). Les Grecs et les Romains leur donnoient le nom de *Tyrrhéniens*, de *Trusques* ou d'*Hétrusques*. Celui de Rhétiens paroît avoir été la dénomination du langage de ces Peuples (22). Beaucoup de Villes gouvernées par des Magistrats librement élus, et d'après leurs propres Loix, étoient leurs Alliés. Ils s'étendoient depuis les Alpes jusqu'au Tibre. Leur culte admettoit des fêtes solemnelles. Leur croyance reposoit sur la tradition de leurs pères. Quant aux Arts, ils se trouvoient entre la grandeur gigantesque des Egyptiens,

(20) *Plinius.* Mais comme le nom de Taurusques peut avoir du rapport aux circonstances locales, et être appellatif, on ne doit pas attribuer une même origine à des Peuples dont les noms sont conformes.

(21) C'est depuis les temps où ils habitoient l'Italie, qu'il en est fait mention dans l'Histoire. Cependant, à en juger par leur nom, ils paroissent avoir existé dans des temps beaucoup plus reculés, dans les Pays du Nord.

(22) *Dyonis. Halic. Archaeol.* L. I, conduit à cette conjecture confirmée par d'autres Auteurs.

et la perfection des Grecs. Pendant une longue suite de siècles, ils défendirent leur liberté contre des Citoyens ambitieux et des Puissances étrangères : mais, à l'arrivée (23) des anciens Gaulois, les habitans de la plaine, au midi des montagnes, abandonnèrent les villes de leurs aïeux, et prirent la fuite. Une ligue de douze cités resta dans les vallées enchanteresses des Appennins, appelées la *Toscane* (24), à cause de leur beauté ; mais ce Pays n'étant pas d'une étendue suffisante, ou paroissant même trop peu sûr, les Rhétiens se retirèrent aussi dans les Alpes (25).

Description de la Rhétie.

Dans ces temps, il n'y avoit tout au plus que des sentiers dans les montagnes. Souvent ils étoient interrompus par des couches de glaces, des morceaux de rochers qui, du haut des cimes, tomboient

(23) Voyez le Chap. II, n°. 5 du Livre premier de cette Histoire.

(24) Appelée alors *Tuscia*.

(25) *Livius*, L. V, où il transforme peut-être le vieux *Résan* en un *Rhétus* plus moderne. *Plinius*, L. C. *Justinus*, L. XX, c. 5.

dans les précipices. Aujourd'hui encore les hommes et les animaux ne peuvent se défendre d'un mouvement de crainte en passant à côté de ces gouffres (26) impénétrables à l'œil, dans des chemins étroits et raboteux. Le Rhin couloit à travers des marais dans un lac fort étendu, large et profond (27). Les Rhétiens habitoient cette contrée, et s'étendoient jusqu'au grand lac. Ils l'appelèrent le Lac Vénitien (28), (peut-être d'après la baie de la mer de Venise), élevèrent sur des hauteurs des forts considérables (29), et bâtirent un autre *Lavinium*, un second *Ardea*, et un *Falisci* étranger à Camille.

Ce Peuple, devenu guerrier et sauvage, oublia les connoissances et les Arts des Trusques, se livra au brigandage, parce

Caractère des Rhétiens.

(26) Strabon a bien décrit ces sentiers.

(27) *Idem*, L. VII, p. 448. L. IV, p. 313. L. VII. p. 481. Comp. avec Plin. L. C.

(28) *Lacus Venetus*. Ce pourroient bien être les mêmes Peuples qui donnèrent ce nom à la baie de la mer de Venise, si le mot de *Vandales* désigne une Nation errante.

(29) *Arces Alpibus impositas tremendis*. Horat.

qu'on lui avoit tout enlevé, et ne connut plus l'obéissance, la crainte et l'humanité. Dans les villes Gauloises voisines (30), ils étrangloient les hommes, les fils, et les femmes enceintes à qui les Devins annonçoient un fruit mâle (31). En vain les Gaulois opposoient les Alpes, les Helvétiens l'étendue de leur lac, les Germains leur ardeur courageuse aux incursions des Rhétiens replongés dans la barbarie. Ils sembloient se venger sur tous les Peuples de la perte d'un Pays fortuné. La faim et la misère empêchèrent quelques-uns de troubler la paix. Ils changeoient le lait caillé de leurs troupeaux, du miel, de la poix, et du bitume, contre les fruits de la terre (32). Les Gaulois dans leur nouveau Pays et dans les demeures de leurs Pères, les Etrusques, et les côtes et les mers où se montroient leurs vaisseaux, leurs amis et leurs ennemis, des Peuples mêmes dont ils n'avoient jamais entendu

(30) La Lombardie faisoit les Gaules Cisalpines.
(31) *Strabo*, L. IV, p. 316. *Dio*, L. IV.
(32) *Strabo*, ibid.

le nom, tout subit le joug de Rome. Les Rhétiens seuls restèrent libres et sauvages dans les montagnes des Grisons, sur le territoire de Venise, dans l'Evêché de Trente, et dans le Tirol jusqu'au Danube. Depuis deux mille cinq cents ans, leur postérité parle le même langage (33).

Comment ils tombèrent au pouvoir des Romains.

L'an de Rome sept cent trente-huit, Octave Auguste régnoit en paix sur toutes les Nations depuis l'Euphrate jusqu'aux côtes de la Bretagne, quand tout-à-coup les Camunes, les Vennones, une branche des Rhétiens pillèrent des Villes tributaires de la Métropole du Monde, et lui rappelèrent les Peuples des montagnes. Octave envoya ses gendres Claudius Drusus et Claudius Tibérius Néron avec une armée contre les Rhétiens. Les Vindéliciens (34), Peuple au Nord de la Rhétie,

(33) Le *Ladinum*, dans la vallée d'Engadine et dans beaucoup d'autres contrées, est presque tel encore que Tite-Live le décrit, L. V. C. 33.

(34) Peut-être les Vandales, près du Lech. *Ptolom.* L. VIII, c. 12. Quant aux conjectures sur l'origine, les premières habitations et les noms des Peuples,

ayant les mêmes mœurs et les mêmes usages, devinrent les Alliés des Romains pour cette guerre. Au levant étoit le Noricum (35) sauvage et dans l'indépendance. La victoire la moins ensanglantée paroissoit la plus belle aux Guerriers de Rome. Ils cherchèrent à séparer l'ennemi. Drusus, ce jeune Héros en qui brilloit l'esprit du grand César, entra dans le Pays de Trente; son frère passa les Gaules. Les Rhétiens n'eurent pas le temps de s'appercevoir de son arrivée. Ses troupes avoient déjà percé dans le Pays des Vindéliciens; Tibère lui-même se montra sur le Lac. La Nature ne lui avoit pas refusé ses dons; et, s'il ne fût pas monté au Trône de l'Empire, peut-être se seroit-il distingué par des exploits glorieux. Drusus étoit attendu. Il défit les Barbares, entra dans le Pays, et ordonna d'ouvrir de grandes routes dans les Montagnes. Toutes

---

neque confirmare argumentis, neque refellere in animo est; ex ingenio suo quisque demat vel addat fidem. Tacitus.

(35) Plinius, L. III, c. 24.

les Nations du Nord furent attaquées à la fois, et vaincues. La victoire couronna Tibère sur le Lac contre les Vindéliciens. Ces malheurs jetèrent l'effroi au milieu d'un Peuple dont les aïeux avoient toujours combattu avec succès. Le désespoir transforma leur férocité naturelle en fureur barbare. Les femmes mêmes s'exposèrent au combat pour défendre leur liberté. Des mères arrachant leurs nourrissons à la mammelle, les lancèrent contre les Soldats Romains. Mais le seul amour de la liberté triomphe rarement de troupes aguerries et bien disciplinées. De tous les Peuples des Alpes, les Rhétiens furent subjugués les derniers. Enfin les Généraux Romains firent porter les armes à un grand nombre de jeunes-gens vigoureux. Ils apprirent le métier de la guerre dans les légions de Rome. La Rhétie fut contenue dans l'obéissance par un camp fortifié, et rendue tributaire (36).

---

(36) *Horatius*, L. IV, Od. 4. *Strabo*, L. IV, p. 313, 315; L. VII, p. 448. *Vellejus*, L. II, c. 39, 95, 122. *Plinius*, L. III, c. 20; L. XVI, c. 23. *Flo-*

C'est ici que finit la liberté originaire des Cantons de l'Helvétie et des Peuples des Monts Appennins et Rhétiens.

---

rus, L. IV, c. 12. *Suetonius*, Tib. c. 9. Claud: c. 1. *Appianus*, Illyr. p. m. 760. *Dio Cassius*, L. IV. *Eusebius* Chron: *Orosius*, L. VI, c. 21.

CHAPITRE VI.

Etat de l'Helvétie sous les Empereurs.

AVANT cette victoire, l'Empire de Rome s'étendoit depuis la source du Rhin au pied du Mont Adule jusqu'aux marais des Bataves ; les Rhétiens et les Vindéliciens au-delà de ce Mont accrurent encore sa puissance (1). Marbode, un Général des Germains, prudent et courageux, engagea beaucoup de Peuples à quitter les bords du Rhin supérieur, et les conduisit loin des Romains dans les Monts Carpathes. Quarante mille Suabes cédèrent aux instances de Tibère, et prirent possession des terres qu'il leur offrit (2). Les plus belles Provinces de la Germanie jusqu'à la Pannonie ressembloient à des déserts. Les

Les bornes extérieures.

(1) *Sallustius*, Fragm. L. I, p. 934. Cortii. *Suetonius*, Cæsa. c. 25. *Eutropius*, L. VI, c. 17.

(2) *Vellejus*, L. II, c. 108. *Suetonius*, Aug. c. 21. Ticer : c. 9. *Aurel. Vict.* Epit. c. 1.

Gaules étoient dépeuplées, la Rhétie inhabitée; et l'Helvétie avoit à peine conservé un tiers de ses Habitans, tant il avoit fallu immoler de victimes pour plier le Nord au joug de l'obéissance.

Leur défense intérieure.

Lucius Munacius Plancus, grand dans la guerre, et rampant à la Cour (3), conformément aux mœurs de ce siècle, fut envoyé chez les Rauraques. Le petit nombre de ceux qui étoient revenus de la guerre de l'Helvétie, demeuroient sur les bords du Rhin, près de l'endroit où est aujourd'hui Bâle, et où le fleuve se courbe au nord-ouest vers les Gaules. C'étoit la contrée la plus favorable pour observer le passage du Jura dans l'Helvétie, l'entrée du Pays des Séquaniens, les excursions des Germains, et les mouvemens des Rhétiens. Plancus y fonda la colonie d'Auguste (4). Pour lui attirer des Ci-

(3) *Vellejus*, L. II, c. 83.

(4) *Colonia Augusta Rauracorum. Plinius*, L. IV. c. 17. *Schœpflin.* Alsatia illust. T. I, p. 155. Elle étoit à l'endroit où le Rhin *modico flexu in occidentem vertitur. Tacitus*, Germ. c. 1.

toyens, on lui accorda les prérogatives des Villes Italiques. Elle jouit de l'immunité de la capitation. On y éleva un château fortifié, des temples magnifiques, des aqueducs et de superbes fontaines. Sur le penchant d'une colline, du haut de laquelle on découvroit le cours majestueux du Rhin, une partie des Gaules et de la Germanie, on bâtit un vaste amphitéâtre pour plus de deux mille personnes. Le luxe et la volupté, ces moyens pernicieux d'étouffer les souvenirs amers d'une liberté perdue(5), s'introduisirent dans cette nouvelle Cité.

La constitution du Pays.

César avoit réglé la constitution des Helvétiens. En faveur de leur antique gloire, ils jouissoient de tous les priviléges auxquels un Peuple soumis peut aspirer. Chaque Ville avoit deux Chefs. La Nation s'assembloit en Diète par Députés (6). Le Rhin et le Rhône portoient

(5) *Schœpflin*, L. C. Le nom de *Civitas Basiliensium* paroît pour la première fois dans *Sirmond notitia Provin. et Civit. Galliae*.

(6) *Conventus Helveticus*. Bochat, T. III, p. 534, jusqu'à la page 618.

aux deux mers les sapins du Jura (7) partis de Noviodunum et d'Ebrodunum (8). Bacchus conserva un culte particulier dans le bourg de Cully sur le Lac Léman (9). Du côté de la Germanie, étoit un Fort défendu par les Helvétiens mêmes, prérogative rarement accordée aux sujets de Rome (10).

Tant d'indulgence les rendit reconnoissans. Octave étant monté dans l'Olympe à sa soixante-seizième année, la plupart des Cités de l'Helvétie établirent un culte en son honneur (11). Les principaux de

---

(7) Delà viennent les *Ratiarii. Spon*, Hist. de Gen. T. IV, p. 86 de la petite édition comp. avec les *Antiq. d'Avenche de Schmidt*, p. 15. *Plinius*, L. XVI., c. 39.

(8) Nion et Iverdun.

(9) Libero Patri Cocliensi. *Délices de la Suisse*, T. II, p. m. 239. *Bochat*, T. II, p. 430.

(10) *Tacitus* Hist. L. I. *Cohors Helvetiorum*, se trouve en 148 dans *Schelhorn* Amænit. T. X, p. 1209.

(11) *Spon*. L. C. p. 50. Les noms de cette inscription sont remarquables : Q. *Stardius* Macer. Caius *Stardius* Pacatus. C. Albutius *Philogenes*. Statius *Anchialus*. Novellus *Amphio*. Corn. *Amphio*. p. 51. Sex. Attio *Carpophoro*. Recherches *de Spon*. p. 262. *Bochat*, T. II, p. 415.

la Nation paroissent avoir adopté les noms de quelques Romains puissans leurs protecteurs (12). Depuis que l'autorité souveraine se trouvoit entre les mains d'un seul, les Maisons anciennes, les Villes et les Nations n'étoient plus rien par elles-mêmes ; leur éclat et leur sûreté dépenpendoient du maître de Rome et du Monde.

Dans la Colonie de Noviodunum, Julius Brochus étoit Inspecteur des Charpentiers, Intendant des bâtimens publics, Juge supérieur de la Province, Tribun Militaire, Augure, Pontife et Sacrificateur (13). Des Charges, civiles, guerrières,

(12) En voici quelques-unes. *Julia Censorina*, Bochat, T. I. p. 482. *C. Julius* Sematus, Spon. T. IV, p. 11. *T. Julius* Valerianus, ibid. p. 46. *D. Julius* Cipito, ibid. p. 70. *G. Julius* Sergius, ibid. p. 40. C. *Plinius* Feustus, ibid. p. 57. Cependant, si cet usage n'étoit connu d'ailleurs, ceci ne le démontreroit pas. Ces hommes ont pu être des Romains.

(13) L. *Julius* P. F. *Brocchus* Val. Basus, Præf. Fabrum bis Trib. Mil. Leg. VIII Aug. Duumvir juri dicundo. Triumvir locorum publicorum persequendor. Augur. Pontifex, II vir, Flamen, in Coll. Equestre. *Vicanis* (*mis au lieu de* Vianis *ou* Sextanis, *comme*

sacerdotales se trouvoient souvent réunies dans la même personne. L'Empereur possédant seul le pouvoir absolu, les droits divins et humains, les arts et les conditions, tout étoit confondu dans la guerre et dans la paix. Quelquefois les Cités témoignèrent leur reconnoissance en érigeant à leurs Chefs des monumens pendant leur vie (14); mais les démarches des Peuples assujétis sont ordinairement suspectes de crainte ou de flatterie; et les dignités, des honneurs équivoques partout où d'autres voies que le mérite et les vertus y conduisent (15).

La défiance inspira à l'Empeur maître

---

on l'a prouvé il y a quelques années par la même inscription retrouvée dans la campagne de M. Vernet, près de Genève. Voyez aussi le n°. 21) Genavensibus *Lacuus* dat. *Bochat*, T. II, p. 463. *Spon*. T. IV, p. 57, 170.

(14) *D. Julius Ripanus*, Equo publico honoratus. *Bochat*. T. II, p. 464 et 497.

(15) Dans les Démocraties, on ne les accorde pas toujours avec une impartialité rigoureuse; mais on exige du moins une certaine modération. Pour plaire au Peuple, il faut les formes, les dehors de la vertu, souvent négligés dans les Cours.

du Monde le projet de supprimer les Patriciens, quoique descendans des anciens Conquérans de la Terre. Les fils des Plébéïens, flattés par César, ne prospérèrent pas. On les éloigna avec mépris. Les Généraux qui lui avoient acquis sa puissance, ne jouirent pas de la faveur du Maître de l'Empire : il les redouta. Des esclaves délivrés de leurs chaînes pour leur esprit ou leur beauté, gouvernèrent leur libérateur et le Monde entier (16). Ils levoient les impôts chez les Helvétiens (17). Pour s'élever au-dessus de ses Concitoyens, on rampoit à leurs pieds ; les Cités briguoient leur faveur, et leur dressoient des monumens (18). Diviko n'eut

---

(16) L'Histoire de *Philon* nous montre combien un seul projet pervers d'un semblable Favori, devient funeste à la Nation, et combien sa haine fut puissante.

(17) Comme *Donatus*. L'inscription se trouve dans *Wild*, *Bockat*, et tous ceux qui ont écrit sur Avenche.

(18) Protector Ducenarias. *Spon*. T. IV, p. 93. Asiatici. *comp*. *Tacit*: Hist. L. I, c. 59. Libertus J. O. M. arcum cum suis ornamentis. T. Ulpius Celsi libertus Verecundus, *ibid*.

d'autres honneurs que ceux de sa victoire. Plusieurs siècles ne nous ont transmis que les noms des Césars, des favoris qui les gouvernoient, et des Satrapes fléaux des Provinces (19). Le Genre-humain, sous leur sceptre de fer, retomba dans le néant de la servitude; et la tombe qui reçut les froides dépouilles des mortels, engloutit en même-temps le souvenir de leurs actions.

Dans les commencemens, les Empereurs et leurs héritiers favorisèrent le Valais de leur protection. Ils firent tracer des routes dans l'Helvétie (20). Des troupes défendoient les passages contre les brigands (21).

---

(19) Civitas Sedunorum. *Bochat.* T. I, p. 299. *Nantuates*, *ib.* p. 305.

(20) M. *Sinner* (voy : dans la Suisse occidentale), a répandu le plus de jour sur la connoissance des routes des Anciens. Voyez aussi *Strabon*, L. IV, p. 318; et dans *Bochat*, les Inscriptions, T. I, p. 142, 387, 496, 497, 499, 537.

(21) *C.* Lucco *arcendis latronibus praefectus.* Muratori *Thes. Inscriptt.* p. 167, n. 4. Les circonstances l'exigeoient. Voyez *Spon.* (T. IV, p. 151). *Caro Marciano optimo juveni et pientissimo, officio*

Mais

mais de semblables réglémens sont presque toujours mal-à-propos attribués à l'économie politique. Un bon Gouvernement admet des États-Généraux & des Loix. Parmi les Empereurs Romains, Auguste régna en père sur des enfans ; Tibère, en maître absolu sur des esclaves ; d'autres, en économes sages, cherchèrent à augmenter le produit de leurs vastes Domaines ; les Peuples chargés de chaînes obéissoient avec joie à des Maîtres généreux, et gémissoient sous une autorité despotique.

De grands forfaits, la valeur des troupes et sa propre prudence, acquirent à César le pouvoir souverain. Son règne fut une longue suite de bienfaits nés de la dissimulation. Insensiblement la clémence devint pour lui une heureuse habitude. L'Univers entier obéit sans murmure à des Loix aussi douces. Caractère des Cesars.

Tibère, plein de défiance et de ruses, L'an de l'Ere Chrétienne 14

inter Convicanossuos functo Aedil. Hunc mihi iniquè inimica manus abstulit conjugem carissimum et parentibus infelicissimis post caeteros unicum natum. Atismara *conjugi amantissimo et merentissimo.*

ajoutant encore la cruauté à ces vices, extirpa la plupart des anciennes familles ;
37 il enhardit Cajus à ne pas mettre de bornes
41 à sa férocité barbare. Sous Claudius, des femmes et des affranchis firent sentir aux
54 Romains l'opprobre du joug. Son successeur leur en fit éprouver les horreurs ; ils reçurent le prix d'une soumission lâche et avilissante. L'excès des plaisirs et la mollesse avoient rendu Néron, dès son jeune âge, insensible aux mouvemens de l'humanité ; et malgré ses dispositions naturelles au bien, il fut, avant sa trente-deuxième année, l'horreur et l'effroi de la Ville. La maison des Césars devint in-
68 supportable. Servius-Galba, Héros blanchi sous les armes, recommandable par ses vertus, parvint, dans un âge avancé, au pouvoir suprême pour rétablir l'ordre dans l'Empire.

Anarchie après eux.

Galba, l'espoir des bons Citoyens, fit connoître sa justice à l'Helvétie par la remise d'un quart des impôts ; mais l'armée, redoutant sa juste sévérité, l'assassina aussi-tôt. Après lui, Salvius-Othon fut proclamé Empereur. Il avoit partagé les plai-

sirs de Néron sans en être moins susceptible des plus beaux sentimens. Mais l'armée de 69 la Rhétie et de la Haute-Germanie vouloit élever sur le trône Aulus-Vitellius. Rien dans cet homme ne pouvoit justifier ce choix ; il étoit sans mérite. L'intérêt seul des troupes (22) le nomma Chef de l'Empire. L'avilissante docilité de l'Univers à plier sous le joug, donnoit de l'insolence aux Soldats. L'égoïsme général les enhardit à la licence et au brigandage ; ils s'en faisoient une gloire, et se permettoient tout, excepté de négliger leurs évolutions militaires. Avides d'exercer un pouvoir tyrannique sur les Nations, les Empereurs flattoient les Guerriers ; ces insensés oublioient que leurs pères, leurs frères, leurs enfans gémissoient sous l'oppression des Tyrans. Pour ne pas avoir à craindre le Sénat, l'Ordre équestre et les hommes

(22) Tacitus, Hist. L. I, c. 11, 12, 51, 59. Suetonius *Galba*, c. 16. Près de Kloten, village à quelque lieues de Zurik, on a trouvé une médaille de l'Empereur Othon, avec cette légende : *Imp. M. Otho Caesar pax orbis terrarum.* Breitinger, dans Schelhorns Amænitat. T. VII.

libres, les Empereurs ne redoutoient que l'armée. Cependant ils étoient renversés du trône les uns après les autres : leur chûte servoit de vengeance à l'Univers.

Son influence dans l'Helvetie.

Les Helvétiens n'étoient pas encore informés (23) de la mort de Galba qu'ils chérissoient, quand la vingt-unième Légion leur enleva dans le camp de Vindonissa (24) la solde de la garnison du Fort qu'ils défendoient. Vindonissa étoit située au bout des campagnes de l'Helvétie sur des rochers, au confluent de l'Aar et de la Limmat, non loin du Boetzberg (25), un bras septentrional du Jura (26). Cette Légion qui par fois fournissoit des Receveurs d'impôts (27), avoit coutume de se nom-

---

(23) *Tacit:* L. C. c. 67 *Seq.*

(24) Windisch.

(25) Mons Vocetius.

(26) C'est aux environs des sources de la *Birs*, qu'il prend cette direction au nord-ouest; plusieurs bras s'étendent de même jusqu'aux confluens du Rhin, de l'Aar, de la Reuss, et de la Limmat.

(27) Q. *Manilio* C. F. *Cordo* Leg. XXI Rapac. praefec. Equit. exactori Tributor. Civitatum Galliæ faç. cur. *Certus lib.* (Guillimann. Helvet. L. I).

mer la *Légion rapace* (28). Une semblable expédition ne lui étoit pas nouvelle, mais les Helvétiens ne purent la concevoir. Ils savoient que l'Empereur Galba vouloit rétablir la discipline dans les troupes. Des lettres interceptées leur apprirent bientôt que, de concert avec quelques autres troupes, la Légion Rapace cherchoit à élever Vitellius sur le trône. Fidèles à leur maître, ils retinrent prisonniers les Soldats et le Capitaine chargés de ces dépêches pour l'armée de la Pannonie. Parmi les troupes de cette Contrée étoit Aulus-Cecina (29), jeune homme d'une taille majestueuse, robuste, la démarche et le langage d'un Guerrier, immodéré dans ses desirs, audacieux dans ses projets, indifférent au respect dû aux Dieux comme aux droits et aux sentimens de l'humanité, généralement aimé des Soldats, prenant plaisir à piller les Villes, à ravager les campagnes, et se regardant comme maître des biens sur lesquels il portoit ses mains

---

(28) *Rapax*. Tacit. ibid. et L. II, c. 43. 61.
(29) Tacitus. Histor. L. I, C. 53.

avides. Aussi-tôt qu'il eut appris que les Helvétiens avoient arrêté des Guerriers, il se hâta de marcher contre eux, craignant que par un repentir inattendu, ils ne parvinssent à obtenir leur pardon. Tout au loin fut livré au pillage, à la mort et aux flammes. Dans un vallon délicieux, au pied d'un rocher, étoit la Ville de Baden (30), séjour charmant embelli par le concours d'Étrangers attirés en ce lieu par ses eaux salutaires. Une longue paix avoit tout fait prospérer. On y offroit un culte particulier à la Déesse Isis (31). Cécina détruisit tout.

Malheur instructif des Helvétiens.

Le souvenir de l'ancienne gloire de leurs armes fut la source des malheurs des Helvétiens. Pleins de confiance en leurs forces, ils négligèrent la tactique des Romains, mirent une foible garnison dans leur fort, et cependant eurent plus d'ar-

(30) *Respublica Aquensis*, Musaeum Helvét. T. VII, p. 344.

(31) *Deae Isidi templum* à solo L. Anusius Magianus de suo posuit, vir Aquensis, *Bochat*, T. II, p. 390.

rogance qu'il ne convient à des Peuples étrangers à l'art de la guerre. Dans ce péril, ils élurent un Général (32), mais les résolutions ne furent pas unanimes. Peu familiarisés avec les combats, moins encore avec l'adresse de soutenir une arme par l'autre, les passages étoient mal gardés et la guerre au pouvoir de l'ennemi, quoique leur propre Pays en fût le théâtre. Réduits à la dernière extrémité, les Habitans de l'Helvétie défendoient encore leur Citadelle contre Cécina, quand tout-à-coup un renfort de l'Armée Romaine venu du camp de la Rhétie, et un détachement de la meilleure Milice Rhétienne, exercée dans la manière de combattre des Guerriers de Rome, arrivant de derrière une montagne, les attaquèrent par le dos. La Rhétie étoit un Pays plus sauvage que l'Helvétie, et ses Habitans plus féroces, plus endurcis aux fatigues et plus avides de combats. De tous côtés, les Helvétiens virent la fumée de leurs Cités et de leurs Bourgs livrés aux flammes, le sang coulant à grands

(32) *Claudius Severus*. Tacit.

flots, les Habitans des campagnes fuyant à l'approche des Rhétiens, Aulus s'élançant impétueusement sur eux avec ses Légions, derrière eux le choc irrésistible d'ennemis inattendus, eux-mêmes en désordre entre deux attaques. Saisis d'effroi, ils jetèrent leurs drapeaux et leurs armes. A cette confusion générale succéda une fuite précipitée vers le *Boetzberg*. Une cohorte de Thraces souvent témoins de semblables combats au pied de leurs montagnes, les poursuivit. Ils ne purent reprendre une position quelconque, ni même se rassembler. Les Germains et les Rhétiens, également accoutumés aux combats des forêts, complétèrent la défaite : partout, dans les montagnes, dans les cavernes, dans les buissons et dans les vallées, il périt plusieurs milliers d'hommes ; autant furent faits prisonniers et vendus comme des esclaves. Après cette destruction des combattans de l'Helvétie, les cohortes de Thraces pillèrent les cam pagnes et les vallons voisins. Aulus, avec des troupes Romaines bien disciplinées et assez nombreuses encore, marcha vers

Aargau. Non loin d'un beau Lac (33); au milieu de riches prairies sur des collines agréables à l'œil, s'élevoit *Avenche*, la capitale de l'Helvétie. Julius-Alpinus, d'une famille des plus distinguées (34) et jouissant d'une fortune considérable, étoit le premier Magistrat de la Nation. A la nouvelle de ce revers, cette grande Cité fut remplie de deuil et d'effroi. On désespéra de la chose publique. Pour arrêter la rage inhumaine du vainqueur, on résolut de le soumettre; des députés lui furent envoyés pour traiter de la paix; il exigea la mort de Julius-Alpinus, ajoutant que l'Empereur seul pouvoit pardonner à la Nation. Tant de mal-

(33) Il y a des traces certaines des eaux et des marais qui baignoient la partie inférieure de cette ville; quelques maisons étoient bâties sur des pilliers, de grosses pierres garantissoient les murs des autres. Vraisemblablement le lac s'étendoit plus loin qu'aujourd'hui, mais avec si peu de profondeur, que l'on entretenoit un canal pour faire arriver les pierres de Neufchatel.

(34) *Alpinia Alpinula* étoit l'épouse de l'opulent *Vir Aquensis*, dont il est fait mention dans la trente-unième note de ce Chapitre.

heurs rendoient le Peuple interdit. Il n'eut pas la force de répondre. Julie, Prêtresse de la Déesse de cette Ville, désespérée de l'infortune de son père qui, du faîte des grandeurs, devoit être flétri par la honte d'une mort avilissante; Julie seule eut le courage de courir au camp des ennemis couroucés. Là, elle se jette aux pieds du Général, et, avec la vive éloquence d'une jeunesse innocente et malheureuse, elle l'implore en faveur de l'auteur de ses jours. Ses gémissemens n'attendrirent point Cécina; il prononça l'arrêt de mort. Les Helvétiens furent contraints de députer à l'Empereur. Quinze siècles après, on a trouvé cette épitaphe (35) sous les ruines d'Avenche : « Ici repose » la fille infortunée d'un trop malheureux » père, Julia Alpinula, Prêtresse de la » Déesse *Avenche*. Mes larmes n'ont pu

---

(35) *Julia Alpinula* hîc jaceo infelicis patris infelix proles, deae Aventiae sacerdos. Exorare patris necem non potui, malè mori in fatis illi erat. Vixi annos XXIII : *Gruter* inscr. 319. *Aujourd'hui l'on ignore absolument où cette pierre est restée.*

» sauver la vie à l'auteur de mes jours.
» Les Destins lui avoient réservé une mort,
» si funeste. Je l'ai suivi dans la tombe
» à l'âge de vingt-trois ans ».

Cent soixante-quinze ans après la victoire des Helvétiens sur le Consul Cassius, et cent vingt-cinq ans après la destruction de leur puissance par César, devenu ensuite leur bienfaiteur, leurs Députés, pour détourner la ruine entière de la Patrie, se présentèrent devant un maître bien différent. L'un étoit le premier Général de l'antiquité : sa générosité et son esprit lui valurent l'amour et l'admiration de l'univers. César Vitellius n'étoit pas même soldat ; il ne se distinguoit que dans un repas. Si le premier est puni pour trop d'ambition, son tourment, sans doute, est d'être environné de ses successeurs. Au moment où les Députés entrèrent dans la Salle d'audience, les Soldats les outragèrent en face ; tout cria vengeance et demanda la destruction d'un peuple qui avoit osé mettre la main sur des Guerriers. On poussa contr'eux des exécrations abominables. Le front de Vitellius même se rida ; il fit entendre des menaces.

Claudius Cossus, l'un des Députés chargé de porter la parole, se présenta plein d'inquiétude, le visage pâle et abattu. Sans s'arrêter à excuser la conduite de ses compatriotes, il implora d'abord la clémence de l'Empereur, fit un tableau touchant de leur calamité, et peignit avec énergie leur attente inquiète. Son discours fut souvent entrecoupé par ses larmes ; la crainte sembloit lui ravir la force de parler. Tremblant comme si le jour du deuil étoit arrivé, il retraça aux Soldats les gémissemens et les plaintes des Helvétiens mourans. Tous les mouvemens de son ame passèrent dans les cœurs des Guerriers. Dans le même instant, il se jette aux pieds de Vitellius, les inonde de ses pleurs, conjure les Soldats de se laisser attendrir, et d'intercéder auprès de leur Maître en faveur des malheureux débris de la Nation Helvétienne. Des flots de larmes coulèrent de tous les yeux ; tous les cœurs furent émus : les Guerriers ne purent étouffer leurs sanglots ; ils demandèrent à haute voix la grâce des Helvétiens. C'est ainsi qu'un seul homme sauva la Nation.

Bientôt après, le trône de l'Empire fut occupé par Flavius-Vespasien, Général habile et Monarque prudent. L'immense fortune de son père étoit le fruit d'un négoce conduit avec succès dans l'Helvétie (36). Cet Empereur repeupla Aventicum par une Colonie de Vétérans (37). Peut-être assigna-t-il ces Contrées aux Guerriers que Titus ramena de l'Asie, après avoir rempli à Jérusalem les volontés de l'Être suprême (38). Suivant une ancienne tradition (39), quelques-uns ont donné à ce pays le nom de Galilée; les Lacs de Murten et de Neuf-Châtel leur

Etat des Helvétiens sous les bons Empereurs.

---

(36) *Suetonius* in vita.

(37) Colonia Favia, Pia, Constans, Emerita, Aventicum Helvetiorum. *Muratori* Thes. 1102. *Bochat* T. I, p. 475.

(38) Ces Vétérans etoient vraisemblablement de son armée. On trouve dans les ruines d'Avenche beaucoup d'indices d'un culte rendu aux Divinités de la mer. L'inscription, *fortunae reduci* (sur le pont de Peterlingen) pourroit être expliquée par cette circonstance.

(39) *Fredegarius*, dans le septième siecle; il paroît originaire de cette contrée.

ont, sans doute, rappelé Génézareth et Morem, qui mêloient également leurs eaux. Les fertiles campagnes d'une lieue et demie de circuit au milieu desquelles est aujourd'hui Wivlisbourg, furent occupées par « la Colonie Flavienne, célèbre » par sa constance, sa fidélité et ses ex- » ploits, et appelée l'Aventicum Helvé- » tien ». Elle étoit alliée de Rome (40) : les plus distingués des Romains étoient ses Patrons. Deux curateurs (41), et dix Magistrats (42) la gouvernoient avec sagesse. La Déesse *Aventia*, le Génie d'Aventicum (43), le Génie du Canton des

---

(40) Les inscriptions l'appellent *faederata*.

(41) M. Antonin donna de semblables Curateurs aux colonies. *Primus Curator* Vicanorum Lausannensium pro salute *Augustorum*. *Bochat*. T. III, p. 534. ' Deæ Eponæ. Max. Opilius Restio. Mil. Leg. XXII. *Curator Salensium* vico Saled. ib. T. II, p. 507, jusqu'à la page 525.

(42) *Decuriones*.

(43) *Bochat*, T. II, p. 438. *Schmidt*, antiq. d'Avenche, p. 15.

Tigurins (44), Apollon (45), le fertile Bacchus (46) et César Auguste (47) y avoient des Temples magnifiques. La gloire étoit le prix des fonctions de la Magistrature. On y entretenoit un Collége de Médecine et des Professeurs en d'autres Sciences (48). Les rochers se fendoient sous les instrumens des humains (49) pour favoriser le commerce. Le bonheur régnoit dans les familles, et les glaces de l'âge ne

---

(44) *Brukner*, p. 1662, 1675. Il est probable que le canton des Tigurins étoit la partie occidentale de la Suisse.

(45) *Spon*. T. IV, p. 37, *Bochat*, T. III, pag. 543.

(46) *Fertili Baccho Oreo. Schmidt*, p. 49.

(47) *Bochat*, T. II, p. 465.

(48) *Numinibus Aug. et Genio Col Helv. Apollini sacrum. Q. Posthumius Higinus, et Posthumius Hermes lib. medicis et professoribus. D. S. D.* Cette inscription se trouve encore dans l'Eglise Paroissiale de Wivlisbourg. Compar. *Strabo*, L. IV, p. 273.

(49) J. A. Buxtorf, dans *Brukner*, p. 1625, jusqu'à 1696, décrit le mieux *la Pierre pertuise : Numini August. Via facta per. M. Dunnium Paternum II virum Col. Helvet.*

leur ravissoient pas les douceurs de la vie (50). Ce Peuple pouvoit se vanter du fortuné retour de la Déesse *de la félicité* (51). L'Helvétie, la Rhétie et le Valais prospérèrent dans une longue paix. L'industrie pénétra dans les Alpes. Bientôt elle découvrit les arbres particuliers à ces

(50) Quelques inscriptions respirent un sentiment délicieux du bonheur domestique. *Quieti aeternae, Mansuetinae Julianae libertae carissimae, et conjugi incomparabili feminae sanctissimae, C. Mansuetinius Paternus patronus. Spon*, T. IV, p. 79. *Veturiae Bellae, heu positae! Gnatae tristes posuere parentes*, ib. p. 83; *Bochat*, T. II, p. 494.

(51) *Bochat*, T. II, p. 144. Des hommes opulens voulurent éterniser la gaîté et la joie par leurs dernières volontés (eh! ne rendent-elles pas les les hommes meilleurs?) *Q. Aelius de suo donavit vicanis Minnodunens DCCL.* (Suivant *Ruchat* 75,000 liv.) *ex quorum usura Gymnasium intercisis temp.* (*Ruchat*, pendant les demi fêtes) *per triduum. Quod si in alios usus transferre voluerint hanc pecuniam incolis Col. Aventicensium dari volo.* Cette inscription se trouve encore au-dessus du portail d'un hôtel à Moudon. *Musaeum Helvet.* T. II, p. 151.

monts

Monts (52), leurs plantes (53), leurs oiseaux (54), les poissons de leurs Lacs (55), les froides demeures des lièvres blancs (56), les cavernes des marmotes (57), les marbres variés que leurs rochers recèlent (58), les retraites cachées des chamois et des béliers (59), et les couches les plus accessibles des cristaux. Nos premiers aïeux s'étonnoient d'une pièce de cinquante livres (60), comme nous admirons une roche de cristal de sept quintaux (61).

---

(52) *Plinius*, Hist. Natur, L. XV, c. 25; L. XVI, c. 15, 16, 18.

(53) Idem. L. XXI, c. 7, L. XXII, c. 2; L. XXV, c. 6.

(54) Id. L. X, c. 22.

(55) Id. L. IX, c. 17,

(56) Id. VIII, c. 55. Au sujet des lièvres blancs, voyez un Ouvrage allemand, intitulé: Lettres sur un pays de Bergers de la Suisse, à Bâle 1781).

(57) Id. L. X, c. 65,

(58) Id. L. XXXVI, c. 1, 22.

(59) Id., L. VIII, c. 53.

(60) Id. L. XXXVII, c. 2, 6, 7. Voyez aussi *Claudiani* Epigrammata.

(61) Les Poésies de *Haller*; en allemand, à Zurich, 1750, p. 23.

Le rapport des génisses des Alpes augmentoit en proportion du commerce qu'on en faisoit ; elles étoient alors petites et maigres, mais propres aux travaux de la campagne et fécondes en lait (62). Les fromages des Alpes acquirent de la réputation (63). L'Agriculture éprouva des changemens (64). On améliora la charrue (65) ; et les vignobles de la Rhétie rivalisèrent avec les côteaux de Falerne (66). Les Helvétiens adoroient particulièrement le Dieu du vin ; et s'ils n'enfermoient pas encore le nectar de la treille dans de vastes caveaux, ils le conservoient du-moins dans des tonnes (67). Le Soleil avoit des Tem-

(62) *Columella*, L. VI, c. 24. *Plinius*, L. VIII, c. 45.

(63) *Varro*, de re rustica, L. II, c. 4. *Julius Capitolinus*, Anton. Pio.

(64) *Plinius*, L. XVIII, c. 7.

(65) Idem, ibidem, c. 18.

(66) *Virgilius*, Georg. L. II, v. 96, *Strabo*, L. IV, p. 315. *Plinius*, L. XIV. c. 1, 2, 3, 6. *Suetonius*. Aug. c. 77.

(67) *Plinius*, L. XIV, c. 21, *Vasa vinaria*. *Tonne* (tonneau) est peut-être l'ancien nom.

ples (68) ; ils l'appeloient *Belin* (69), le Dieu invincible (70), et rendoient également un culte à sa sœur Isis (71), la Déesse de la Lune. Les Sylphes, leurs Génies tutélaires (72), recevoient leurs adorations, ainsi que les Mânes ou les Dieux des ombres (73). D'après l'épitaphe que l'un d'eux ordonna de graver sur son tom-

---

(68) Soli, Genio, Lunæ; *Bochat*, T. III, p. 534 jusqu'à 618.

(69) *Ruchat*, H. Géné. de la Suisse, T. I, msc. retrouve le nom de *Belin* dans *Sauva-Belin Trey-Velin* et autre part.

(70) Deo invicto Tib. Cassius Sanctus, et Tib. Sanctejus Valens. *Gruter* 21, 10. *Bochat*, T. II, p. 371.

(71) Musæum Helvet. T. VII. C'est à cette Déesse qu'étoit consacré le temple païen, sur l'Isemberg, près de Lunnern. Voyez l'Ouvrage de *Breitinger*, cité à la note 75.

(72) Sulfis suis qui curam vestram gerunt. *Martin*, religion des Gaul. : T. II, p. 174. *Muratori*, Thes. 1987, n. 2. Cette inscription paroît cependant un peu apocryphe.

(73) *Dis Manibus*. Des Epitaphes en nombre l'attestent.

beau (74). : « Ils vivoient comme nous ; » nous mourrons comme eux : ainsi va le » monde. Passans, songez à vous » : La tombe les recevoit avec leurs armes et munis d'argent (75), la face tournée contre le lever du Soleil, comme s'ils eussent attendu de cet Astre bienfaisant le réveil de la Nature.

L'Helvétie étoit regardée comme enclavée dans la Province des Gaules, le pays des Rauraques dans l'Allemagne supérieure, et la Rhétie dans l'Italie (76). Le Rhin tra-

---

(74) Vixi ut vivis ; morieris ut sum mortuus : sic vita truditur : abi viator in rem tuam. *Gruter* 898. *Spon.* T. IV, p. 178. Le sage Salomon fait la même réflexion dans l'Ecclésiaste.

(75) Dans quelques contrées on attachoit des ossemens aux bras des cadavres (*Ruchat*, L. C.) de personnes chéries sans doute dont on ne vouloit pas être séparé par le trépas. Voyez au sujet des tombeaux l'ouvrage Allemand de *Breitinger*, intitulé : Description d'une ville inconnue dans la Seigneurie de Knonau 1741, et comparez-la avec la même description, par *Sulzer*.

(76) *Strabo*, L. IV, p. 267. *Mela*, L. III, c. 2. *Plinius*, L. III, c. 4. *Ptolomæus*, L. II, c. 9.

versoit les Gaules Belgiques d'un bout à l'autre (77). L'Empereur Adrien, dans le cours de ses prospérités, sépara l'Helvétie de la Province des Belges, et nomma tout le Pays entre le Lac de Venise jusqu'au fleuve Arar (78), en-deça et au-delà du Mont Jura, la grande Province des Sequaniens (79). Un curateur gouvernoit la Rhétie jusqu'à l'endroit où l'Inn se perd dans le Danube. Souvent aussi le même Magistrat étoit obligé de veiller aux intérêts de la chose publique dans le Valais (80). Genève

---

Marianus Heracleota, p. 48, Ed. Huds. *Orosius*, L. I, c. 2.

(77) D'après l'arrangement d'Auguste.

(78) La Saône.

(79) Provincia maxima Sequanorum. *Eutropius*, L. IV, c. 17; *Ammianus* L. XV, c. 11; *Ptolomæus*. L. C. et *Orosius*, L. VI, c. 2, ne sont pas exacts.

(80) *Procurator*. *Tacitus*, histo. L. I, c. 11, L. III, c. 4, *Dux Rhaetici limitis*, Vopiscus Aurel. et *Prœses*. Q. Caicilio. Septitio procu. August et proleg. provinciai Raitiæ et Vindelic et Vallis Pænin. Auguri flamini. D. Aug. et Romai C. Ligurius L. F. Volt. Asper. Coh. J. C. R. Ingenuorum, apud

resta dans le Pays des Allobroges, dans la Province de Vienne. Ces distributions des Empereurs étoient fondées sur la nature du Pays : aussi durèrent-elles plus longtemps que le Pouvoir de Rome (81). Les Registres de l'Empire et les Livres de Postes (82), nomment beaucoup de Villes et de Bourgs (83). Plusieurs Monumens

---

Maffei Verona ill. T. VIII, p. 335. T. Vario Clementi proc. Provinciarum Belgiæ, Germaniæ superioris, Germaniæ inferioris, Raetiæ, Mauresaniæ Cæsar, cives romani ex Italia et aliis provinciis in Rhætia consistentes. Voyez l'Ouvrage érudit de *Roschmann*, intitulé : *Veldidena*, p. 84. Les frontières sont déterminées par *Ptolomée*, L. VIII, c. 2, 12.

(81) L'influence de cette division sur le pouvoir séculier et ecclésiastique, sera visible dans le tableau des siècles qui l'ont suivie.

(82) *Ptolomaeus*, L. I, c. 16; L. II, c. 9; L. III, c. 1, 12; L. VIII, c. 2. *Antonini* Itiner. p. Wesseling 236 jusqu'à 239, 251 et suiv. 275, 278 et suiv. 347 jusqu'à 354. *Notitia Galliae* Sirmondi, sous les titres de Maxim. Sequano. Alpium Penninar. et Prov. Vienn. *Libellus provinciar*, loco convenienti. *Segmentum tab. Theodos.* apud *Schœpflin* Alsat. illust. T. I, p. 148.

(83) Nous n'indiquerons que les noms. *Arbor*

de l'Antiquité ont eu des descriptions nom-

---

felix, D'Arbon. *Ad-fines*, Pfin dans la Turgovie. *Vitudurum* Wintertour, *Curia*. Coire, *Tinaetione*, *Tinzen* dans les Grisons. *Muri*, dans le même pays. *Summo-lacu*, près du lac de Come; *Tarvesede* (sur la carte de Scheuchzer *Varsejum?*) *Clavenna* Chiavenna, *Taxgaetium*, peut-être dans les environs de Tusis (d'autres croient que ce pourroit être aujourd'hui Tussemberg). *Clunia, Connaureum* et *Lapidaria*. *Magia*, Maienfeld. Dans l'Helvétie occidentale, *Artalbinnum*, dans le canton de Bâle. *Gannodurum*, incertain. (On dispute si c'est *Constance* ou *Zurzach* ou *Lauffemberg*. Cependant on a employé *Gannodurum* dans le moyen âge pour signifier *Constance*.) *Salodurum*; *Petinesca*, peut-être Bienne. (Les différens manuscrits d'Antonin nomment, *Petinesca*, *Praenestica*, *Petinesta* et *Pirenestica* une Ville qui se trouvoit sur la route de Milan à Mayence, en prenant par les Alpes Pennines; elle étoit entre *Aventicum Helvetiorum et Salodurum*, (Soleure) à treize milles de la première, et à dix de la seconde. Quelques-uns veulent que ce soit aujourd'hui la ville de *Buren*.) *Civitas Noldenolex Aventicus*, sans doute mal écrit. *Castrum Ebrodunense* Iverdun. *Ariorica*, peut-être Sainte-Croix. *Urba*, *Bromagus*; *Pennolucos*, à l'extrémité du lac Leman. *Viviscum* Veray; *Tarnaia* (St.-Maurice dans le Valais); nous en avons nommé d'autres plus haut. Il y a peu de contrées qui n'offrent un grand nombre

breuses (84). Il y a des Cités dont on sait mieux qu'elles étoient autrefois des Bourgs, que comment elles se sont élevées au rang de ville. Leurs Citoyens se glorifient plus d'occuper une enceinte habitée jadis par des Sujets de Rome, que de leur liberté actuelle. Laissons-leur cette vaine illustration ; l'Histoire ne publie que des faits utiles ou honorables.

Epoque glorieuse des Empereurs.

70 Vespasien, pendant neuf ans, gouverna
l'Empire avec autant d'économie que de
79 sagesse. Le règne de Titus fut trop court
pour le bonheur du genre humain. Do-
81 mitien lui succéda. La défiance le rendit
dur, mais il avoit la réputation d'un ha-
96 bile Guerrier. L'âge avancé de Coccéjus
Nerva ne le laissa que peu de temps maître
98 du trône, prix de ses vertus. Enfin, Trajan

---

de ruines de beaucoup de Villes et de maisons de campagne.

(84) Un homme très-érudit a écrit 620 pages sur une inscription de huit lignes ; d'autres donnent la description de quelques débris dans des Ouvrages volumineux. Ces Savans ressemblent aux Théologiens; par leurs énormes Commentaires in-folio sur l'Ecriture Sainte, ils sont parvenus à la rendre obscure.

parvint au pouvoir suprême. Il est diffi-
cile de déterminer si c'est plutôt comme
Héros qu'il faut chanter ses victoires ; s'il
inspire plus de respect comme père de ses
Peuples, ou s'il mérite plus d'amour comme
consolateur des infortunes humaines. Les
douceurs de l'amitié , si rares autour du
trône , furent la rémunération de tant de
vertus. A sa mort, les larmes de ses Sujets,
et sur-tout le retour sur une carrière glo-
rieusement terminée, l'en récompensèrent
encore. Le meilleur et le plus grand des Em-
pereurs après César, laissa le trône à Adrien;
son courage , sa prudence et ses lumières 117
firent chérir cet Empereur. Après lui ,
le sceptre passa dans les paisibles mains
d'Antonin-le-Pieux ; il donna dans Marc- 138
Antonin un père et un soutien à l'Empire,
et à nous un exemple à suivre pour tra-
vailler sérieusement à modérer nos desirs.

Le Monde, consolé de la perte de sa li- Décadence.
berté, par ces Maîtres augustes et respec-
tables, retomba , après plus de quatre-
vingts ans, sous la domination d'un fils
d'Empereur. Commode hérita le Pouvoir 180
suprême ; il en étoit digne. Sa timidité

réveilla dans l'armée le funeste préjugé
que la possession du trône du Monde dé-
pendoit de la volonté des Soldats ; les
troupes devinrent à-la-fois les tyrans des
Peuples et des Empereurs. Commode fut
assassiné. Pertinax, malgré la droiture de
193 ses intentions, subit le même sort. Julien
perdit avec la vie un trône peu mérité. Sé-
vère, Niger, Albinus furent élevés à l'Em-
pire. Le monde eut plus d'un Chef, mais
il n'en eut point de légitime. Sévère, par
une heureuse constance, mit fin à ces dé-
sordres. Enfin, Caracalla, par son cou-
211 rage féroce (85), retint dans la crainte
les Nations soumises à l'Empire, et les
Peuples limitrophes depuis l'Ecosse jusqu'à
la Perse. Après ces temps mémorables de
la grandeur des Maîtres du monde, l'Em-
pire s'approcha de son heure fatale. Peut-
il y avoir en effet de journée plus mal-
heureuse que celle de la bataille de Zama ?
Ses suites funestes enlevèrent à l'Univers
sa liberté, et à Rome ses vertus.

---

(85) Machiavel dit très-heureusement de lui, qu'il étoit *ferocemente valoroso*.

Déjà dans les temps où la grande ame de Trajan conservoit à l'Empire tout son éclat, où les troupes obéissoient encore aux règlemens militaires, déjà dans ces temps fortunés, des Sages remarquoient le dépérissement insensible de l'ancienne vigueur et redoutoient le Nord (86). Mais le maintien de la liberté ou du pouvoir suprême divisoit alors les Germains. Des troubles intestins, les excursions, le métal corrupteur, les présens de Bacchus, et le Commerce énervoient les Peuples des bords du Rhin. Marbade avoit abandonné les rives du Danube pour régner en tyran dans le fond des forêts. De jeunes Gaulois (87) sans fortune, audacieux, parce qu'ils n'avoient rien à perdre, et las d'obéir aux Empereurs, occupèrent les pays délaissés; ils vinrent tantôt séparés, tantôt

Sujet des guerres contre les Allemands.

---

(86) *Maneat, quaeso, duretque gentibus (Germanis) si non amor nostri, at certè odium sui; quando urgentibus imperii fatis nihil jam prestare fortuna majus potest quàm hostium discordiam.* Tacit Germ. C. 33.

(87) Idem, ibidem.

rassemblés en hordes avec leurs coursiers et leurs animaux domestiques, armés de sabres et de hallebardes en forme de trident, nuds et ne portant qu'un ceinturon. Oubliant leur Patrie, ils occupèrent les collines et les nombreuses vallées par lesquelles se terminent insensiblement les Alpes Septentrionales. Les forêts furent élargies; des troncs d'arbres couverts de chaume, servirent à les garantir, eux et leurs troupeaux, contre l'intempérie des saisons; ils traînoient ces chaumières après eux dans les paturages. Des murs leur étoient odieux. La Société leur devenoit inutile, chacun pourvoyoit-lui-même à ses besoins. Libres, ils se répandirent au loin dans des plaines possédées en commun et dites *Allmend* (88): l'on ignore si c'est d'elles qu'ils ont pris le nom d'*Allemanni* (89), ou si c'est d'eux qu'elles ont tiré cette dénomination. Ils reconnoissoient un Etre suprême, et des

(88) Ce mot signifie des plaines ou des possessions communes, soit qu'elles consistent en prairies ou en champs labourables.

(89) *VVegelin* Thes. rer. Suevic.

Génies de la Nature à la fois adorés et craints. Leur culte se célébroit sous des chênes antiques, au haut des collines, près d'un ruisseau coulant dans la vallée. Ils prioient la Divinité de les préserver des inondations, de la soif, de la neige, de la pluie, de la force, et de la ruse de leurs ennemis. Sans doute ils ont aussi sacrifié des coursiers (90) à la grande chûte du Rhin, près de Schaffhouse, dans ces noires forêts (91) où ce fleuve déjà large et profond couloit avec une impétuosité écumante par dessus un plus grand nombre de rocs qu'aujourd'hui (92), et se pré-

(90) Suivant une ancienne chronique de la ville de Schaffhousse, on a trouvé des fers de cheval dans les fentes des rochers dont les pointes s'élèvent encore au-dessus des eaux; on connoît d'ailleurs l'usage des Allemanni.

(91) Jusque près de la moitié du seizième siècle.

(92) Les Peuples voisins se rappelent encore d'avoir entendu de leurs pères qu'un rocher élevé, miné dans ses fondemens pendant un siècle, est enfin écroulé. Peut-être *Ammien*, dans l'endroit corrompu du L. XV, c. 4, parle-t-il de la chûte du Rhin à Schaffhouse quand il dit, *inter Montium celsorum*

cipitoit avec un murmure effrayant du haut de ces rochers. La chûte de ces eaux cause au loin un bruit sourd, et l'ame en est émue. Les Allemanni se rassemblèrent pendant un siècle jusqu'à ce que les Empereurs, toujours éclairés sur leurs intérêts, s'approprièrent un pays sans maître. L'Empire prospéroit, les Allemanni n'opposèrent presque pas de résistance, ils aimoient le bruit des armes et le service militaire; leur indigence les garantissoit contre les impôts (93). Adrien les sépara ensuite des Germains par un rempart élevé (94). Plus inébranlable que le courage de ceux qui le défendoient, il servit aussi peu à garantir les frontières que le

anfractus, pulsu immani Rhenus exoriens (ne faudroit-il pas plutôt *difcurrens?*) *per praeruptos fcopulos* (*extenditur penes Lepontios*, mais ces mots ne paroissent pas authentiques) *perque deciduas cataractas inclinatione pernici funditur ut Nilus.*

(93) Avant *Tacite.* Cet Historien appelle déjà leur pays *ager decumas.*

(94) Ses debris appelés *Pfahlhek* et *Pfahlrain* ont été décrits par Jean Alexandre Doederlein dans une dissertation de 1723. Voyez aussi, au sujet du *Vallum Hadriani*, l'*Alsat. illustr.*

mur de la *Chine* (95), du *Caucase* (96), *de la Dacie* (97) et de la *Bretagne* (98). Les plus courageux des Allemanni quittèrent ce pays ainsi enfermé, et descendirent les bords du *Main*; leurs excursions et leur liberté héroïque et martiale charmèrent les hordes errantes (99) des Germains. Les Suabes et les Allemanni s'allièrent : enfin l'ennemi ne les regarda plus que comme un seul Peuple, et le nouveau nom donné

---

(95) Cette entreprise, la plus grande dans ce genre, fut exécutée l'an de Rome 531 (*Fischer*, Quæst. Petropol.) M. Busching, dans le T. I, de son *Magasin*, a donné beaucoup d'éclaircissemens sur la nature de cette entreprise dans la description de *Scheusi*.

(96) *Abulfeda* fait mention du mur d'Alexandre. *Lerch* et d'autres Voyageurs en Russsie disent que la tradition en subsiste encore chez le Peuple à Derbent et aux environs.

(97) *Cantimir*. Description de la Moldavie, en allemand.

(98) Construit en partie par Marc-Antonin, et en partie par Sévère. Quant à sa situation, voyez l'Ouvrage de M. *Gibbon*.

(99) Peut-être les noms de *Sueve* et de *Suabe* répondent-ils dans la langue allemande à celui de *Nomade*.

par les Gaulois et les Italiens (100) au pays qu'ils habitoient, éternise encore aujourd'hui la gloire de cette alliance.

162 Première invasion. La seconde année du règne de Marc-Antonin quelques Peuples Germains firent une irruption dans la Rhétie. Ils arrivèrent vainqueurs jusqu'aux montagnes, détruisant tout ce qui se rencontroit sur leur passage. Marcomar menaçoit à l'Occident. Au Midi la Province des Séquaniens (101) observoit les démarches de ses voisins dans une attente craintive. Deux cent soixante-quinze ans après l'excursion des Cimbres, ces nouveaux mouvemens furent la première entreprise dans ce genre, tentée par les Peuples du Nord. On ignore leurs habitations originaires, et comment Marc-Antonin est parvenu à les calmer (102). Les dangers auxquels l'Empire a été exposé dans ces temps désastreux, et les actions de ceux qui oc-

(100) Allemagne, *la Magna*.

(101) L'Helvétie faisoit partie de cette Province.

(102) *Dio.* L. XXI. *Juli.* Capitol. Vitæ *Aur. Victor.* Caesar, c. 16.

cupoient

cupoient alors le Trône des Césars, sont également enveloppées des ténèbres de l'incertitude. Depuis l'instant où le Gouvernement de l'Empire fut entre les mains d'un seul homme, les Historiens n'eurent plus cette connoissance parfaite des affaires ; ils n'y prirent plus cet intérêt qui immortalisa les guerres des anciens, beaucoup moins importantes. Dès-lors la connoissance de la Cour devint le chemin de la fortune ; précédemment celle de l'Armée, des intérêts des Peuples et des intrigues du Sénat y avoient conduit. A cette époque on décrivoit les mœurs de la Cour, tandis qu'anciennement on s'attachoit à peindre la vie publique. Les chants de victoire d'un Peuple qui combat pour sa liberté ou pour son maître, sont immortels ; une Nation ne meurt jamais : la crainte ou la flatterie au contraire rendirent les lyres muettes sur les triomphes des Empereurs, et sur leurs successeurs au Trône, sur-tout quand le pouvoir suprême ne passoit pas à leurs descendans.

Sévère tint les Peuples en respect. Victoire remportée sur les Allemanni.

Caracalla fut chercher les Allemanni au bord du *Mein*. Il doit avoir remporté sur eux une grande victoire. Dans les fers du vainqueur ces Peuples redoutoient la servitude plus que la mort ; les méres arrachèrent la vie à leurs enfans, parce qu'ils n'étoient plus libres, et tournèrent ensuite contre elles-mêmes leurs mains homicides (103).

Caracalla fut assassiné par Macrinus. Après lui les Empereurs, soit à cause de la foiblesse de leur âge, de celle de leurs lumières ou de leur parti, devinrent presque tous esclaves de l'armée ; pas un d'eux n'eut ce rare coup-d'œil qui embrasse tout ; pas un ne fut à la fois courageux et sage dans la paix et dans la guerre. Ceux-là seuls étoient dignes de quelques éloges qui retardoient le jour fatal de la chûte de l'Empire. Le dépérissement des Lois et des mœurs hâte plus la décadence d'une

(103) *Dio*, L. LXXVII, *& in excerptis Vales.* p. 749. *Spartian*, vita. *Aurel. Vict.* L. G. C. 21. Il faut aussi attribuer à Caracalla l'inscription dans *Gruter*, p. 267, et *Bochat*, T. I, p. 123.

Nation que les défaites. Plusieurs des Chefs de l'Empire remportèrent sur quelques Peuples de la Germanie des victoires sanglantes, voisines d'une entière destruction; et cependant quand a-t-il jamais existé ce jour décisif où les Légions ont cédé aux forces combinées des barbares, où le Nord a combattu le Midi ? Rome avilie et sans héros a perdu le sceptre du monde sans combat. Ainsi Lysandre à Aegos (103a) n'entraîna pas la ruine d'Athènes, ni Epaminondas celle de Sparte à *Leuctres* (103b); la défaite de *Chéronnée* (103c) ne hâta pas la perte de la Grèce; Carthage ne périt pas par les Scipions. Ces Cités, ces Provinces sont tombées d'elles-mêmes en abandonnant les mœurs de leurs pères.

Macrinus, et après lui le fils prétendu Seconde période des guerres contre les Allemanni. 234

(103a) *Aegos*, *Aegos Potamos*, *la rive de la Chevre*, lieu de la Thrace sur l'Hellespont, à l'entrée de la Propontide, où les Athéniens furent défaits par les Lacédémoniens.

(105b) Ville de la Béotie.

(103c) Ville de la Béotie.

de Caracalla (104) portèrent quelques années le titre de chefs de l'Empire ; le sceptre passa ensuite dans les mains d'Alexandre, jeune homme recommandable par ses bons sentimens. Sous son règne de grandes Hordes d'Allemanni, toujours avides de sang et de pillage, animées du desir de la vengeance, firent des incursions sur les frontières de l'Empire, tandis que des Monarques Persans, les *Sassanides*, arrêtoient Alexandre dans la Mésopotamie par la crainte qu'inspiroit leur Empire naissant. De l'Euphrate, il courut au Rhin, et pardonna aux barbares d'avoir violé les bornes des possessions Romaines, en faveur de la paix. Un grand Empire peut beaucoup pardonner, Rome ne l'osoit plus. Alexandre fut assassiné ; Maximin, un simple soldat descendant des Goths, célèbre par les forces extraordinaires de son corps, monta au Trône
235 des Césars ; il pénétra jusqu'au marais qui défendoit les Allemanni, et par une victoire dont il ne sut pas profiter, il pré-

---

(104) Elagabal.

para à Rome une double vengeance (105) : elle éclata trente ans après. Cependant quinze Empereurs avoient terminé leurs jours par un trépas violent ; la plupart furent assassinés par les Soldats ; l'un deux trancha lui-même le cours de sa vie ; et un autre périt ignominieusement près de Sapor (106). Galienus eût le rang de chef de l'Empire, et trente Tyrans régnoient avec lui. Plusieurs combattans Germains se répandirent dans l'Helvétie, la Rhétie et l'Italie ; le rempart d'Adrien fut inutile et le camp de la Rhétie trop foible (107). *Croch*, le Général des Allemanni, passa les Alpes Rhétiennes ; son armée, forte de plus de cent mille hommes (108), formoit une

---

(105) *Herodian*, L. VI, *Jul. Capitolin* : 12. Seq :

(106) *Valérien*. Il est dit de Gordien, *in Helvetia vias et pontes fecit; Bochat*, T. I, p. 80 ; *Spon*, T. IV, p. 82. On a trouvé un pillier construit sous la courte durée du règne de C. Vibius Trebonianus Gallus.

(107) *Gaster*, au nord du Canton de Glaris, étoit *Castra Rhaetica*.

(108) Il est vrai qu'il y eut des excursions de Peuples armés ; mais qui peut garantir le nombre

longue colonne. Ayant traversé les défilés, il la conduisit en Italie le long du Pô, au pied de l'Apennin, au-delà de Bologne jusqu'à Ravenne. Les Francs venus du bas du Rhin, parcourant les Gaules et traversant les Pyrénées, s'avançoient le long du fleuve Ebre pour détruire la grande Tarragone. La Grèce et l'Asie
268 furent ravagées par les Goths. Gallienus, au sein des plaisirs de la Cour, oublia le soin du Gouvernement. Claudius, qui lui succéda, défit les Allemanni, mais ils restèrent encore dans l'Empire (109); Aurélien les força de le quitter. (110) A peine le

des hommes rapporté par les misérables Ecrivains de ces temps barbares ?

(109) Pendant un si long séjour ils peuvent s'être emparés d'Aventicum. Cependant il existe dans les médailles de cette ville trop de vestiges d'une prospérité plus récente. Si la tradition du Peuple qui porte qu'Avenche a été trois fois détruite, reposoit sur quelque base solide, les époques de ces trois catastrophes paroissent le mieux convenir aux années 265 jusqu'à 280, à l'année 304 et à 350.

(110) *Trebell. Pollio. et Vopiscus*, in Aurel. et Tac. *Aurel. Victor*, 33 Seq. *Orosius*. L. VII, c. 22. *Grego. Turon.*, L. I, c. 30, 32. Les Germains, dont Aurélien délivra les Vindéliciens, sont différens

héros fut-il assassiné, que quatre cent mille Francs et Allemanni passèrent le Rhin et conquirent soixante-dix villes des Gaules. Probus, homme de basse extraction, (la campagne, ce refuge des mœurs antiques, donna à l'univers les derniers Empereurs vertueux); Probus, orné des belles qualités des anciens Généraux, passa les Alpes avec beaucoup de légions, délivra les Gaules des Barbares, poursuivit leurs hordes jusqu'au delà du Rhin et du Necker, leur fit donner des otages, les chargea d'impôts, et les força de porter les armes. Mais la conduite et le sujet de cette grande guerre sont inconnus. L'Empire étoit étranger, indifférent aux historiens, et les troupes devinrent plus sauvages à mesure que l'Etat penchoit vers sa ruine. Probus, ce héros egalement digne d'éloges pour sa clémence, au lieu d'historiographes, rencontra des assassins dans son armée. (111) Carus fut écrasé de la foudre. Nu-

des Allemanni, si l'on peut s'en rapporter au témoignage de semblables Ecrivains.

(111) *Vopiscus*, *Eutropius*. L. IX, c. 17. *Aurel. Vict.* Epit. 37. *Eusebius*, in Chron.

mérien et Carinus tombèrent sous les coups de meurtriers inhumains. Dioclétien et Maximien ornèrent leurs fronts du diadême, et reçurent les honneurs de l'apothéose. Dans le même temps les habitans des campagnes des Gaules, ayant long-temps gémi sous la dure oppression des Intendans de province, furent excités à une rebellion funeste (112). Les Germains venus du Danube firent une invasion dans la Rhétie, et inondèrent les Gaules depuis le Rhin et l'Océan. Les Allemanni, brûlant du desir de se venger, prirent les armes. Les Bourguignons (113), Peuple sur-tout jaloux de sa liberté, et d'une adresse remarquable, quittèrent les bords de la Saale. *Fastida*, Roi des Gépides, les avoit chassés des rives de la Vistule, (114) et fuyant les Goths ils se réfugiè-

(112) Les *Bagaudes*. Consultez à ce sujet, l'écrit allemand de *J. Conrad. Fusslin*, intitulé, le Chrétien Soldat (un de ses meilleurs Ouvrages).

(113) Pline les nomme le premier. *in hist. nat.* L. IV. c. 14.

(114) *Jordanus*, de rebus Gothori.

rent chez les Allemanni (115). Les Hérules (116) abandonnèrent aussi les sables et les marais du Brandebourg. Les Saxons et les Francs écumoient en Pirates la Mer Germanique. Cette incursion rencontra des obstacles. Des maux connus par-tout, la famine et les maladies s'y opposèrent. Maximien passa les monts avec son panégyriste, et s'érigea lui même un monument en l'honneur de la victoire remportée sur les Hérules (117). Les Allemanni défirent près de Langres l'Empereur Constantius Chlorus, et mirent l'armée en fuite. Inquiète, elle se retira dans la Ville, qu'elle ferma aussitôt, et Chlorus lui-même fut passé par dessus les murs à l'aide d'un cable. La crainte se transforma en désespoir, et ce désespoir devint funeste aux Barbares. Cinq heures après leur victoire, ils furent

---

(115) *Mamertinus*, Panegyr. c. 17.

(116) L'on nomme encore les *Chaibones*, *Chabiones*, mais on ignore de quel Peuple peuvent avoir été ces derniers.

(117) *Mamertinus*, L. C. c. 5, 9, in Genethliaco, c. 2, 5, 7, 16, 17. *Salvianus*, L. VII.

vaincus (118). L'Empereur défit aussi les hordes des Allemanni, près de Vindonissa dans l'Helvétie (119), et les poursuivit jusqu'au passage de Guntzbourg.

Destruction de l'Helvétie. 304 Peut-être est-ce dans ce temps-ci qu'*Aventicum*, la capitale de l'Helvétie, fut réduite en cendres (120); la Nation entière a été détruite sans qu'un Historien ait fait mention de sa ruine. Les Géographes y font allusion en parlant des déserts de l'Helvétie (121). Ammien Marcellin dit à la

---

(118) Au sujet de la guerre de Constantius, voyez *Eumenius*, Panegyr. *Eutropius*. L. IX, c. 15. *Orosius*, L. VII, c. 25. Il y a à *Avenche* une inscription de C. Galerius Maximinus. *Bochat*, T. I, p. 556.

(119) Il n'y auroit pas de quoi s'étonner si quelqu'un prenoit *Vindonis campos* pour la Vindélicie, à cause du latin déjà barbare de ce temps. *Passus Danubii Guntiensis*, pourroit mieux s'y rapporter.

(120) On trouve encore des charbons.

(121) *Ptolomaeus*. Les faits racontés dans son ouvrage, (comme on sait) ne se rapportent pas tous à son temps. *Gregor. Turon*. vita patr. de Romano et Lupic.

fin du quatrième siècle. « Avenche est située » dans les environs des monts Apennins. » Elle est déserte maintenant, mais des » ruines superbes et en nombre attestent » son ancienne splendeur (122) ». Après lui tout est enveloppé d'une obscurité impénétrable. Nugerol (123), Uechtland (124) et Ogo (125) jusqu'à l'Aar, et les Alpes deviennent les noms de la puissante ban-

---

Le nom d'Helvétie resta le plus long-temps consacré pour la contrée la plus septentrionale où étoient *forum Tiberii* et *Gannodurum*. Ptol.

(122) Il la nomme, *quondam non ignobilem* (L. XV, c. 11). L'enceinte des murs, la richesse de beaucoup de ruines, le nombre des médailles, tout cela prouve même quelque chose de plus. Il parle des édifices à demi détruits, et l'on trouve encore le pavé à huit ou dix pieds de profondeur au-dessous de la terre. A peine y a-t-il un pied de terrein sur les décombres en beaucoup d'endroits. *Antonin*, itiner; Aventiculum.

(123) La Vallée Noire, c'est sur-tout les environs du lac de Bienne.

(124) On trouve encore *desertum*, traduit par Uechtland dans les documens du quinzième siècle.

(125) La partie méridionale de l'Uechtland, dans le Comté de Greyerz.

lieue de l'ancienne Cité. On voit encore l'enceinte de ses murs (126); dans une prairie une haute colonne isolée, comme à Samos un reste du magnifique Temple de Junon (127). L'herbe croit dans l'amphithéâtre. Le soc de la charrue rencontre des tableaux, des autels, des mausolées, d'épaisses murailles et des vestiges d'une ancienne splendeur (128). De même que

---

(126) Les tours ne sont vraisemblablement pas si anciennes : elles ont été plutôt élevées peu de temps avant que les habitans de VVivlisbourg furent rassemblés dans leur Ville, pour défendre ou garder la contrée. On dit qu'il se trouve moins de ruines dans la partie supérieure de son ancienne enceinte, et l'on suppose qu'il y a eu des jardins.

(127) Voyage de M. de Choiseuil.

(128) Le plus de richesses se trouve à Berne et à Moenchenvviler : il y a aussi des restes précieux dans les murs de l'église, et dans la cour du Château à Wivlisbourg. Beaucoup de monumens ont été perdus, et d'autres, en plus grand nombre, ruinés. Il n'existe pas une description complette de tous les environs de l'ancienne Cité, et il n'y a presque pas de Villageois ou de Citoyen qui ne soit en état de vous apprendre quelque chose d'intéressant sur les ruines de cette Ville.

dans les anciens temps les noms de toutes les Nations disparoissoient devant celui de Rome, ainsi dans les siècles de ténèbres, on connut à peine le sort de ces frontières. Si Rome eût préféré de contracter des alliances avec les Peuples des Alpes au lieu de se les assujettir, ils auroient sans doute combattu avec plus de courage pour leur liberté, que sous une domination étrangère; sans doute ils auroient préservé l'Helvétie et l'Italie des derniers malheurs. On ne sauroit assez le répéter; de grandes Monarchies préparent leur ruine en étendant leur pouvoir; elles déchoient du moment qu'elles ne redoutent plus rien.

Troisième période des guerres contre les Allemanni.

Constantin, fils de Constancius Chlorus, appaisa les troubles de l'Empire par son courage, sa prudence, et toutes les qualités d'un Général et d'un Chef de parti. Les fondemens de Rome, minés par l'âge, étoient prêts à crouler; il résolut de les rétablir, et abandonna les Dieux, la Métropole du monde, et tout ce qui lui paroissoit défectueux dans l'administration et la défense de l'Empire. Constantin for-

Dioclétien commit une grande faute en changeant la tunique des Césars contre les ornemens des Monarques Orientaux. Ses successeurs ne vécurent plus en Chefs de l'Empire de Rome ; mais dans un faste superbe, inaccessibles comme des Sultans, sans connoissance des Nations et de l'armée ; tel fut Constantius. Bientôt après cette paix, qui cependant peut être excusée, Arbetio, Capitaine de Cavalerie, fut envoyé, avec un détachement considérable de l'armée, aux environs du lac de Brégence, contre les *Lentiens*. Brégence, Ville de la Rhétie, étoit située près de la source du lac de Constance. Ses deux rivages offrent aujourd'hui l'aspect charmant de Cités en nombre, de Châteaux, de riches guérêts et de vignobles fertiles ; alors ils étoient couverts d'épaisses forêts et de marais bourbeux. Les Césars de l'antiquité y avoient tracé une grande route. *Lenz* ou *Linz* étoit située près du lac, dans un canton habité, pour le malheur des frontières, par une branche audacieuse d'Allemanni. L'Empereur, traversant Milan, Côme, la vallée de Cla-

venna

venna, et la haute Rhétie, arriva aux Campagnes Canines. Elles commencent près de la ville de Coire. Arbetio, avec l'armée confiée à ses ordres, passa par le défilé étroit, appelé aujourd'hui *Lucienstaig*, dans la forêt qui s'étendoit depuis le lac de Brégence, jusqu'à la montagne d'Arle. Il lui falloit à la fois, maintenir l'ordre dans son armée, trouver des sentiers pous pénètrer dans le Linzgau, et au milieu d'une contrée aussi abondante en défilés, prévoir les embuches des ennemis, ou deviner leurs ruses. Les Lentiens profitant d'un brouillard, sortirent tout-à-coup de plusieurs embuscades cachées, défirent dix Tribus, et livrèrent un assaut aux remparts. Les troupes dans une situation désespérante, animées par *Saniauch*, *Bappo* et *Arinth* des Barbares, et cependant Tribuns, firent tout-à-coup une sortie vigoureuse, et contraignirent l'ennemi à une prompte fuite. Une semblable délivrance, due à trois étrangers, parut une victoire à l'Empereur, et devint un encourage-

ment pour l'ennemi (131). Plusieurs villes des Gaules furent conquises(132),saccagées sans assaut, par la célérité, par la famine ou par la terreur, qu'inspiroient les troupes. Au milieu de périls si pressans on ne trouva plus de vestiges de cette fermeté inébranlable des anciens. Libres, ils ensevelissoient leurs femmes et leurs enfans sous les débris de la liberté, et sous les ruines de la Patrie. L'Empereur envoya Julien dans les Gaules.

354. Agé alors de vingt-cinq ans, ce Prince détestoit la Cour, aimoit les Camps, et redoutoit moins l'ennemi que l'indolence et l'avilissement de son siècle; ne voyant autour de soi personne à qui il eût voulu ressembler, le grand César, Trajan et Marc-Aurèle, devinrent les amis et les instituteurs de sa jeunesse. Au milieu d'un tourbillon de disputes théologiques, il ne distingua point la voix du Christianisme; mais sa vie fut plus exemplaire

(131) *Ammianus*, L. XV, c. 4.

(132) Il y en avoit quarante-cinq quand Constance engagea les Allemanni à attaquer Magnentius.

que celle de la plûpart des Croyans. Il commença ses expéditons dans les Gaules, par la prise de *Bruma* sur la *Sorr*, (133) et de *Cologne*. S'étant ainsi assuré du haut et du bas Rhin, il sut engager les Francs à la paix. Delà montant le Rhin, il marcha contre les Allemanni, et ordonna à Barbatio, chef des Fantassins, de conduire vingt-cinq mille hommes par les déserts de l'Helvétie, au haut du Rhin dans le pays des Rauraques (134). Les Allemanni faisoient également la guerre avec intelligence: pour dérouter l'ennemi dans ses plans, ils suivirent la chaîne du Jura jusqu'à Lyon, pillèrent tout dans leur course, évitèrent Julien, poursuivirent l'autre Général

---

(133) Dans la Seigneurie de Lichtenberg, dans la basse Alsace.

(134) Nulle part il n'est fait mention de la Ville d'Auguste. Sans doute elle étoit détruite (lors même que la catastrophe par laquelle le Rhin traverse aujourd'hui la vieille Ville, n'auroit pas encore eu lieu) ou dans une obscurité profonde: les Rauraques étoient *aliis potiores oppidis multis*. Ammianus, L. XV, c. 11.

jusque dans les déserts; et apprenant que le premier n'avoit que treize mille Combattans, lui opposèrent, sous les ordres du Prince Chnodomar, une armée trois fois plus forte, l'élite de leurs troupes. Ils combattirent près de Strasbourg, comme il falloit combattre contre un Romain sans égal. Julien de son côté s'avança vers eux, comme si les héros de l'antiquité, du haut de leurs demeures immortelles, avoient eu les yeux ouverts sur ce combat. Il rangea son Armée en ordre de bataille, soutint ses ailes, lui adressa quelques mots, l'anima par son exemple, et remporta ainsi la dernière victoire de la Tactique Romaine, sur la valeur des Germains. Les cadavres entassés dans le Rhin, arrêterent ses flots, et servirent de pont. On le passa, pour faire Chnodomar prisonnier, avec deux cents de ses fidèles vassaux armés. La douleur de la captivité, loin des siens, causa sa mort (135) à Rome. Le vainqueur,

(135) *Morbo veterni.* Ammian.

par-tout triomphant, traversa la Germanie jusqu'aux forêts des Cattes (136). Des troupes animées par César, et conduites par Barbatio, délivrèrent la Rhétie, d'une branche des Allemanni, appelés les *Juthongrois*. Après avoir ainsi humilié cet ennemi, Julien, dans la bataille de Tongres, vengea l'Empire sur les Francs. Le nom de Rome, ou plutôt celui de cet Empereur, étant devenu redoutable aux peuples du Rhin, Julien, en tendre père, diminua les impôts considérables des villes Gauloises, et les délivra d'une administration arbitraire et dure. Le flambeau des anciennes vertus de Rome s'éteignit avec lui (137).

---

(136) Les Cattes, *Catti*, *Chatti*, *Chassi*, occupoient la Hesse, une partie de la Thuringe, et du duché de Brunsvvick, avec le Comté de Schaumbourg. Cassel étoit leur Ville capitale. Quelques-uns de ces Cattes passèrent dans le pays des Bataves, où l'on voit encore aujourd'hui la ville de *Castwvik* qui porte leur nom. *Dictionnaire de Géographie ancienne.*

(137) *Ammianus*, L. XVI, c. 2, 3, 4, 12.

Décadence de l'Empire.

Valentinien Premier, Gratien, et enfin Théodose, sans avoir le génie pénétrant de ce héros, qui embrassoit tout d'un seul coup-d'œil, étayèrent encore l'Empire tombant en ruines par leur courage, leur habileté, leurs lumières; mais l'armure et la discipline anciennes, étoient insupportables à la mollesse. Le fonds de l'armée consistoit en étrangers; ils ne mettoient pas dans l'art de combattre ces soins, ces efforts consacrés à la seule Patrie. Les plus beaux principes furent négligés, la décence peu observée, et la honte ordinaire. Des Francs, des Hérules et des Bataves furent gagés pour sauver par leur mort l'Empire de Rome. On acheta la paix des Germains, et dans de semblables circonstances, les vendeurs déterminent le prix (138). Valentinien

---

L. XVII, c. 1, 3, 6, 8, 9, 10, 11. L. XVIII, c. 1, 2. L. XX, c. 10. L. XXI, c. 3. *Eutropius*, L. X, c. 14, 15. *Aurel. Vict.* Ep. 42. *Libanius* orat. Consul. et fun. *Zosimus*, L. II III. *Socrates*, H. E. L. II. *Sozomenus*, L. V.

(138) *Ammianus*, L. XXVI. XXVII.

fit fortifier tout le Rhin (139), comme si des hommes foibles pouvoient soutenir un Etat derrière de fortes murailles. Il engagea les Bourguignons dans une guerre contre les Allemanni: mais y avoit-il lieu d'espérer que les Germains aimeroient mieux se combattre entr'eux pour rien, que contre l'Empereur pour les riches contrées du midi? De plus, il abandonna les Bourguignons (140); perfidie qu'un César auroit à peine osé se permettre au plus haut point de gloire de la puissance de Rome. Le courroux des foibles est implacable. Il fit assassiner un roi des Allemanni (141); un autre par son ordre finit cruellement ses jours sur un bucher (142). Le ravage

(139) Idem, L. XXVIII, c. 2. L. XXX, c. 3. *Cod. Theodos.* L. XXX, de curs. publ. *Schoepflin.* Alsatia ill. T. I p. 181. Robur, que Valentinien fit fortifier, pourroit bien, suivant toutes les circonstances, être VVartenberg.

(140) Ammianus, L. XXVIII.

(141) Idem, L. XXVII.

(142) Idem, L. XXIX. c. 4.

et la destruction étoient ses bannières. Les Poètes et lès Orateurs célèbrent une victoire sanglante, qu'après lui l'Empereur Gratien doit avoir remportée à l'aide des Francs, (143) et une excursion de Stilichon (144) maître de l'Empire sous le nom de l'Empereur Honorius. Si les rapports des historiens étoient toujours fondés, la nation des Allemanni auroit été plus d'une fois détruite, et cependant elle a long-temps encore existé, toujours redoutée, depuis Cologne, dans la forêt jusqu'à *Ziegenhayn* au haut de la Germanie, et dans la Rhétie jusqu'aux montagnes. Après avoir traversé les Gaules et les Pyrénées, en hordes nombreuses, les Allemanni ont fondé un florissant Empire sur les côtes les plus avancées de notre partie du Globe (145). L'Helvétie étoit au pouvoir

(143) *Ammianus*, L. XXXI, c. 10, 11. *Ausonius*, in gratiar. actione ad Gratian. § 8. 82; *Victor.* Epit. 47.

(144) *Claudianus*, de quarto consulatu Hon: v. 439, 448, 459; de Sexto, v. 230. de laudib. Stilich. L. I, v. 193. de bello Getico, v. 279, 340, 414.

(145) Dan la Galicie sur-tout jusqu'en 567.

de quiconque vouloit s'en emparer. La domination de Rome dans la Rhétie se perdit peu à peu. L'Empire travailla d'abord lui-même à sa chûte, ses ennemis la hâtèrent ensuite. Il commença par exciter la haine des Nations. A cette haine succéda le mépris, et ce colosse orgueilleux fut enfin renversé. De grandes puissances n'emportent point de regrêts dans leur destruction; presque toujours elles l'ont préparée.

Voyez d'un côté les anciens Helvétiens, également grands dans le bonheur comme dans l'infortune, les Rhétiens par-tout redoutés, le courage et les forces des Gaulois, l'orgueil et la fermeté des Bretons et des Espagnols, la discipline guerrière, l'industrie, le nombre et la magnificence des villes de la Grèce, la liberté, la valeur et l'importance de la moindre nation, l'étonnante prospérité de tout le Midi, ce que Rome fut, et de l'autre côté ce qu'elle est devenue, esclave, barbare et foible,

---

Orosius. L. VII. *Zosimus*, L. VI. *Isidori* hist. Vandalor. et Suevor. ap. Labbeum.

combien de Viles et de Provinces puissantes autrefois, sont dépeuplées et changées en déserts; les arts, les beaux sentimens, la sagesse et la gloire de tant de Cités et de pays détruits; le destin du monde civilisé: contemplez ce déplorable tableau, et doutez encore s'il y a des malheurs plus funestes, qui inspirent plus de répugnance, et auxquels nous devions nous opposer avec plus de force, que l'établissement d'une semblable Monarchie universelle.

CHAPITRE VII.

L'incursion de Peuples étrangers.

Long-temps après la destruction de la liberté Helvétique, et après que le nom d'Helvétiens eut entièrement disparu (1), les pays délaissés aux pieds des Alpes furent occupés par des Bourguignons, des Allemanni, des Ostrogoths, des Francs et des Lombards. Ils y introduisirent une nouvelle culture des terres, rétablirent et perfectionnèrent la civilisation, et firent revivre la liberté. De ces peuples sont venus les treize cantons, les alliés et les sujets de la grande confédération des pays de la haute Germanie. Nous verrons dans la suite de cette histoire d'où, quand et comment chaque branche de nos aïeux est entrée dans le pays, dans quelle contrée elle s'est établie, et comment, pendant mille ans de barbarie et de mœurs simples Introduction.

---

(1) Cependant il faut l'employer jusqu'au temps où par la ligue des confédérés de la Suisse, tout le pays fut réuni sous le même nom.

au milieu des divisions les plus terribles, s'est développé notre état actuel.

Origine de ses Peuples.

De tous les pays de l'Europe, à peine connoit-on la Grèce avec certitude, depuis deux mille quatre cents ans (2). Rome même n'a une histoire certaine que depuis deux mille ans (3); Jules-César a ouvert les pays du Nord; mais les cinq siècles des Empereurs Romains nous instruisent aussi peu des liaisons et de l'origine des Peuples Septentrionaux, que nous connoissons celle des premiers habitans du Pérou et du Chili. L'origine d'une Nation (c'est-à-dire avec quelle race des hommes, chaque peuple est resté le plus long-temps lié dans les anciennes émigra-

(2) Depuis le temps où Thucydide écrivit le premier livre de son histoire : on sait la mauvaise réputation des Μηδικων, même d'après la critique des Grecs.

(3) On n'est pas sûr de l'époque de sa fondation. Suivant les calculs de Nevvton, il n'y a que 627 ans jusqu'à l'Ere Chrétienne. Voyez les réflexions presque toutes fondées de *Beaufort*, de l'*incertitude des cinq premiers siècles*, et d'*Algarotti* sur les années des Rois.

tions) se reconnoit le plus surement par la comparaison des langues (4); mais à peine y a-t-il neuf siècles, que l'on écrivit pour la première fois dans une langue du Nord (5). Avant ce temps on trouve des mots isolés, tronqués et en très-petit nombre. Peu de noms de peuples ont jeté quelque jour sur leur origine; les Grecs et les Romains, moins partisans de l'exactitude, qu'ennemis de sons barbares, (6) ont supprimé, mutilé beaucoup de noms. Souvent d'ailleurs des voisins nommoient un Peuple d'après un seul trait de ses mœurs, ou de ses usages : ainsi *Barbare*, *Numidien*, *Vandale*, et peut-être *Suève* sont tous un seul nom qui, dans des langues diverses, désigne des Nations émigrantes.

---

(4) Voyez *Miſcellan : Berolin.* 1710. *Leibnitz*, de originib. Gentium ductis ex indicio linguarum.

(5) Avant *l'accord des petits-fils de Charlemagne*. (Voyez *Sinners*, Catalog. Msctor. Bern.) Il y a quelques fragmens isolés dans le *Thesaur: Schilteri* et dans quelques autres collections.

(6) Pline même ne nomme souvent que *Latiali sermone dictu facilia*. H. N. L. II.

I. Les Bourguignons.

Ainsi quand Pline (7) dit : les Vandales sont un peuple de la Germanie, et les Bourguignons une race de Vandales, il faut le traduire de la manière suivante : « Plusieurs des guerriers (8), dans la forêt » au-delà du Rhin ou de l'Elbe, mènent » une vie errante ; de ce nombre sont » les Bourguignons. » On prétend que forcés par les armes de leurs ennemis, ils ont quitté les rives de la Vistule, et sont venus sur les bords de la Saale. Là, les Salines ont été pour eux un sujet de guerre contre les Allemanni : quatre-vingt mille, venus dans le voisinage du Rhin sous le Général *Gonthahar* (9), pénétrèrent enfin dans l'Empire de Rome, et traversant le mont Jura, parcouru-

(7) Idem. L. IV, c. 14. Pline est du petit nombre de ceux qui ont lu le moyen âge (quelquefois à cause de l'art magique de ce siècle). Delà vient que les chroniques employent souvent sans distinction les noms de Vandales et de Bourguignons.

(8) Ils reçurent le nom de Germains de *Geren*. C'étoit une arme distinguée, comme le *pilum* de la légion, la *Sarisse* de la phalange.

(9) *Gundicarius*, *Gunther*.

rent les Gaules, jusqu'aux vallées des Apennins (10). Suivant les anciens (et la chose est assez vraisemblable), les Bourguignons étoient hauts de six à sept pieds (11); les Germains jusqu'à ce jour sont d'une taille avantageuse. Comme les fils des Dieux dans l'ancienne Grèce, ils portoient des peaux non-préparées. La liberté étoit leur seul bien. Un Chat lui servoit d'emblême dans leurs Drapeaux (12). Les flêches empoisonnées étoient chez eux en usage, comme chez le reste des Barbares (13). L'art funeste d'employer les poisons, étoit également un grand point de l'art militaire dans l'armée de l'Empire (14). Les Bourgui-

(10) *Orosius*, L. VII, *Prosper*; *Cassiod.* in Chron: *Sigeb. Gemblac* ad. 411, pourroit bien parler des Bourguignons quand il dit que les Vandales ont pénétré jusque dans le Valais, et martyrisé Florentin de Sion. On sait d'ailleurs que leur conversion doit avoir eu lieu plus tard.

(11) *Sidon. Apollinaris.*

(12) *Mille*, Hist. de Bourg. T. I.

(13) *Ruchat*, Hist. génér. de la Suisse, T. II, Msc.

(14) Les règles sont dans les Κανων qui, sous le

gnons obéisssoient à leurs chefs nommés *Hendins*, aussi long-temps que le Hendin plaisoit aux Dieux. Ceux-ci, les souverains du Ciel, déclaroient leurs volontés par des années stériles ou fécondes, ou par le succès des armes. Maîtres de la fortune, le pouvoir des Dieux n'est nulle part plus grand, que là oú l'art de la guerre est presqu'entièrement ignoré. Le grand sacrificateur nommé le *Siniste*, exerçoit sa charge sans crainte. L'homme spécialement préposé à leur culte, pourroit-il déplaire aux Dieux ? (15) Cependant le Siniste n'avoit pas autant de pouvoir sur le Hendin, que les augures sur l'élection et le gouvernement des Consuls à Rome (16). Si les Romains eurent des foiblesses comme nos pères, pourquoi ne devrions-nous pas penser, vivre et mourir libres

nom de Jul. Afric : se trouvent dans *Vett. mathémat.* Paris, 1693.

(15) *Ammian. Marcell.* L. 28, c. 5.

(16) Le Siniste étoit obligé de citer un évènement sous les yeux du Peuple. *Gracchus* le père n'en fit pas autant ; il remarqua long-temps après *vitio Tabernaculum captum*. Val. Max. L. I,

et

et dignes de notre liberté comme les Romains ? chaque vertu, chaque préjugé trouve une patrie dans l'étendue de la terre habitée par les humains.

Les Bourguignons avec leur Siniste et leur Hendin (17) arrivèrent aux frontières de l'Empire, pleins de courage parce qu'ils n'avoient rien à perdre, ignorans, parce que personne ne les instruisoit (18). Un Evêque ami de la paix se présenta devant eux avec fermeté, et leur dit : » les Gaulois, les Romains, vous et les autres » peuples du monde, nous sommes tous » les enfans d'un seul et même Dieu. » Un bonheur éternel vous attend, si » vous ne perdez jamais ce principe de

(17) Dans leur Code on nomme les Princes *Gibich*, *Godemar* et *Giselar* à côté de *Gonthahar*. Il est incertain s'ils ont régné avant ou avec lui.

(18) Malgré l'origine également ancienne des Nations, le Nord étoit aussi peu connu du Midi que les isles de Cook sont connues de l'Europe. L'esprit de l'homme ne se développe pas de lui-même, il a besoin d'être, pour ainsi dire, électrisé par l'instruction.

» vue. Jésus l'a prêché et observé pen-
» dant sa vie, et Dieu a retiré ce même
» Jésus du sommeil de la mort, pour ins-
» truire et calmer le genre-humain sur
» son sort à venir. Dans un temps où
» douze hommes du peuple le plus mépri-
» sé de la terre, étoient ses seuls sec-
» tateurs, il a prédit que Rome, l'Empire
» entier et toutes les Nations croiroient
» en lui. Déjà Rome a reconnu sa voix;
» vous aussi, vous devez au nom de Jésus
» adorer le père commun des hommes. »
Quand il eut terminé ce discours, les Bourguignons témoignèrent le désir de l'entendre encore; ils sentirent que rien ne rend plus grand et plus libre que l'amour de l'humanité et les espérances d'une heureuse immortalité. L'Evêque les instruisit sept jours de suite. Enfin Gonthahar et son armée abjurèrent les faux Dieux, et reçurent de lui le Baptême(19). On parvient aisément à avoir la foi quand on le veut(20). Dès ce

---

(19) *Socrates*, H. E. L. VII. *Orosius*, L. VII.

(20) Et quand la Théologie n'ajoute rien à la Religion.

moment les Gaulois les accueillirent comme leurs frères ; Constance, Général romain, leur assigna des terres sur les bords du Rhin. Ils promirent de défendre cette frontière contre les peuples de la Germanie (21).

L'Empire de Rome tomba, comme aujourd'hui le pouvoir Ottoman, par ses vices intérieurs. Déjà sous l'ancienne république l'orgueil et l'avarice des Magistrats riches et distingués, trouvèrent même des protecteurs dans des hommes grands par leurs vertus (22). Les Laboureurs opprimés n'approchoient que difficilement du trône du maître de la moitié de l'univers. Leurs larmes deposoient aux pieds des ministres, contre la tyrannie des Gouverneurs de Province. Enfin la corruption devint générale. Les sentimens de l'honnête et du beau s'éteignirent : les peuples soumis avoient été privés de leurs trésors ; il ne s'en

Situation de l'Empire.

(21) En 413, ou environ.

(22) Dans *Scipion* même. *Tite Live.* L. XXIX. Et dans *Marcus Brutus. Cicero*, ad Attic. L. V.

N 2

offroit pas de nouveaux à soumettre. Les Magistrats regardèrent alors les vexations comme le seul chemin à la fortune, la cruauté comme le moyen d'y arriver, et l'humanité comme une foiblesse. Des soutiens vertueux de l'Etat furent injustement privés de leurs dignités, des Généraux sages et courageux assassinés par défiance, et lors même que les Grands disparoissoient ainsi du théâtre du monde, les Provinces n'en étoient point soulagées. Les habitans des Cités et des Campagnes, dont des Barbares mêmes avoient pitié, trouvèrent chacun leur tyran dans la foule des officiers subalternes; il falloit presqu'être impudent pour vivre en sûreté (23). Les Romains abusant ainsi des forces extraordinaires de leur esprit, et des Nations sauvages s'emparant du monde civilisé, le genre humain se vit exposé à perdre sans retour ses qualités premières; mais la Religion Chrétienne, (fondée à l'époque

(23) In hoc scelus res devoluta est, ut nisi quis malus esset, salvus esse non posset. *Salvianus* de gubernat. Dei, L. V.

d'une tyrannie complette, lorsqu'après l'assassinat de Séjan, Tibère n'ayant rien à redouter n'écouta plus que ses volontés,) (24) , avoit déjà acquis quelque consistance avant que la destruction des républiques eût insensiblement entraîné l'oubli de toutes les vertus et de tous les principes. Elle seule aussi pendant mille ans a empêché les Nations barbares du Nord et du Midi, de perdre la première de toutes les idées, celle de l'excellence de l'ame. Bientôt des prêtres dominèrent les peuples du Nord vainqueurs de l'Empire ; domination fondée sur un droit naturel, celui de la supériorité des lumières sur l'ignorance. Tel étoit l'état de l'Empire, quand les Bourguignons entrèrent dans l'ancienne Helvétie.

Dans leurs étroites demeures, sur les bords du Rhin, ils devinrent incommodes aux sujets de l'Empire (25) ; peut-être aussi douta-t-on de leur fidélité

Comment ils vinrent dans l'Helvétie. 431.

(24) *Tacitus*, Annal. L. VI. ult.

(25) *Belgam, Burgundio quem trux presserat. Sidon.* Panégyr. Aviti.

quand les Francs pénétrèrent dans les Gaules. Aetius, un Général Romain qui dans des temps plus heureux seroit devenu un grand homme, les resserra avec son armée, et fit avec eux un contrat, par lequel il leur donna les pays au pied des Alpes, habités autrefois par les Helvétiens et les Allobroges (26). Ils amenèrent leurs troupeaux dans des contrées incultes ou abandonnées, et en échange de gras pâturages, ils promirent de défendre les remparts de l'Italie.

An. 450 Alors parut le grand Attila, Roi de beaucoup de Souverains (27). Les Huns, et cinq cent mille combattans de plusieurs Nations, obéissoient à sa voix (28).

(26) *Prosper*, *Idacius*, *Cassiod.*, dans leurs chroniques.

(27) *Priscus*, in legat apud Jordanem.

(28) *Jordanes* (de reb. Gothor.) reliqua turba regum, ac si satellites, nutibus Attilæ attendebant, et absque aliqua murmuratione quisquis cum timore, quod jussus fuerat, exsequebatur; sed solus Attila, rex omnium regum, super omnes et pro omnibus solcitus erat.

Depuis la mer Atlantique, jusqu'aux rives de la Volga, et peut-être plus loin encore (29), il souleva les peuples. Attila parle ; aussitôt Théodose lui envoie de Constantinople le tribut demandé. Il se met en marche ; tous les Barbares du Couchant oublient leurs discussions, et se réunissent sous les ordres d'Octius. Un Roi des Bourguignons essaye de lui résister dans un passage des Gaules ; Attila le masacre (30). C'est à de sem-

---

(29) *Deguignes*, Hist. des Huns., t. 1.

(30) Les uns placent à cette époque (Hist Miscella. L. XV.) l'assassinat de Gunthahar par les Huns, d'autres, avec plus de raison, suivant *Idacius*, dans l'année 436. Cependant la description de la bataille décisive, très-bien faite dans *Jordanes*, ne renferme pas le moindre vestige des Bourguignons ; il est plus que vraisemblable que leur armée s'est opposée à Attila dans un autre endroit. Voyez *Veldecks Encidt.* Berlin, 1784, où l'on trouve une explication d'une ancienne chanson, dite des *Nibelungen*. Il est vraisemblable qu'*Attila* se nommoit *Etzel* en Allemand, et peut-être est-ce le fils de *Gunthahar*, encore mineur en 436, qui a péri sur le champ de bataille, en combattant contre le Roi *Etzel*, en 450, et qu'ainsi s'est éteinte la race royale.

blables hordes qu'il faut opposer l'art de la guerre, Aétius lui dut la victoire. Les traditions du peuple attribuent à Attila les dernières destructions de plusieurs villes de l'Helvétie (31). L'effroi de son nom demeura long-temps dans les esprits. Les aïeux blanchis par l'âge, racontoient à leurs derniers neveux la crainte de leurs pères, au nom d'Attila, *le vengeur de la Divinité.* Attila, César et Charlemagne, ont obscurci beaucoup d'autres noms (32); comme Hercule dans la Grèce (33), Salomon à Tadmor (34), et Alexandre chez les Orientaux (35).

(31) Sur-tout parce que les Hongrois, venus beaucoup plus tard, sont confondus avec les Huns, sous la conduite d'Attila.

(32) Le Peuple de la Suisse attribue au premier la destruction du pays, à César, celle des tours, celle des remparts et des camps, et à Charlemagne, celle des fondations religieuses.

(33) *Diod. Sic.* L. IV.

(34) *Wood.* on the Orig. Genius of Homer.

(35) Işcandre, pendant douze ans, a effacé l'éclat des Achéménides. Sur le Caucase, et dans les Indes, on lui attribue des choses plus récentes sans doute.

Les Bourguignons députèrent aux Visigots, et demandèrent *Gundioch*, un Prince de la race de leurs Rois pour leur Général. Aétius et Attila étant morts, et le Royaume des Huns ainsi que l'Empire s'étant dissous comme des corps inanimés, les Visigoths, à l'aide de cette alliance, se répandirent dans l'Espagne, et les Bourguignons dans la Provence, au-delà de Marseille, jusqu'aux Cévènes, et bien avant dans les Gaules. Dès-lors ils demeurèrent là où est aujourd'hui la haute et basse Bourgogne, Berne, Fribourg, le Valais, la Savoie, le Dauphiné, et une partie de la Provence. Six siècles avoient tout détruit et dépeuplé (36); les meilleurs Généraux exterminoient l'élite de Nations entières, ou les vendoient, pour régner en sureté sur un peuple esclave (37). D'ailleurs les talens distingués, l'éclat et la puissance se transportoient à Rome, Les Bourguignons prennent des demeures fixes.

(36) Voyez *Srabon*, au sujet de la Sicile, de la Grèce et de l'Asie.

(37) Scipion. *Liv.* L. XXIV, c. 42. Paul Emile. *Id.* L. XLIV, c. 34.

où tout se corrompoit et dépérissoit (38). L'infortune enfin enlevoit aux Peuples le courage de se perpétuer. Ainsi, quand les Bourguignons se répandirent dans les Gaules, les Gaulois ne pensèrent point à une émigration ; le partage du pays (39) entre les sept hordes conduites par le Roi Gundioch (40), ne souffrit aucune difficulté. Il y avoit encore quelques vestiges de l'ancienne splendeur, dans le
456. Pays Roman, (41), au bord du lac Léman

---

(38) *Liv.* L. VI, c. 12. L. VII, c. 25.

(39) *Marii*, Chron. ad 455. Voyez *Duchêne*, in Scriptt. Et lors même qu'on voulut le disputer à Marius, ce seroit toujours un inconnu du même temps et du même pays. Le partage se trouve au chapitre suivant.

(40) *Cron. de Gruyere.* Msc. Il ne faut point ajouter foi à ce qu'elle dit de *Gruerius* et du Roi *Archisedeus* (*Gundioch.*) Seulement on y trouve des traces du partage du pays.

(41) Aujourd'hui pays de Vaud. Il a été habité le dernier par les Helvétiens, sujets de Rome, et le patois qu'on y parle l'atteste encore.

plus élvé alors (42), sur le Jorat (43), montagne au-delà de Lausanne, entre les Alpes et le Jura, près des Lacs de l'Uechtland (44), dans des forêts, des marais, et des campagnes désertes. Les Evêques n'honoroient plus Noviodunum de leur présence (45) ; cette Ville tomboit en ruines. La grande Cité d'Aventicum perdit son nom, les contrées adjacentes furent appelées *VVilachgau* (46); et peut-être est-ce delà qu'un Fort sur les ruines de l'ancienne Capitale, fut appelé

(42) *Marius. Ib.* 563. *Ruchat.* L. c. T. III. On en trouve des vestiges, des monumens et des traditions à Genève, à Pont-Valais et à Ville-neuve.

(43) L'endroit de *Strabon*, p. (Almeloo) 295, pourroit attester l'antiquité du nom de Ιορα. Il nomme le *Jura*, *Jurassus*, et lui seul a distingué ces monts.

(44) Les lacs de Neufchâtel et de Murten, presqu'unis avec celui de Bienne.

(45) Il est fait mention de ce Siége Episcopal dans la *Gallia Christ.* art. Belley., mais sans preuves diplômatiques.

(46) *Pagus Villiacensis.* (on en trouvera des documens plus bas). Aujourd'hui encore, on l'appelle *Vuilly*, nom dont l'origine est inconnue.

Vivlisbourg (47). De loin en loin on trouvoit une métairie au pied du Jura ; toute la plaine jusqu'à *Romain-motier* étoit un désert (48). Des plus anciennes générations de ce pays, il n'est resté que des Bourguignons; plusieurs noms qui ne sont point latins (49), sont de la langue de ces Peuples. Beaucoup d'autres d'ailleurs se trouvent égaux des deux côtés du Jura. Dans ces contrées-là tout descend des Bourguignons.

II. Les Allemanni.

Au-delà du pays dit Uechtland (50), au-dela de l'Aare passé Aargau, et au-delà de la Reuss jusqu'au lac de Constance, au

(47) Voici cependant une conjecture assez vraisemblable, d'un Magistrat de cette Ville. Les Evêques de Lausanne étoient singulièrement soumis aux Empereurs ; ils avoient ceint Vivilisbourg de murailles, et c'est à cause de cela qu'il croit que cette Ville fut appelée *Wiblisbourg*, (elle est souvent écrite ainsi) des Gibelins.

(48) *Grégor. Turon.*, vit. Patr. C. I.

(49) De-là vient que dans les étymologies, l'on distingue avec si peu de certitude le Celte et le Bourguignon.

(50) *Jurensis deserti secretae quae inter Burgundiam et Alamanniam sunt.* Greg. L. C.

milieu des montagnes, dans la Rhétie, dans la Germanie jusqu'à la Lahne et jusqu'à Cologne sur le Rhin (51) demeuroient les Allemanni. Bergers, ils paissoient leurs troupeaux dans des prairies communes. Les Bourguignons et les Gaulois au contraire se livrèrent à l'Agriculture; elle perfectionna mieux et plus promptement la vie sociale. On ne voyoit chez les Allemanni que des troupeaux et des armes. Ils détruisoient les villes (52), vivoient de rapine (53), servoient en mercenaires dans les armées de leurs voisins, et restèrent fidèles aux Dieux de leurs pères (54).

(51) Voyez les endroits recueillis avec soin par *Struve* et *Schoepflin*, dans *Wegelin*, Thesaur. rer. suevicar. T. I, p. 38. 206. Ils faisoient des excursions au-delà du Rhin.

Rhenumque, ferox Alemanne, bibebas,
Romanis ripis, et utroque superbus in agro,
Vel civis, vel victor aras.

Sidon. Panégyr.

(52) Cologne, Mayence, VVorms, Brumat, Selz Ell Horbourg, et plusieurs autres. *Isidorus*, cura 445.

(53) *Gregorius*, L. c. *Eugippius*. v. S. Severini.

(54) Cela paroît par leur Code. Voyez le Chap. 9.

On ne trouve chez eux aucun indice d'un partage de terres (55); leur origine a été conservée par leurs vainqueurs (56). Ainsi se forma l'Helvétie des Bourguignons; celle des Allemanni avoit besoin d'un autre peuple. Les hommes naissent presque tous avec des dispositions égales; cependant les Allemanni restèrent dans les forêts de la Germanie, ou parcoururent des pays déserts. Les Bourguiguons, au contraire, voyant la vie civilisée des Gaulois, sentirent l'horreur de la barbarie, et ne purent résister à l'attrait de mœurs plus douces (57).

III. Les Francs. Les Francs, peuples guerriers, animés d'une haine commune contre tout pouvoir étranger, ou enflammés de l'ardeur du butin, demeuroient aux environs du bas Rhin dans des contrées que les Romains ne

(55) On ne peut pas déterminer le temps où ils ont régné dans l'Helvétie. Ils parcouroient les pays qu'eux-mêmes avoient changés en déserts.

(56) Dans l'année 638.

(57) Comme les *Mandshu* et d'autres conquérans ne purent résister au systême de la police chinoise.

se sont jamais entièrement assujetties (58). Les Pays-bas étoient gardés par les marais. Tantôt les flots de la mer en couvroient les côtes, tantôt ils les laissoient à sec. Les Romains en avoient dédaigné la conquête. De ces pays les Francs se repandirent dans les Gaules, et s'emparèrent des villes. Quelques-unes même les reçurent volontiers comme des protecteurs contre la tyrannie de Rome. L'Empire d'Occident, après de violentes secousses, périt enfin. Alors les Satrapes des Provinces employèrent le nom de l'Empereur de Constantinople; mais le peuple opprimé demandoit envain des secours aux rives du Bosphore; on ne les obtenoit que lentement. Si dans l'Empire d'un Roi immortel à tant de titres, il arivoit des choses dont il n'avoit aucune connoissance, que n'ont point dû oser les officiers d'Anastase! Aussi les cœurs des Gaulois furent bientôt disposés en faveur de Clovis, Chef des Francs (59). A sa première ba- 486.

(58) *Leibnitz* de l'origine des François, comparé avec *Grupen* de originibus.

(59) *Salvianus*, l. c. L. IV, p. m. 19, L. V,

taille, il avoit à peine l'âge d'Alexandre dans le combat du Granique. Ayant su répandre la terreur parmi les guerriers de la Turinge, il attira les Gaulois, fatigués du joug de l'Empire, sousun sceptre plus doux (60). Cologne devint bientôt après le sujet d'une guerre entre les Francs et les Allemanni.. Les deux armées se rencontrèrent près
496. de Zulch (61); le combat fut opiniâtre comme autrefois contre les Romains. Les hordes des Allemanni étoient près de remporter la victoire. Dans ce danger, Clovis inspira une nouvelle ardeur aux Gaulois; il éleva ses mains vers leur Dieu et son divin fils. Les Gaulois l'ayant entendu, voulurent montrer combien Jésus avoit plus de pouvoir que *VVodan* (62). Leurs

p. 29. Seq. *Gregor. Turon.* L. II. *Mably.* Observ. sur l'Histoire de France, T. I.

(60) Il se servoit d'un bâton de commandement que l'on peut voir dans le Recueil d'Estampes, représentant les grades, etc. à Paris 1780.

(61) *Tolbiacum*, Zulpich, dans l'Archevêché de Cologne.

(62) Le Dieu des Allemanni. *VValafr. Strab.* v. S. Galli.

troupes

troupes ranimées s'élancèrent sur l'ennemi, il ne put résister à ce choc. Les Allemanni s'écrièrent. « Roi des Francs, » épargne ton peuple; nous sommes égale» ment à toi » (63). Leur chef avoit péri dans le combat, et leur choix tomboit ordinairement sur le plus brave (64). Plusieurs néanmoins refusèrent d'obéir à Clovis quand il entra dans leurs Cantons; d'autres aimèrent mieux s'expatrier que de reconnoître le Roi des Francs (65). Dès-lors déjà il y avoit un certain éloignement entre les Allemanni et les Francs. Peut-être ne pouvoient-ils leur pardonner de les avoir vaincus, ou ils redoutoient leurs mœurs et leurs Dieux, ou bien ils trouvoient mauvais que le Roi des Francs acceptât des dignités de l'Empereur (66); peut-être aussi n'étoient-ils pas accoutumés à l'obéissance (67). Neuf ans après cette victoire, 504

(63) Gregor. Turon.

(64) *Duces ex virtute sumebant.* Tacitus.

(65) *Ennodius*, Panegyr. Theodos.

(66) Voyez-en l'influence dans le commencement du chapitre suivant.

(67) *Suevi nihil omnino contra voluntatem faciunt.* Cæsar. B. G. L. IV, c. 1.

la plûpart des Allemanni se soumirent, faute d'autres ressources (68). Clovis s'empara de leur pays ; il n'est pas fait mention de quelle partie de l'Helvétie ils avoient été possesseurs. La Rhétie passa au pouvoir des Ostrogoths.

IV. Les Ostrogoths.

De tous les conquérans du monde, il n'en est pas de plus grand que Didier Roi des Ostrogoths. Les anciens Goths, sous plusieurs Rois de la race des Amales, Souverains barbares, occupoient la partie méridionale de la Russie Européenne (69). Aujourd'hui encore les Russes donnent à la Livonie le nom de Gothie (70). Dans les commencemens de l'Empire de Rome, on trouve des Huns près de la Mer Cas-

(68) *Fredegar*

(69) *Jordanes*, de reb. Gothor.

(70) *Guday*; *Fischer* quæst : Petropolitt. *Schloezer* essai des Annales de la Russie. Cependant on ne prétend pas en tirer une forte preuve ; de tels noms dans leur origine étoient souvent communs à plusieurs peuples. Le nom de *Goths* pourroit avoir quelque rapport avec celui de *Gau* un Canton, et celui d'Ostrogoths, avec *Ostrog* ; nous n'en connoissons pas même l'orthographe.

pienne (71). Cependant il est vraisemblable que la principale partie de la Nation demeuroit au nord du mur de la Chine (72). Pendant les troubles intestins des Goths (73), les hordes des Huns passèrent les Marais Mœotides (74), et forcèrent ces Peuples à fuir devant eux, ou à se soumettre à leur pouvoir.

Alors les Visigoths entrèrent dans l'Empire, et conquirent l'Espagne. Les Ostrogoths, sous leurs Amales, étoient assujettis à Attila roi des Huns. Il mourut; *Ellak* son fils fut assassiné. Les Nations attachées à Attila déchurent; et les Ostrogoths, par le nombre de leurs troupes et leur courage, semèrent l'effroi chez les Barbares et chez les Romains. Zénon, Empereur de Constantinople, céda formelle-

(71) *Dionys. Periegetes.*

(72) Ce n'est pas ici le lieu de juger le systême de M. *Deguignes* : mais il est aisé de prouver qu'il repose sur de meilleures conjectures, que la seule ressemblance des noms.

(73) Encore après l'assassinat du grand *Hermanrich* l'autorité se trouva vacante. *Jordanes.*

(74) *Ammianus Marcell.*

ment (75) l'Italie, dont d'autres Peuples s'étoient emparés, au Général des Goths *Didier*, fils de Theudomir et de sa concubine Honoria.

Leurs mœurs

La simplicité des mœurs n'est pas une vertu chez des Barbares, elle leur est naturelle. Des vices affreux la déparent, ils ne les cachent pas; les nôtres sont plus dangereux, nous connoissons l'art funeste de les voiler. Le climat et le genre de vie établissent cette différence. Les Ostrogoths avoient un caractère plus doux, des mœurs plus délicates que les Huns. Ceux-ci vivoient de la chasse, les premiers étoient Bergers. Les Ostrogoths l'emportoient en bonté sur les Allemanni; la nature en Pannonie et en Italie étant beaucoup plus libérale que dans le pays de ces derniers, le brigandage étoit presqu'un besoin pour ceux-ci. Le Roi Didier conserva les bons règlemens de l'Empire, son courage et son esprit lui firent réformer beaucoup d'abus; il se distingua par une

---

(75) Per pragmaticam. Chron. Farfense.

justice impartiale et sévère, et veilla sur toute la Barbarie. Voici comme il écrivoit aux Souverains: « Il n'est personne d'entre » vous qui n'ait reçu des marques de ma » faveur, mais vous me désolez par vos » égaremens, jeunes Princes couronnés! » Je me vois obligé de vous guider par » par mes conseils, sans cela vous vous » laisseriez entraîner par le torrent de » vos desirs ». (76) Son épouse étoit de la Nation des Francs; il unit sa sœur avec le Roi des Vandales à Carthage, sa nièce avec le Monarque de la Turinge, l'une de ses filles avec le Roi d'Espagne, et une autre avec celui des Bourguignons (77).

Leur pouvoir dans ce pays.

Clovis voulant se venger sur les Allemani rebelles, de ce qu'ils avoient refusé de le reconnoître leur Souverain, Didier intercéda pour eux, et lui écrivit. « Vous » êtes assez grand pour user envers eux » d'indulgence (78) ». Plusieurs Allemanni

(76) *Cassiodorus*, variar. L. II, c. 3, 4, L. III, c. 1.

(77) *Histor. Miscell.* L. XVI, *Jord.*

(78) *Cassiodorus*, L. II, c. 41.

entrèrent alors dans l'Empire des Ostrogoths, et cultivèrent les contrées voisines du Pô (79). La Rhétie étoit regardée comme faisant partie de l'Italie (80); elle comprenoit le Tirol (81), une partie de la Suave (82), les Alpes de l'Appenzel, du Glaris et de l'Uri (83), juqu'à un rocher

---

(79) *Ennodius*, L. c. *Alamanniae generalitas Italiae terminis inclusa.*

(80) *Paul VVarnefr.* histor. Langob. L. II.

(81) *Roschmann* Veldidena. *Vilten* étoit tombée en ruines, mais la tradition qui dit que *Haima*, un géant, en a été le fondateur, conserve le souvenir de sa grandeur et de son antiquité. *Fugger*, hist. d'Autriche.

(82) Jusqu'au Danube.

(83) Il est vraisemblable que les vallons et les monts Apennins dans l'Ursarie joignoient la Rhétie; de-là cette ancienne alliance visible, pendant tout le moyen âge, entre le Vallais et la Rhétie. Voyez le chapitre précédent, N°. 80. Le Gothard en général étoit le centre où se réunissoient non-seulement plusieurs chaînes de montagnes, mais aussi sept Evêchés (Novarra, Milan, Coire, Sion, Come, Constance, et Lausanne), *Hottinger.* histoire Ecclésiast. de l'Helvétie. Auguste, 1738, T. I, p. 163.

frontiere de la Bourgogne, dans lequel Dagobert, Roi des Francs (84), fit tailler une demi-lune (85). Didier nomma Servatus Gouverneur ou Duc de la Rhétie (86). Des soldats gardoient les frontières et veilloient au maintien de l'ordre. L'appât du gain y fixa beaucoup de citoyens de Rome; peut-être aussi les montagnes leur paroissoient-elles l'asyle le plus assuré (87).

Une milice du pays nommée les *Bréones* (88), étoit sans doute un institut des anciens temps; sous les Romains même les Rhétiens restèrent guerriers. Le Gou-

---

(84) Plus bas, chap. 9.

(85) Lettre de l'Empereur Frédéric Barber. 1155, dont on dispute avec raison l'authenticité, mais qui pourroit cependant être vraie à cet égard; il s'agit de l'accord de Dagobert avec Grimoald, Roi des Lombards.

(86) *Dux Rhaetici limitis.*

(87) Voyez l'inscription plus haut, au chapitre précédent, No. 80.

(88) *Cassiodorus*, L. 1, C. II. La plus ancienne Loi de l'Irlande s'appeloit *Brehon*. Law. 5. E. 1, citée par Blakstone. Comment. T. 1. Le même nom pourroit être ancien Gaulois.

verneur Servatus parcourut le pays; nul étranger n'osoit entrer dans la Rhétie, nul habitant y voyager sans sa permission. Dans les affaires civiles, les soldats étoient soumis aux loix du pays. Leur maintien rend la défense de ces loix plus facile. Une discipline sévère contenoit les Bréones adonnés à la rapine; le désordre et la licence paroissoient au Roi des Ostrogoths, les plus grands ennemis de son Royaume (89). Il prit soin aussi des bestiaux, et permit d'accoupler les troupeaux des Allemanni, avec une race plus forte, sur les montagnes du Noricum (90). Les Provinces de l'Empire étoient si étrangères l'une à l'autre, que cela ne pouvoit avoir lieu sans une permission spéciale. Dans les grands Empires la liberté du commerce devroit consoler les sujets de la perte d'autres biens; cependant on ne peut blâmer ce règlement, le pouvoir reposoit sur les armes du peuple. Il n'eût pas été

---

(89) Cassiodorus, l. c. et L. VII. C. 4.
(90) Idem, L. III. C. 50.

prudent de resserrer les liens de Peuplades barbares. Le langage et les coutumes particulières des anciens Goths nous sont trop peu connues, pour décider si dans les mœurs et les idiômes des Suisses, il se trouve encore des vestiges gothiques: dans la partie la plus sauvage des Monts Rhétiens, au milieu du Peuple Roman, ceux *d'Affers* parlent l'Allemand. Dans le *Lugnetz* on croit reconnoître les neveux des plus anciens Rhétiens (91). Mais quand il s'agit de semblables conjectures, il est plus facile de prouver qu'elles sont toutes incertaines, que de dire laquelle est la véritable. Le hasard établit souvent les mêmes usages chez des peuples différens (92). Chaque vallon, au contraire, étant pour ses habi-

---

(91) Observations de M. Ulysse de Salis dans ses voyages.

(92) Les Cabarda, sur-tout les Gorski, ont les mœurs des Suisses du treisième Siècle. (M. le D. Lerch dans le magazin de Busching, T. 1.). On voit avec satisfaction combien le repas du Roi *Seuthes* a de rapport avec les anciennes mœurs de notre pays. (Xénophon L. *αναβασ* 6, L. VII.)

tans le monde entier, des voisins se devinrent étrangers même quant au langage (93). Il y a deux mille cinq cents ans que les Rhétiens pénétrèrent dans ces montagnes. Depuis près de dix-neuf siècles, c'est-à-dire depuis les Cimbres, beaucoup de Nations étrangères ont parcouru les Alpes, et ce n'est que depuis peu au-delà de trois siècles, que nous avons l'histoire de ces pays faite par des Rhétiens. Il n'est donc pas facile de déterminer par quel peuple chaque vallée, depuis le Prétigau, juqu'à Vérona (94), a été habitée, si c'est par des Taurusques, des Rhétiens, des Cimbres, des Allemanni, des Goths ou des Germains.

Tableau général. A la fin du cinquième siècle de l'ère

500.

(93) A *Valorbe*, on emploie des termes que l'on ne connoît pas dans le même Bailliage à Romain-Motier ; chaque village a son idiôme.

(94) On sait ce qu'a écrit *Pezzi dei Cimbri veronezi*, mais il faut être plus hardi que les Savans n'ont coutume de l'être, pour faire positivement remonter cette colonie à mille neuf cents ans, et la dater de-là avec une entière certitude.

chrétienne, la Suisse, où l'on parle le Roman, étoit au pouvoir des Bourguignons; la partie Septentrionale Allemande, dans les lieux où elle n'étoit pas déserte, sous les Loix des Allemanni ou des Francs, et la Rhétie sous les Ostrogoths. Les Rois des Francs avoient embrassé la Religion Catholique; les Rois des Goths et des Bourguignons la doctrine d'Arien (95), qui enseigne que Jesus-Christ n'est pas égal, mais semblable au père; qu'il n'est pas éternel, mais qu'il a été créé avant toutes les créatures. Les Chrétiens s'arrêtoient à ces recherches, tandis que le Christ a dit lui-même: « il n'y a que le père qui sache ce » que c'est que le fils. »

(95) Depuis la mort de Gundioch. *Mille*, dans son histoire de Bourg. T. I, cite la Lettre du Pape Honorius à Léontius d'Arles en faveur de l'orthodoxie de Gundioch. Le Pape le nomme *son fils*. Gondebaud étoit lié avec le Roi Didier; il n'étoit rien moins que fanatique.

CHAPITRE VIII.

Du Royaume de Bourgogne.

466—534.

De la dignité Royale en général.

GUNDIOCH, le Chef ou Roi des Bourguignons, avoit quatre fils : il laissa à chacun d'eux une grande Ville ; le Roi Hilpéric (1) demeuroit à Genève, Godegisel à Besançon, Gondebaud à Lyon, et Godemar à Vienne. (2) La dignité royale, chez les Peuples Germains, étoit une charge paisible, n'entraînant d'autres occupations que d'assembler les Communes, et d'exécuter leurs volontés ; c'est pour cela que le titre de Roi étoit, en

(1) Ces noms pourroient sans doute être écrits d'une manière plus conforme à l'étymologie, mais nous suivons l'usage par-tout où il ne répugne pas trop à l'harmonie.

(2) Voyez les autorités dans les notes de *Gautier* à l'hist. de Genève par Spon, T, 1. Edit. 1731. (Les notes valent mieux que le texte) *Mille*, hist. de Bourg. T, I. *Sidon. appollin.* appelle ces princes *Tetrarchae.*

quelque sorte, héréditaire, d'un côté, pour suivre un certain ordre, et de l'autre, parce que l'homme le moins instruit pouvoit également remplir cette dignité. En temps de guerre, les peuples choisissoient pour Chef celui qui, par ses lumières, son courage et son bonheur, paroissoit surpasser les autres, et plus propre à défendre et à illustrer son Peuple. Partisans de la liberté, ils étoient cependant dociles à la voix de leur Général. L'homme obéit volontiers quant il sait pourquoi, et jusqu'à quel point il peut y être contraint. Ce Chef d'ailleurs n'avoit un pouvoir absolu que dans la guerre. (3) Lors de la conquête des provinces de l'Empire, il arriva que des Rois furent en même-temps des Héros, ou que des Héros obscurcirent les Rois au point de les faire oublier. Pour défendre les pays conquis contre d'autres Nations, la forme du Gouvernement resta militaire, c'est-à-dire, le même homme fut Général de

(3) *Gilbert Stuart.* Diss. concerning the antiq. of the English. Constit. London 1770.

l'armée, et Chef des affaires divines et humaines, et des tribunaux. (4)

De plus, les Empereurs chargeoient les Princes barbares du Patriciat ou du Vicariat, de leur propre autorité, sur les Citoyens Romains de chaque pays. (5) Par là, ils apprirent à régner en Empereurs, mais seulement sur des vaincus. Ce pouvoir devint héréditaire. Le Capitaine des troupes étoit toujours favorisé dans le partage des pays conquis. Devenu riche, il se rendoit recommandable par ses bienfaits, et se faisoit redouter à la guerre. Un Roi sans fortune ne se seroit pas maintenu. Les impôts étoient ignorés. (6) Ainsi s'accrut le pouvoir des Chefs de l'armée, ainsi il devint illimité sur les Romains mêmes, et héréditaire. Les Bourguignons conservèrent ce. pouvoir aux quatre fils de Gundioch, et ne firent qu'un Peuple

---

(4) *Et rex, et pontifex, et in sua justitia populos judicabat. Jordan. Goth.*

(5) *Gothofredus* in lib. unicum. Cod. Théodos. de Coss. præf. Ces Patriciens datoient depuis Constantin, et avoient le rang sur le Préfet du Prétoire.

(6) *Mably*, Observat. sur l'hist. de France, T. I.

sous quatre Rois. Gondebaud fut le plus puissant, (7) ses possessions étoient au milieu de la Bourgogne. Olibrius, Empereur de Rome, l'éleva au Patriciat. A sa mort, Gondebaud, par ses soins, fit monter Glycérius au trône de l'Empire.

Utilité de ces histoires.

Dans les temps où tout plioit sous l'esclavage, où l'Empereur seul attiroit les regards, tout homme audacieux et prudent se mettoit à la tête du Peuple, et s'élevoit jusqu'au pouvoir suprême. Au défaut de l'art de la guerre, on recouroit aux ruses et aux violences. Chaque contrée avoit ses mœurs particulières. Les entreprises et les coutumes de ces Peuplades sont remarquables, jusque dans leurs imperfections, tant pour servir d'avertissement à la postérité, que pour en corriger les suites.

I. Les Bourguignons. Leur état.

Gondebaud étoit le plus puissant des quatre Rois des Bourguignons. La licence à Rome fut portée au point de nom-

---

(7) *Gundobagaudus* apud Marium. Ce nom pourroit jetter quelques lumières sur celui des *Bagaudes* du temps de Maximien.

(8) Hist. Miscell. L. XV, Cassiodorus. Chron.

mer neuf Empereurs en vingt ans. *Gensè-rich*, Roi des Vandales, régnoit en Afrique. Son astuce, dans sa vieillesse, devint funeste à plus de Nations qu'il n'en avoit autrefois pillées et soumises. Gense-rich craignoit les entreprises des Empereurs; il leur avoit arraché l'empire des côtes de l'Afrique. Les Goths ne lui étoient pas moins redoutables; il avoit fait couper le nez et les oreilles à une Princesse innocente, de la race de leurs Rois, épouse de son fils. C'est pourquoi il engagea Attila, Roi des Huns, à inonder l'Europe, et à donner de l'occupation aux Goths et aux Romains. Le pouvoir des Huns
472. ayant disparu avec Attila, il excita *Eurich*, Roi des Visigoths, à profiter des troubles de Rome, pour subjuguer les Gaules: c'étoit l'empêcher de réunir les Provinces de l'Espagne. Anthémius, Empereur Romain, employa contre Eurich le secours de *Riothim*, Roi de la Bretagne. Ce Monarque défait, se réfugia chez les Bourguignons, alliés de l'Empereur. Eurich soumit les Arverni, Arelate et Mar-
476. seille. Il subjugua aussi les Bourguignons.

Gundioch

Gundioch avoit préféré l'alliance de Rome à la consanguinité des Visigoths. (9) Cependant l'Empire fut détruit peu avant la mort de Genserich : les siècles modernes ne nous offrent pas un grand Roi, pas un Ministre qui, mieux que ce Vandale, eût possédé l'art de semer, à son avantage, des maux en grand nombre, parmi les Nations étrangères. La Bourgogne, par les ravages des Visigoths, se trouvoit exposée à la plus terrible famine. Décius, fils de l'Empereur Maccilius Avitus, nourrit quatre mille infortunés. Sidonius Appollinaris, Evêque de Clermont, et d'autres Prélats, suivirent son exemple, et se conduisirent en hommes instruits, et en Ministres d'un Dieu bienfaisant. (10) Plus l'infortune étoit grande, plus les ames généreuses s'ouvroient à la charité. Des Evêques exposèrent leurs jours pour le peuple, ils employèrent les trésors sacrés à nourrir les malheureux, et Paulinus se vendit lui-même pour délivrer le fils unique

(9) *Jordanes Gothorum.*

(10) Voyez les Lettres de *Sidonius* et l'histoire de ces temps par Grégoire de Tours.

mer neuf Empere… des Vandales. (11) rich, Roi de… …rich. Gondebaud exer… que. Son a… le Patriciat. Ses frères vint funer… Godemar lui déclarèrent la avoit au… ils furent vaincus, Hilpéric et rich c… fils décapités, et son épouse pré… reur… ses deux dans le Rhône. Godemar, décidé à côt… cipitée libre, se réfugia dans sa tour à …é mourir Vienne. Intrépide, il y périt au milieu des flammes. (12) Hilpéric laissa deux filles. *Sedeleübe* se consacra à la vie religieuse, et fonda, près de Genève, l'Eglise de Saint-Victor. (13) Aurélien, Envoyé de Clovis, Roi des Francs, demanda *Clotilde* sa sœur, pour son maître. Gondebaud, qui n'ignoroit pas que le Roi des Francs prétendoit à l'héritage de son père, exhorta sa nièce « à ne pas épouser un

(11) Hist. Miscel. L. c. Il faut placer ici l'épitaphe de *Valentin*, Evêque de Coire. (Hottinger. L. c. p. 218) *Abjectis qui fudit opes nudataque texit agmina, captivis praemia multa ferens, nec funeris ictum sentit, ovans factis qui petit astra bonis.*

(12) *Greg. Turon.* L. II. *Fredegar.*

(13) Idem, et *Spon.*

; » mais Aurélius, à la faveur vestissement, pénétra jusque sa demeure. Il lui rappela qu'elle it à venger ses parens, lui vanta les vertus héroïques du Roi son maître, et lui fit concevoir l'espérance de devenir l'instrument de sa conversion. Clotilde accepta l'anneau. Le Roi son oncle en fut effrayé, il craignit cependant de la retenir par force. Ainsi, Clotilde ayant accepté le sou d'or (14) et le liard, comme les arrhes de l'union conjugale, s'assit sur un chariot couvert, (15) traîné par quatre bœufs, et entra dans l'Empire des Francs. Arrivée sur les fron- 494
tières de ce Royaume, elle pria les Vassaux de son époux de ravager la Bourgogne, dans l'étendue de vingt-quatre lieues, et voyant les Villages en flammes, elle bénit Dieu d'avoir vengé ses parens. Clovis la reçut sous les acclamations des hordes des Francs, ce Monarque lui fit l'accueil le plus tendre. Aussi-tôt il dépu-

---

(14) *Solidum.*

(15) *Basterna.*

d'une veuve, des fers des Vandales. (11) La mort enleva Eurich. Gondebaud exerçât de nouveau, le Patriciat. Ses frères Hilpéric et Godemar lui déclarèrent la guerre; ils furent vaincus, Hilpéric et ses deux fils décapités, et son épouse précipitée dans le Rhône. Godemar, décidé à mourir libre, se réfugia dans sa tour à Vienne. Intrépide, il y périt au milieu des flammes. (12) Hilpéric laissa deux filles. *Sedeleube* se consacra à la vie religieuse, et fonda, près de Genève, l'Eglise de Saint-Victor. (13) Aurélien, Envoyé de Clovis, Roi des Francs, demanda *Clotilde* sa sœur, pour son maître. Gondebaud, qui n'ignoroit pas que le Roi des Francs prétendoit à l'héritage de son père, exhorta sa nièce « à ne pas épouser un

Réunion de l'Empire.

486.

(11) Hist. Miscel. L. c. Il faut placer ici l'épitaphe de *Valentin*, Evêque de Coire. (Hottinger. L. c. p. 218) *Abjectis qui fudit opes nudataque texit agmina, captivis praemia multa ferens, nec funeris ictum sentit, ovans factis qui petit astra bonis.*

(12) *Greg. Turon.* L. II. *Fredegar.*

(13) Idem, et *Spon.*

» Païen ; » mais Aurélius, à la faveur d'un travestissement, pénétra jusque dans sa demeure. Il lui rappela qu'elle avoit à venger ses parens, lui vanta les vertus héroïques du Roi son maître, et lui fit concevoir l'espérance de devenir l'instrument de sa conversion. Clotilde accepta l'anneau. Le Roi son oncle en fut effrayé, il craignit cependant de la retenir par force. Ainsi, Clotilde ayant accepté le sou d'or (14) et le liard, comme les arrhes de l'union conjugale, s'assit sur un chariot couvert, (15) traîné par quatre bœufs, et entra dans l'Empire des Francs. Arrivée sur les frontières de ce Royaume, elle pria les Vassaux de son époux de ravager la Bourgogne, dans l'étendue de vingt-quatre lieues, et voyant les Villages en flammes, elle bénit Dieu d'avoir vengé ses parens. Clovis la reçut sous les acclamations des hordes des Francs, ce Monarque lui fit l'accueil le plus tendre. Aussi-tôt il dépu- 494.

---

(14) *Solidum.*

(15) *Basterna.*

d'une veuve, des fers des Vandales. (11) La mort enleva Eurich. Gondebaud exerçât de nouveau, le Patriciat. Ses frères Hilpéric et Godemar lui déclarèrent la guerre; ils furent vaincus, Hilpéric et ses deux fils décapités, et son épouse précipitée dans le Rhône. Godemar, décidé à mourir libre, se réfugia dans sa tour à Vienne. Intrépide, il y périt au milieu des flammes. (12) Hilpéric laissa deux filles. *Sedeleube* se consacra à la vie religieuse, et fonda, près de Genève, l'Eglise de Saint-Victor. (13) Aurélien, Envoyé de Clovis, Roi des Francs, demanda *Clotilde* sa sœur, pour son maître. Gondebaud, qui n'ignoroit pas que le Roi des Francs prétendoit à l'héritage de son père, exhorta sa nièce « à ne pas épouser un

Réunion de l'Empire.

486.

(11) Hist. Miscel. L. c. Il faut placer ici l'épitaphe de *Valentin*, Evêque de Coire. (Hottinger. L. c. p. 218) *Abjectis qui fudit opes nudataque texit agmina, captivis praemia multa ferens, nec funeris ictum sentit, ovans factis qui petit astra bonis.*

(12) *Greg. Turon.* L. II. *Fredegar.*

(13) Idem, et *Spon.*

» Païen ; » mais Aurélius, à la faveur d'un travestissement, pénétra jusque dans sa demeure. Il lui rappela qu'elle avoit à venger ses parens, lui vanta les vertus héroïques du Roi son maître, et lui fit concevoir l'espérance de devenir l'instrument de sa conversion. Clotilde accepta l'anneau. Le Roi son oncle en fut effrayé, il craignit cependant de la retenir par force. Ainsi, Clotilde ayant accepté le sou d'or (14) et le liard, comme les arrhes de l'union conjugale, s'assit sur un chariot couvert, (15) traîné par quatre bœufs, et entra dans
l'Empire des Francs. Arrivée sur les fron- 494
tières de ce Royaume, elle pria les Vassaux de son époux de ravager la Bourgogne, dans l'étendue de vingt-quatre lieues, et voyant les Villages en flammes, elle bénit Dieu d'avoir vengé ses parens. Clovis la reçut sous les acclamations des hordes des Francs, ce Monarque lui fit l'accueil le plus tendre. Aussi-tôt il dépu-

---

(14) *Solidum.*

(15) *Basterna.*

d'une veuve, des fers des Vandales. (11) La mort enleva Eurich. Gondebaud exerçât de nouveau, le Patriciat. Ses frères Hilpéric et Godemar lui déclarèrent la guerre ; ils furent vaincus, Hilpéric et ses deux fils décapités, et son épouse précipitée dans le Rhône. Godemar, décidé à mourir libre, se réfugia dans sa tour à Vienne. Intrépide, il y périt au milieu des flammes. (12) Hilpéric laissa deux filles. *Sedeleübe* se consacra à la vie religieuse, et fonda, près de Genève, l'Eglise de Saint-Victor. (13) Aurélien, Envoyé de Clovis, Roi des Francs, demanda *Clotilde* sa sœur, pour son maître. Gondebaud, qui n'ignoroit pas que le Roi des Francs prétendoit à l'héritage de son père, exhorta sa nièce « à ne pas épouser un

Réunion de l'Empire.

486.

(11) Hist. Miscel. L. c. Il faut placer ici l'épitaphe de *Valentin*, Evêque de Coire. (Hottinger. L. c. p. 218) *Abjectis qui fudit opes nudataque texit agmina, captivis praemia multa ferens, nec funeris ictum sentit, ovans factis qui petit astra bonis.*

(12) *Greg. Turon.* L. II. *Fredegar.*

(13) Idem, et *Spon.*

» Païen ; » mais Aurélius , à la faveur
d'un travestissement , pénétra jusque
dans sa demeure. Il lui rappela qu'elle
avoit à venger ses parens , lui vanta les
vertus héroïques du Roi son maître , et
lui fit concevoir l'espérance de devenir
l'instrument de sa conversion. Clotilde
accepta l'anneau. Le Roi son oncle en
fut effrayé , il craignit cependant de la
retenir par force. Ainsi , Clotilde ayant
accepté le sou d'or (14) et le liard ,
comme les arrhes de l'union conjugale ,
s'assit sur un chariot couvert , (15)
traîné par quatre bœufs , et entra dans
l'Empire des Francs. Arrivée sur les fron- 494.
tières de ce Royaume , elle pria les Vas-
saux de son époux de ravager la Bour-
gogne , dans l'étendue de vingt-quatre
lieues, et voyant les Villages en flammes ,
elle bénit Dieu d'avoir vengé ses parens.
Clovis la reçut sous les acclamations des
hordes des Francs , ce Monarque lui fit
l'accueil le plus tendre. Aussi-tôt il dépu-

---

(14) *Solidum.*

(15) *Basterna.*

d'une veuve, des fers des Vandales. (11) La mort enleva Eurich. Gondebaud exerçât de nouveau, le Patriciat. Ses frères
Réunion de l'Empire. Hilpéric et Godemar lui déclarèrent la guerre; ils furent vaincus, Hilpéric et ses deux fils décapités, et son épouse précipitée dans le Rhône. Godemar, décidé à mourir libre, se réfugia dans sa tour à
486. Vienne. Intrépide, il y périt au milieu des flammes. (12) Hilpéric laissa deux filles. *Sedeleube* se consacra à la vie religieuse, et fonda, près de Genève, l'Eglise de Saint-Victor. (13) Aurélien, Envoyé de Clovis, Roi des Francs, demanda *Clotilde* sa sœur, pour son maître. Gondebaud, qui n'ignoroit pas que le Roi des Francs prétendoit à l'héritage de son père, exhorta sa nièce « à ne pas épouser un

---

(11) Hist. Miscel. L. c. Il faut placer ici l'épitaphe de *Valentin*, Evêque de Coire. (Hottinger. L. c. p. 218) *Abjectis qui fudit opes nudataque texit agmina, captivis praemia multa ferens, nec funeris ictum sentit, ovans factis qui petit astra bonis.*

(12) *Greg. Turon.* L. II. *Fredegar.*

(13) Idem, et *Spon.*

» Païen ; » mais Aurélius , à la faveur
d'un travestissement , pénétra jusque
dans sa demeure. Il lui rappela qu'elle
avoit à venger ses parens , lui vanta les
vertus héroïques du Roi son maître , et
lui fit concevoir l'espérance de devenir
l'instrument de sa conversion. Clotilde
accepta l'anneau. Le Roi son oncle en
fut effrayé , il craignit cependant de la
retenir par force. Ainsi , Clotilde ayant
accepté le sou d'or (14) et le liard ,
comme les arrhes de l'union conjugale ,
s'assit sur un chariot couvert , (15)
traîné par quatre bœufs , et entra dans
l'Empire des Francs. Arrivée sur les fron- 494.
tières de ce Royaume , elle pria les Vas-
saux de son époux de ravager la Bour-
gogne , dans l'étendue de vingt-quatre
lieues, et voyant les Villages en flammes ,
elle bénit Dieu d'avoir vengé ses parens.
Clovis la reçut sous les acclamations des
hordes des Francs , ce Monarque lui fit
l'accueil le plus tendre. Aussi-tôt il dépu-

---

(14) *Solidum.*

(15) *Basterna.*

ta Aurélien à Gondebaud, pour chercher ses bijoux. Celui-ci eût préféré de l'assassiner, et la crainte seule le fit déférer à sa demande. (16) Cependant, quand il vit les Allemanni, les Auvergnats, les Bre-
499. tons, (17) soumis au Chef des Francs, il se mit en campagne contre Clovis, près de l'Ouche. (18) Godegisel, à la prière de son frère Gondebaud, y vint aussi avec son armée, mais il passa du côté de l'ennemi. Gondebaud trahi prit la fuite à la tête de ses troupes, et se retira en Bourgogne. Les Francs l'enveloppèrent près d'Avignon. Son Conseiller Arédius, un Romain, le quitta, et arrivé chez l'ennemi, lui représenta « qu'aussi long-temps » qu'il y auroit plus d'un Roi dans la Bour» gogne, tous craindroient le Chef des » Francs, qu'ainsi les ennemis ne devoient » pas détruire le Roi vaincu. » Après cette proposition, Arédius retourna chez son maî-

(16) *Greg. Turon. Fredegar. Marculf. Aimoinus.*

(17) *Arverni* (les Auvergnats) *Armorica* (la Bretagne).

(18) Environ quatre lieues de Dijon, *Mille.*

tre, pour l'engager « à céder aux cir» constances, l'avenir pouvant lui devenir » favorable. » Alors le Roi des Bourguignons promit de payer des tributs au Monarque des Francs, et de combattre pour lui contre ses ennemis. (19) Il consentit à ce que Godegisel possédât tranquillement Besançon, son héritage, Genève, qu'il lui avoit donnée, et Vienne qu'il avoit conquise. Bientôt les Francs 501.
combattirent des Peuples reculés. La Bourgogne ne reconnoissoit qu'avec peine ce pouvoir étranger. Gondebaud, avec le consentement de tout le Peuple, arma contre Godegisel, et l'assiégea à Vienne. Celui-ci manquant de vivres, fit sortir de la Ville ceux qui ne faisoient pas de service militaire. L'un d'eux, ouvrier aux fontaines, introduisit Gondebaud dans la Cité, par un aqueduc. Godegisel fut massacré dans une Eglise. Les Conseillers les plus distingués de sa Cour, (20) périrent dans les tourmens. La garnison des Francs

---

(19) D'être son *miles*; Avitus Vienn. in Episto.

(20) *Seniores*, Marius.

fut livrée à Alaric, Roi des Visigoths. Gondebaud conclut avec lui une alliance. Dans ces exploits, il montra du courage. Clovis préféra de terminer la guerre avec un Prince peu redoutable par ses forces, mais qui paroissoit invincible dans son pays. (21)

L'Empire de Gondebaud.

Lorsque le Roi des Francs soumit les Allemani, Gondebaud s'empara des déserts d'Avenche, du pays près de l'Aare, (22) et lors de la conquête de l'Italie par les Ostrogoths, il passa les montagnes, et pilla les plaines jusqu'au Pô et au Tecin. (23) Le Roi Didier donna sa fille Ostrogotha à Sigismond, fils de Gondebaud; il députa deux Evêques en Bourgogne. Gondebaud accepta la rançon des Guerriers, et renvoya les autres six mille hommes, sur l'intercession d'Epiphane, Evêque de Pavie. Son éloquence avoit ému le cœur du Roi (24).

(21) *Marius. Gregor.* et *Fredegar.*

(22) Comparez *Greg. Turon. Vit. Patrum. C. I.* avec les signatures du *Concil. Epaon.* A. 517.

(23) *Histo. Miscell.* L. XVI.

(24) Idem, et *Ennodius* V. S. Epiphanii.

Gondebaud n'étoit pas assez barbare pour ne pas s'appercevoir qu'il lui manquoit infiniment de connoissances. Il attira des Romains instruits dans son Conseil, étudia la Bible, et demanda des explications à des Evêques savans. (25) Le jeune Syagrius, qu'il avoit nommé son Conseiller, s'efforça de perfectionner le langage des Bourguignons (26). Le jour fut distribué en heures (27). Le Roi Didier lui envoya un cadran solaire pour les heures du jour, un clepsydre pour celles de la nuit, et des hommes capables de diriger l'un et l'autre instrument (28). Didier à cette occasion se glorifia d'avoir dans ses Etats le fameux Boëce, et dit : « Les Bourguignons cesseront de se com» parer aux Ostrogoths, quand ils trou» veront chez nous de tels hommes et de » tels Arts ». Les Barbares travaillèrent

Caractère de son administration.

(25) On cite sa Lettre à Avitus. *Mille*, T. I, p. 120 ; elle se trouve *in Aviti oper.*

(26) Le Roi même craignoit de se servir du langage barbare en sa présence, *Mille*, T. I. p. 136.

(27) *Cassiodorus*, Var. L. I, C. 40.

(28) Idem. Ibid. 39.

moins à la destruction des Sciences que ceux qui se croyoient instruits.

Les Bourguignons étoient ardens, valeureux dans les combats. De même que dans l'ancienne Athènes, les étrangers ne jouissoient pas de tous les droits des Citoyens, de même dans leurs tribunaux, un Romain étoit beaucoup au-dessous d'un Bourguignon. (29)

Le Monarque résolut de modérer ou d'abolir cette différence par de nouvelles loix. Etoit-ce par humanité? Estimoit-il l'esprit qui animoit les Romains plus que celui qui dominoit chez les Bourguignons? Vouloit-il confondre les deux Peuples, pour transformer insensiblement sa puissance sur sa Nation, en ce pouvoir illimité que les Empereurs lui accordoient sur les Romains? Ceux-ci d'ailleurs pouvoient l'aider à soumettre les autres. Après tant de siècles, il est difficile de décider s'il avoit projetté ces nouvelles loix dans des vues tyranniques, ou nobles

(29) La réparation des insultes fixée par la loi en fournit la preuve.

et désintéressées. Une Nation ou une Province quelconque, est-elle lésée par son Chef dans ses anciennes prérogatives, sous quelque prétexte que ce puisse être, ce n'est pas injustice, mais prudence, de supposer à ce Chef de mauvais desseins. Sont-ils purs ? il n'a pas besoin de les exécuter en despote, à l'insu et sans la convocation des Etats. De plus; tous les maux politiques diffèrent du pouvoir absolu et arbitraire, comme les maladies diffèrent du trépas; la mort seule est incurable. Le projet de Gondebaud ayant pénétré, toute la Bourgogne en murmura, et résolut de s'y opposer. La vraie liberté repose sur ces deux bases, que les Citoyens soient en même-temps les défenseurs de la Patrie, ou que les guerriers soient des Citoyens intègres et éclairés; à ce dernier égard, l'histoire est trop stérile en exemples. Non-seulement les Bourguignons, mais aussi (ce qui est digne de remarque) les Romains croyant qu'il seroit de l'avantage de la chose publique de resserrer le pouvoir du Roi, les Seigneurs laïques et ecclé-

siastiques, et les hommes libres du Royaume de Bourgogne, se rassemblèrent en Diète à Genève. Trente-six ans après que Gondebaud eut succédé à son père Gundioch, après avoir défendu l'empire par son courage et ses artifices contre beaucoup d'ennemis valeureux, après en avoir glorieusement reculé les bornes, ses loix furent abolies par la Diète des Bourguignons, et le Roi fut assujetti aux volontés de son Peuple. (30)

Le Code. Après cela, on rédigea un nouveau code de loix dans la Diète *d'Ambieu*, (31) signé de trente-six Grands du Royaume. (32) Lors que les Bourguignons entrèrent dans ce pays, chaque Romain fut obligé de cé-

---

(30) Fragm. *Gothofredi*, dans Gauthier, L. C.

(31) C'est ainsi que *Mille*, dans son hist. de Bourg. p. 72, traduit *Ambiaracum*.

(32) *Coram* positis *optimatibus* nostris singula pensavimus. *Tam* nostrâ *quam* eorum sententiâ sumpsimus mansura præscribi. Primùm habito *Consilio* comitum procerumque nostrorum. Placuit adjecta comitum subcriptione *firmare*; ex tractatu nostro et *communi omnium voluntate*. *Lex Burgund.* (apud Lindenbr. Cod. Legg. anti) præf.

der à un Bourguignon les deux tiers de son champ, un tiers de ses Esclaves, la moitié de ses bois, jardin et cour, (33) et pendant cinquante ans (34) ils devoient faire le même avantage à chaque Esclave affranchi par les Bourguignons. (35) Si pareil partage avoit lieu dans des prises de possession pacifiques, que restoit-il aux habitans des pays conquis ? Par cette distribution, chacun eut les mêmes revenus pour les mêmes besoins ; elle accordoit une plus grande étendue de terrein au Pâtre qu'au Laboureur. Ce dernier en exige moins. L'on peut, il est vrai, se passer d'Agriculture, en se livrant aux soins des troupeaux ; mais l'Agriculture ne peut subsister sans bestiaux. Toute la Bourgogne (36) et chaque propriété (37) s'appeloit *le sort*. Un père ne pouvoit l'alié-

---

(33) Ibid. Tit. 54, item. 13.

(34) C'est-à-dire, jusqu'à *l'additamentum* 2 *leg. Burg. ibid.*

(35) *Lex* Tit. 57.

(36) Tit. 6.

(37) *Sors. Allodium* est la même chose ; de-là est venue cette expression : *améliorer son sort.*

ner, (38) il étoit transmissible à tous ses enfans, (39) mais les Religieuses n'en avoient que l'usufruit, (40) leur part revenoit à leurs frères. Le Roi faisoit-il présent de quelques terres à un de ses sujets, celui-ci les conservoit aussi long-temps qu'il savoit se maintenir dans la faveur du Roi ; (41) mais alors la flaterie seule n'emportoit pas toutes les récompenses; le Monarque avoit des personnes à ménager, d'autres à gagner. Ainsi le courage et la prudence résidèrent long-temps au milieu des Bourguignons : des hommes libres ne peuvent être riches sans ces avantages, ni dépouillés des biens de la fortune quand ils les possèdent. Le par-

(38) Tit. 1 et 84.

(39) C'est à cause de cela que les partages mêmes des principautés étoient du droit commun ou civil; on ne connoissoit pas le droit public, le civil renfermoit tout.

(40) Tit. 14.

(41) Tit. I. C'est pour cela que dans des temps beaucoup plus récens, il est si fréquemment fait mention dans les immunités des Empereurs de quelle manière un homme libre perd la faveur du Roi, et quelles en sont les suites.

tage de la suocession paternelle entre tous les enfans, étoit la Loi la plus sage pour la multitude; de petites possessions sont cultivées avec plus de soins (42). Les prairies deviennent des champs, leur culture pénible exige il est vrai beaucoup de travaux et d'intelligence, ou bien les prés sont plus soignés. On ne se contente pas de mener paître les bestiaux, on les fait servir à beaucoup d'usages (43). Par-tout où l'on néglige l'un ou l'autre, les émigrations deviennent nécessaires, ou le peuple est obligé de s'engager au service militaire d'une puissance étrangère (44). On rétablit en

(42) C'est naturel; d'ailleurs, A. *Young. Politiq. arithm.* & *A Smith VVealt of Nations,* le prouvent pas surabondance. Dans le Hainault, depuis que l'on a introduit les petites fermes, l'agriculture a produit le double en trente ans, (*Hermann*, condition Physique des Etats Autrichiens).

(43) Les émigrations avoient lieu dans la plupart des pays des Germains. *Emmenthal* le canton de Berne, et sur-tout le Canton *d'Appensell*, offrent des exemples frappans des engagemens.

(44) Comme les anciens Germains, et aujourd'hui les Suisses. Les émigrations deviennent plus fréquentes à mesure que l'amour pour le service mili-

Bourgogne le labourage et la culture des vignes (45) : on défricha (46) des places incultes et des forêts, et l'on auroit plus fait encore si l'on avoit partagé les Communaux dits *Allemend* (47). Le paresseux indigent se fonde sur eux. Les communes retiennent un peuple dans la barbarie; rien ne s'améliore sans éffort, et ordinairement l'homme ne travaille qu'autant qu'il y est obligé. Par la même raison, des esclaves exerçoient chez les Bourguignons les métiers de Tailleurs, de Cordonniers, de Charpentiers, et de Maréchaux: des esclaves travailloient en or et en argent (48). Dans l'antiquité Rome estima trop peu les métiers, Athènes les honora

---

taire diminue, et celui-ci augmente à proportion que la discipline devient plus sévère.

(45) Tit. 23, 27.

(46) *Exarta*, dans le langage des Bourguignons signifioit une terre défrichée, Tit. 13.

(47) La Loi les appele *Communes*.

(48) Tit. 10, 21. *Servi ministeriales* (comme les charges héréditaires le prouvent) étoient des Valets-de-chambre; *servi expeditionales*, des gens servans à la guerre.

trop. Les professions de peu de rapport abrutissent l'esprit, mais l'esclavage avilit l'humanité. Les artisans ne devroient pas être esclaves comme à Rome, ni régner comme à Athènes. Dans le Code Bourguignon il est parlé de documens écrits, de portes fermées à la clef, du labourage avec des Bœufs, de chariots, et d'autres objets rares chez des peuples non policés (49). Ce Code établit une amende contre celui qui refuse l'hospitalité à un étranger, ou l'envoye chez un Romain, et la peine du fouët si celui qui se rend coupable de l'un ou l'autre, est un Serf (50). Il condamne à la mort un esclave qui auroit coupé les cheveux d'une femme

(49) Tit. 43, (additament : 1. Tit. 12), 29, 27, additam, 1. Tit. 1. Il y a encore dans le Valais des contrées où l'on se passe d'écriture et de pain, l'un et l'autre y est ignoré. Il en est d'autres où l'on ne renferme rien. Les *Corses* ont de la peine à s'accoutumer aux portes, (annonces de Goettingue *du Code de Corse*). Dans la Croatie il n'y a pas de chariots (Schloezer, dans les annonces politiques, 1, 3.)

(50) Tit. 38. *Colonus* est proprement un esclave sur un certain bien *attaché à la Glèbe.*

libre (51). Il détermine combien il faut payer au Devin (52), pour qu'il vous indique les choses derobées (53). Ainsi ce n'est pas à tort que dans leurs propres Loix (54), les Bourguignons sont appelés des barbares (55). On voit dans leur Administration les efforts qu'ils faisoient pour sortir de l'état sauvage de leurs ancêtres. Long-temps avant les Francs (56), ils abolirent l'ancien usage

(51) Additam. 1. Tit. 5, comme en Russie où l'on punissoit quatre fois plus rigoureusement celui qui arrachoit un poil de la barbe, que celui qui coupoit un doigt à un autre (Schloezer, dans son histoire de la Russie).

(52) *Vegius*, de-là vient que son art est appelé *Witchcraft* en Angleterre.

(53) Additam. 1, Tit. 8, Lex, Tit. 16.

(54) Tit. 17, un Peuple étranger aux Romains.

(55) C'est ainsi que les Perses se nomment eux-mêmes dans une Tragédie d'Eschyle, intitulée, *les Perses*.

(56) Ce n'est qu'en 595, dans le Décret de Childebert, de *Chrenechruda*, qu'il est déterminée : *lex quam paganorum tempore observabant, deinceps nunquam valeat, quia per illam cecidit multorum potestas*. (Plus l'argent devint commun, plus les

d'expier un assassinat par de l'argent (57). Il y avoit chez eux tant de Romains possesseurs d'une grande fortune, que leurs propres jours se trouvoient en danger: par cet usage d'ailleurs ils permettoient la vengeance, plaisir des ames communes. Si quelqu'un enlevoit une fille, et qu'il fût hors d'état de payer la forte amende établie contre ce délit, les parens avoient le droit d'assouvir sur lui leur vengeance (58), comme Fulbert sur l'amant d'Héloïse. Si une fille libre cédoit à un esclave, tous deux étoient condamnés à mort, et de même que dans l'ancienne Rome (59), la criminelle tomboit sous les coups des ses parens (60). Les témoins prouvoient par le duel s'ils étoient dignes de foi. Ceux qui avoient témoigné comme le vaincu, étoient obli-

---

assassinats furent fréquens). Dans la Loi des Allemanni il est encore permis de *composer* en l'année 638; il en sera fait mention plus bas.

(57) Tit. 2.

(58) Tit. 12.

(59) Livius, L. XXXIX c. 18.

(60) Tit. 35.

gés de payer une forte somme d'argent(61). Quand on lit qu'un homme qui avoit volé un chien, étoit forcé de lui baiser le derrière dans l'assemblée du peuple (62), il est hors de doute que le sentiment de la dignité personnelle étoit étranger à ces législateurs, sentiment qui, chez les anciens, fut le mystère principal de la législation. Les Bourguignons achetoient leurs épouses (63), comme beaucoup de peuples sauvages (64); si elles abandonnoient leurs maris, on les étouffoit dans des marais (65). Mais le divorce étoit

---

(61) Tit. 80.

(62) Additam 1, T. 10, additam 11. *Si quis acceptorem involare praesumscrit, sex uncias carnis acceptor ipsi supra testones comedat.* En général, si les supplémens, au-lieu de recueils d'anciennes coutumes, étoient de véritables supplémens, on n'en pourroit tirer que des conséquences très-peu favorables aux mœurs de ce Peuple.

(63) *Uxoris pretium quod pro illa datum fuerit.* Tit. 14.

(64) Même encore aujourd'hui dans le Gouvernement de Moscovie.

(65) Manière de donner la mort ordinaire aux anciens Germains. *Tacit.* Germ. c. 12.

permis pour trois raisons, c'est-à-dire, pour cause d'adultère, pour avoir préparé du poison, et pour avoir troublé les morts par leur art magique (66). Du temps de Gondebaud, ainsi qu'au siècle d'Auguste (67), et comme de nos jours, on se laissoit persuader que les hommes pouvoient soumettre le monde invisible à leurs volontés. Les conseillers, les Amis (68) du Roi, les Maires du Palais (69), les Chanceliers, les Comtes des villes et des cantons, et d'autres Juges dans la guerre et dans la paix (70), étoient les plus distingués de la Noblesse (71), les autres hommes libres faisoient l'état moyen; (72) de basse condition étoient les *Leudes* (nom que l'on donnoit aux

(66) Tit. 34.

(67) *Horatius*, Serm. L. 1, 5, 8; l'art. même se trouve dans Pline.

(68) *Domestici.*

(69) *Majores domus.*

(69) *Comites vel judices deputati omnes, etiam militantes*; Lex, præf.

(71) *Optimates nobiles.*

(72) *Aliquis in populo nostro mediocris.* T. 2.

affranchis) (73) ceux qui nés dans l'esclavage devenoient fermiers et libres; mais sans propriété; (74) enfin les esclaves (75). Ceux du Roi aloient de pair avec les hommes libres (76), ses affranchis étoient considérés comme des Grands (77). Les Comtes Bourguignons et Romains prononçoient en Juges sans payer d'autres droits de leurs charges que les lods. Le Roi pour prix de sa surveillance faisoit rassembler les amendes pécuniaires par les *VVitteschalles* (78) ses esclaves (79): les amendes mêmes étoient déterminées comme il convient, par la Loi. Tout Juge prévaricateur devoit subir la peine de mort (80), mais cette sévérité fut

(73) *Minor persona*, additam I. T. 14.

(74) *Originarii*, Tit. 7.

(75) Voyez la Loi des Lombards.

(76) Tit. 2.

(77) Tacite parle déjà de la considération dont ils jouissoient chez des Peuples où l'autorité du Roi étoit étendue.

(78) Tit. 76.

(79) *Pueri*. Tit. 49.

(80) Lex, præf.

cause qu'il y en eut peu de punis, le grand nombre des coupables rendit l'exécution de la Loi impossible.

Deux fois la ville de Genève avoit été dévastée pendant les guerres des Empereurs (81), Gondebaud la fit rebâtir (82). On y trouve encore aujourd'hui fort avant dans la terre, sous les immenses édifices qu'ils portent, les terribles fondemens de ces murs auxquels les ruines de l'ancienne ville ont servi de base. Protésius un Vénitien, fuyant les malheurs de l'Italie, se retira dans un bois sur les bords du lac Léman, y vécut en Hermite, et construisit sur les collines, au-delà de l'ancien Lausanium, les premières cabanes de bois, au-tour desquelles s'éleva beaucoup plus tard la ville de Lausane (83). Dans Fondations.

---

(81) En creusant dans la terre l'on y trouve deux pavés l'un sur l'autre, le premier de trois ou quatre, le second de cinq à six pieds de profondeur.

(82) *Fragm. Gothofr.* dans le nouveau *Spon.* T. I, p. 24. *Duchesne*, Scriptt. T. I, p. 14.

(83) *Chron. Episcopor. Lausann.*, dans le manuscrit de Ruchat.

une étroite vallée au milieu du mont Jura, Pontius fonda un Hermitage près d'un lac dont les eaux découlant des fentes d'un rocher se jettoient dans l'Orbe (84). D'autres vallons déserts furent habités par Romanus et Cupicinus, deux Bourguignons d'une naissance illustre. D'abord Hermites ils menèrent une vie solitaire, mais ensuite ils se réunirent dans un Couvent (85). Sigonius bâtit un Hermitage au pied d'un roc perpendiculaire, d'une hauteur prodigieuse, dont le faîte grisâtre brille au loin dans la contrée (86). Bientôt ces lieux furent plus peuplés et

---

(84) *Lac de Joux.* Pontius vivoit à l'endroit nommé *le lieu. Ruchat.* Hist. de la Suisse, T. III.

(85) *Romain - môtier.* Gregor. Turon. V. patr. c. 1.

(86) Il est incertain si c'est *Balm*, près du Buchberg, dans le Canton de Soleure, ou *Baume*, situé au pied de rochers élevés du Jura, derrière le bourg de Rances (réputé très-ancien), et au-dessus de Valeires (Valeria); deux lieues et demie derrière Iverdun. *Balm*, dans le pays de l'Oberhasli, signifie jusqu'à ce jour un rocher. Au sujet de Sigonius, voyez *Chron. Chartularii Lausann.* Msc.

cultivés. Les hommes semblent rechercher le commerce de ceux qui les fuient. Les Evêques (87) et les Hermites de ce temps, furent pour la plus part mis au nombre des Saints. Leur sort fut celui des demi-dieux et des héros de la Grèce. Ceux-ci domptèrent des animaux féroces; eux-mêmes adoucirent les mœurs sauvages des Barbares.

Gondebaud parvenu à un âge avancé, et sentant ses forces décheoir, rassembla la Nation en diète à *Quadruvium*, sa résidence, non loin de Genève (88); son fils Sigismond fut proclamé Roi et élevé dans les airs sur un bouclier (89): lui-même, Succession des Rois. 514.

(87) *Sanctus* signifioit autant que respectable. Delà vient qu'*Abundantius*, Evêque de Côme, nomme l'Evèque Asimo de Coire *Sanctus* pendant sa vie. *Signat. des anciens de l'Eglise de Chalcédoine* 451.

(88) *Apud Genevam Urbem villa Quadruvio*. Cet endroit s'appelle aujourd'hui *Quarre*, et les ruines d'un Château dans une Contrée marécageuse appellée *Rolbaud* sont les seuls vestiges du Palais du *Roi Gondebaud*.

(89) *Sublimatus est in regno*. Chron. S. Benigni Divion. Dans le nouveau Spon.

après avoir survécu à l'Empire Romain, à Clovis et à d'autres Héros, mourut la cinquantième année de son règne dans un âge qu'ont atteint peu de Rois (90).

De l'antiquité du Pape.

A peine le nouveau Souverain se vit placé sur le Trône de son père, qu'il reçut le Patriciat de l'Empereur Anastase, même avant qu'il l'eût demandé (91). Le Pape lui écrivit une lettre très-sérieuse sur ce que l'âge avancé ou l'arianisme de son père avoit fait négliger les Assemblées annuelles des Evêques (92). Le suc-

---

(90) Dans le Catalogue des Rois de France on ne trouve que Charles le Grand et Louis XIV qui ayent passé soixante-dix ans : tandis que de cette multitude de Savans qui ont illustré le Règne du dernier, (*voyez le Siècle de Louis XIV, par Voltaire*) il en est à peine six qui n'ont pas atteint la cinquantième année, et beaucoup sont parvenus à l'âge de quatre-vingt-dix ans, et au-delà. Ils vivoient dans les couvens sans inquiétudes et fidèles aux loix de la tempérance.

(91) *Avitus*, in Epistt.

(92) *Qua-propter Papa Urbis mittit mordacia scripta.* Avitus ad Episcopos.

cesseur de Saint-Pierre jouissoit alors de la considération due à la sagesse extraordinaire qu'on lui attribue, il étoit le tuteur et le père des Nations. Plongées dans les ténèbres de l'ignorance, elles avoient besoin de ses secours et de ses conseils. Depuis long-temps l'autorité suprême chez les Bourguignons comme chez presque tous les anciens peuples, se trouvoit entre les mains des Prêtres (93). Ils gouvernoient les Nations comme l'ame gouverne le corps; les plus éclairés du peuple se formoient à leur école: on leur portoit du moins un profond respect, voisin de l'adoration (94). Les Ecclésiastiques présidoient dans les Assemblées Nationales; ils administroient la justice. On étoit persuadé que la culture des sciences rendoit les hommes plus doux que le tumulte des Camps. La gloire des Prêtres étoit fondée sur leurs lumières, leur autorité

(93) *Caesar*, B. G. L. VI. *Tacitus*, Germ.

(94) On ne pouvoit point entrer dans l'Ordre des Prêtres. Leur dignité étoit ordinairement héréditaire dans une famille.

sur la crainte de Dieu, et ils ne pouvoient avoir une puissance plus étendue que celle que le cœur des sujets de l'Empire leur accordoit. On les crut moins dangereux que des Princes instruits dans l'art de la guerre, ou des chefs de partis armés. La société s'est formée pour résister à l'abus des armes (95); les connoissances la maintiennent; la piété est son plus beau lien; elle élève jusqu'à l'Etre suprême: la violence et les fers sont pour les brutes. Dans ces sentimens les Barbares quittèrent leurs Druides (96) et devinrent Chrétiens. Pleins de vénération pour leurs Hiérophantes, ils eurent un respect plus profond encore pour les Evêques et leur supérieur: celui-ci profita des circonstances, comme font encore aujourd'hui les Princes.

---

(95) Jura inventa metu injusti fateare necesse est. *Horat:* serm. L. 1. s. 3. *Hobbes.*

(96) *Caesar*, B. G. L. VI, c. 13. Voyez le grand ouvrage de *Mosheim* intitulé *Institutiones Hist. Eccle.* Sur l'influence de ces idées sur la Hiérarchie Papale.

Le nouveau Roi catholique ordonna à Avitus, Archevêque de Vienne, de convoquer les Evêques de la Bourgogne à *Epone* (97), on y rédigea un Code de Loix pour le Clergé. Il fut arrêté que ceux qui les violeroient seroient jugés par leurs frères, les moines à la pluralité des voix par leur ordre, présidé par son Abbé (98); les Abbés et Prêtres par leurs Evêques, ou, s'ils le desiroient, par l'Archevêque (99). Si cependant un Ecclésiastique se rendoit coupable d'un crime, tout le monde pouvoit l'accuser, et il étoit obligé de répondre à tout juge quelconque. Avoit-il encouru la peine de mort, on l'enfermoit dans un couvent pour le reste de ses jours (100). Les Barbares avoient

Police interne du Clergé

(97) Les Actes se trouvent dans *Colet*, T. V. Malgré les recherches de beaucoup de savans, on n'a pu déterminer la véritable situation de cette Ville.

(98) *Lettre de fondation du Couvent de Saint Maurice dans le Vallais*, en 515 : peut-être est-elle plus moderne, cependant elle apprend les anciens usages.

(99) Conc. Epaon.

(100) On ne lui administroit les Sacremens que dans les derniers instans de sa vie.

peu de loix sanguinaires (101). Déjà dans ces temps-là les Eglises avoient des possessions territoriales ; la bienfaisance étoit le devoir du Clergé, la culture des champs son seul revenu assuré. La plûpart des moines labouroient eux-mêmes (102), et l'économie rurale étoit l'occupation des Evêques (103). Aucun supérieur d'ordre ou Abbé n'osoit aliéner les biens donnés à son Couvent, sans la permission de l'Evêque, ni celui-ci sans l'agrément de l'Archevêque. Personne du Clergé n'osoit se les approprier ni les léguer à ses proches (104). Les bienfaiteurs des fondations pieuses ne leur donnoient alors que les revenus de certaines terres appartenantes à des châteaux forts ou métairies : le Roi lui-même en renon-

(101) Ils estimoient l'argent, l'honneur et la liberté plus que la vie.

(102) *Quotidianum rurale opus faciunt.*

(103). C'est pour cela que l'on ordonnoit les Conciles dans un temps *ab instantia ruralis operis vacuum.* Avitus L. c.

(104) Conc. Epaon.

velant le Cloître de Saint-Maurice dans le Vallais (105), et en y rétablissant l'ordre detruit (106) lui assigna des champs labourables et des vignes dans une contrée voisine du Couvent appellée *VVadt* (107), près de Genève, aux environs de Vienne; des Salines dans la haute Bourgogne (108), des prairies et des bois dans la vallée d'Auguste et dans le Vallais (109). S'il avoit voulu lui fonder une Seigneurie, au-lieu de possessions éparses, il lui auroit donné une certaine étendue de terres non entrecoupées.

---

(105). On l'appelle aussi *Agaunum*, en Allemand, *am Gandt*, ce qui signifioit un mur de rochers.

(106) Déjà en 506 on nomme Saint Séverin Abbé de ce Couvent.

(107) *Pagus Valdensis.*

(108) *In Pago Bisunticense*, *Salinum.* Ces endroits se trouvent sans doute parmi les posessions de ce Couvent : mais on n'a pas de documens des Titres auxquels il les a acquis; toujours est-il bien sûr que c'est par donation.

(109) *In pago Valensi* et *in Valle Augustana à finibus Italiae.* L'instrument de cette donation a été donné *in virorum fletu* (vraisemblablement ce doit être *Cœtu*) *prope Agaunum Monasterio.*

Dans l'Assemblée des Evêques à Epone il fut décidé de ne point sacrer Diâcre tout homme qui auroit convolé en secondes noces (110), ou épousé une veuve; de ne permettre à aucun jeune Eclésiastique l'accès auprès d'une Religieuse, sans l'aveu des parens de cette dernière; d'interdire même l'entrée des Couvents de filles, à des Prêtres avancés en âge, à moins que la célébration de la messe ne les y appellât; et de défendre au Clergé en général de voir des femmes à des heures indues (111), sans nécessité ou sans témoins. Une chasteté parfaite parut toujours respectable, et fut regardée comme une victoire rare et dificile sur le plus puissant des attraits du plaisir. On déclara la chasse un amusement peu convenable aux Ministres des Autels. Aucun d'eux n'osoit entreprendre un voyage sans l'agrément de l'Evêque de

(110) *Reus fratribus sit, nihil clericalis ministerii praesumat.*

(111) *Horis praeteritis, id est, meridianis vel vespertinis.*

son Diocèse. Pour étouffer par la crainte des châtimens de l'Eglise et de ceux des Tribunaux séculiers, des desirs auxquels un commerce journalier (112) pouvoit aisément donner naissance, on réïtéra sous les peines les plus sevères, la défense des mariages prohibés à certains degrés de consanguinité et d'affinité. Sans cette défense le désordre et la débauche épuiseroient les hommes, et souvent le poison éloigneroit des beaux-frères incommodes. La sainteté du mariage, établie par le Clergé comme chez les Romains (113), est une institution digne d'éloges. Si les Loix suffisent au maintien de la police et du bon ordre, la crainte d'un Juge suprême présent en tout lieu est le seul frein des vices secrets. A ces réglemens sages on en ajouta encore pour la sûreté publique. Rien ne garantissoit

---

(112) Les familles vivoient alors dans une étroite familiarité.

(113) *Incestum Pontifices supremo supplicio sanciunto.* Cicero, legum Lib. 2. Ils avoient ausi *jura matrimonii.*

du ban un assassin échappé aux mains de la Justice, ou un Bourguignon coupable du meurtre d'un esclave permis précédemment (114). Le ban, cet acte par lequel un sujet rebelle aux Loix est livré à l'abandon général, étoit un ancien usage établi chez les peuples du Nord et du Midi comme une marque de liberté; aussi cessa-t-il dans les temps où les armes réduisirent les hommes à l'esclavage. Enfin il fut décidé dans cette assemblée de ne laisser personne sans espoir, de ne se montrer inexorable à aucun pêçheur, et de ne point refuser la dernière onction même à des Sectaires (115). Cependant il fut défendu aux Ecclésiastiques de manger avec eux ou avec des Juifs, les Laïques même n'osoient pas prendre de nourriture avec ces derniers. Peut-être les Bourguignons se laissoient-ils facilement égarer; peut-être aussi les Ecclésiastiques ont-ils regardé

(114) *Tacitus*, Germ. c. 25.

(115) *Haeretici*, d'après son étymologie, ne signifie pas autre chose.

comme

comme un ordre formel, le passage de l'Apôtre Saint-Jean, où il prescrit de refuser le salut et l'hospitalité à certains Docteurs, tandis qu'il ne veut que détourner une femme du commerce avec quelques Gnostiques, qui menoient une vie scandaleuse et enseignoient une doctrine contraire aux Loix. (116). Ces réglemens formoient les Evêques et nos ancêtres. Quiconque veut juger la Hiérarchie par sa décadence, peut nier aussi que les légions ayent jamais été bien disciplinées. N'ont-elles pas enfin dégénéré?

Le Roi Sigismond avoit de son épouse Ortgotha fille de Didier Roi d'Italie, un fils nommé Siégreich, et une fille Suavegotha. Après le décès de la Reine, il épousa une femme de sa suite. L'éléva- Décadence de l'Empire.

(116) 2. Joh. 20. Les Peres de l'Eglise et 2 Petr. 2. Jud. expliquent ce passage. Ceux qui vouloient se décharger des chaines pesantes de la matière, ou ceux qui par mépris du corps n'admettoient point de moralité dans ses fonctions, se permettoient des jouissances plus voluptueuses et plus libres, que le bien public et notre nature même ne le veulent.

tion à un rang non mérité, fut toujours une source d'orgueil. Elle conçut une haine implacable contre le prince Siégreich. Celui-ci l'ayant vu un jour s'enfler dans les habits de la Reine sa mère, et prendre un maintien ridicule, il s'étoit mis à rire. C'en fut assez pour cette orgueilleuse marâtre. Elle insinua au Roi : « que son » fils Siégreich avoit la fierté de son aïeul » Didier, qu'il aimoit ce dernier plus » que son père, et qu'il nourrissoit le » cruel projet de le renverser du Trône, » et d'attenter à ses jours. « Des larmes forcées, et de feintes inquiétudes sur la vie de son auguste époux, servirent puissamment l'indigne accusatrice. L'inno-
522. cent Siégreich jouissoit des douceurs d'un paisible sommeil, quand son barbare et crédule père lui fit enfoncer un poignard dans le cœur. Didier, l'aïeul du Prince, l'apprit avec horreur et se prépara aussitôt à tirer une vengeance éclatante d'un si lâche assassinat. Courbé lui-même sous le poids d'une vieillesse avancée, il confia le commandement des troupes des Ostrogoths à Tolonik. La Bourgogne

trembla. Sigismond pleurant sa coupable précipitation descendit du Trône, demanda grace devant Dieu, et se retira à Saint-Maurice dans le Valais. A cette nouvelle le desir long-temps étouffé de venger la mort du Roi Hilpéric son père, se réveilla dans le cœur de la Reine Clotilde. Quatre Monarques, dont trois étoient ses fils, régnoient sur les Francs. Elle les exhorta à arracher l'héritage de leur aïeul des mains criminelles de Sigismond, fils de l'assassin de Hilpéric. Les trois Princes ses fils, Clodomir d'Orléans, Clotaire de Soisson et Childebert de Paris volèrent exécuter ses ordres sanguinaires. Suavegotha, l'épouse du quatrième Roi des Francs (117), l'empêcha d'imiter leur exemple. Les vengeurs de Hilpéric conclurent avec Didier Roi d'Italie, un traité en vertu duquel ils voulurent partager entr'eux la Bourgogne, ou céder leur part à prix d'argent. Les Ostrogoths passèrent les Alpes, et les Francs se

(117) *Dietbert*, Roi d'Austrasie, n'étoit pas de la même mère.

mirent également en marche. Sigismond
fut bientôt vaincu, il travailla lui-même
à sa défaite. Cependant son frère Go-
demar combatit avec courage et avec pru-
dence. Il tourna ses forces contre les
Francs et laissa Tolonick en possession du
pays qu'il avoit conquis. L'ennemi parvint
enfin à découvrir la retraite de Sigismond
526. dans le couvent Saint-Maurice ; il s'étoit
caché parmi les moines sous des habits
de religieux. On le conduisit à Orléans,
il supporta patiemment ses malheurs. On
le décapita, son épouse et ses deux fils eu-
rent le même sort ; leurs corps furent jetés
dans une saline (118). Dès-lors toute la
chaîne des montagnes fut sous la domina-
tion du Roi des Ostrogoths ; précédemment
déja il avoit ajouté la Rhétie au Noricum,
et maintenant il venoit de conquérir Ge-
nève et les Alpes de Bourgogne (119). Go-
demar fit de vains efforts pendant huit
ans pour conserver le Royaume de ses
pères. Les Ostrogoths lui donnèrent la

---

(118) *Marius* et *Gregor. Turon.* L. III.

(119) *Gautier* dans *Spon.*

paix (120). Il tira vengeance de la mort de son frère dans une bataille où il tua Clodomir, qui l'avoit assassiné. Les ennemis portèrent le cadavre de ce Roi à Clotilde sa mère : le ressentiment invétéré de cette Reine, avoit coûté la vie à son fils. Après avoir rendu à ce Prince les honneurs funèbres, ils ravagèrent les pays de Godemar et exercèrent 534.
des cruautés atroces sans distinction d'âge ou de sexe, comme si l'ombre de Clodomir eût été altérée de sang (121). Cent vingt-huit ans après le passage des Bourguignons sur le Rhin, et la cinq cent trente-quatrième année de l'Ere Chrétienne, Diethert de Metz, Clotaire de Soissons et Childebert de Paris, Rois des Francs, livrèrent bataille à Godemar, fils de Gondebaud, Roi des Bourguigons, et le défirent. Il est incertain si Godemar défiguré et méconnoissable a été confondu parmi les morts, s'il a fini ses jours dans un cachot, ou si peut-être il a

(120) *Cassiodorus*. L. XI. c. I.
(121) *Gregorius Turon.* et *Fredegar.*

traîné le reste de sa vie dans l'obscurité sous un ciel étranger. Ainsi fut renversé le Trône auquel son père avoit immolé trois frères (122).

2. Ostrogoths Dans le même temps Théodat, Roi des Ostrogoths, fit assassiner Amalasvinde, fille du célèbre Didier, Souverain de l'Italie. Ce procédé barbare et dénaturé entraîna la perte de la Sicile et de Rome, la chûte de Théodat, une suite de défaites, la ruine de cinq Monarques ses successeurs, et la dissolution de l'Empire des Ostrogoths (123). Pendant que Totila rassembloit le reste de ses troupes en Toscane, Dietbert, Roi des Francs, conquit la Rhétie (124). Dès-lors l'Helvétie entière et le pays des Rhétiens furent soumis au pouvoir des Francs.

---

(122) *Marius. Procopius. Goth.* L. I. *Gregor. Turon.*

(123) *Procopius, Jordanes.* Goth, et l'ouvrage de *Success. tempor.* Hist. misc.

(124) *Procopius,* de B. Goth.

CHAPITRE IX.

Les temps des Rois des Francs de la race des Mérovingiens.

534—751.

AVANT la formation des troupes réglées et l'établissement des impôts, tout dépendoit du nombre d'hommes et de leurs armes; les nations étoient des armées (1): de nos jours, comme sous les Empereurs, l'essentiel est le produit et les revenus du pays; la volonté du Souverain détermine la douceur ou la sévérité du Gouvernement. Nos ancêtres se défendirent eux-mêmes, ils étoient libres, et s'attachoient sur-tout à conserver au milieu d'eux l'esprit guerrier. Une bonne armée manque rarement de vivres et d'or, et un peuple courageux trouve par-tout sa

Tableau général de ces temps.

(1) *Jordanes* et *Paul VVarnefr.* les appellent aussi *Exercitus*. Le Peuple Romain portoit le même nom *in Comitiis Centuriatis*. Liv. L. XXXIX, c. 15.

patrie. Tels furent les Francs sous leurs Rois, sous des Ducs ou Capitaines, sous des Comtes ou compagnons des expéditions militaires (2) des Souverains. Les Prêtres occupés à célébrer les louanges du Créateur, versés dans les affaires divines et humaines, et après eux les Evêques en qualité de pères du peuple par la grace de Dieu (3), formoient avec les Grands le conseil des Rois. Tous les hommes libres (4) concouroient à la législation; la volonté du Souverain ne pouvoit rien contre la Loi (5). Les Ducs et les Comtes avoient l'administration de la haute Justice, et l'inspection des Tribunaux inférieurs dans des Districts déterminés. Quand il falloit prendre les armes et se mettre en marche, ils veilloient à ce soin. Ils n'osoient se

(2) *Comites*.

(3) *Divina clementia paternae potestatis concessit officium*. Præceptio Guntramni 585 dans *Baluze*.

(4) Voyez l'ouvrage cité de Mably, et le chapitre suivant.

(5) *Clodocharii constitutio* 560.

faire remplacer par des Vicaires (6), sans une permission spéciale. Leurs arrêts étoient-ils injustes, les Evêques les leur faisoient redresser (7). Le Souverain punissoit l'abus d'un pouvoir quelconque, d'après les Loix. Celles-ci étoient peu nombreuses, simples, et ce qui est le plus conforme au but de la législation, elles contenoient moins d'ordres et de réglemens que de défenses. Il n'étoit pas permis, il est vrai, de passer des nuits entières à boire et à chanter, et si le Dimanche ou les jours de fêtes il se présentoit des troupes ambulantes de danseurs et de danseuses, on leur donnoit cent coups de bâton (9); cependant il restoit au peuple assez d'amusemens, et sur-tout les plaisirs domestiques. La vie ne devoit pas être triste et ennuyeuse, mais réglée sur des mœurs sages. Chacun pourvoyoit

(6) *Vicarios aut quoscunque de latere suo.* Ibid.

(7) *Castigentur ut emendare procurent.* Præceptio, N. 3.

(8) N. 3 et 4.

(9) *Epistola clementissimi Regis Childeberti de idolatria, ebrietate et dansatricibus.* 554. Baluze.

à ses besoins par la culture de ses terres et par son industrie. On ne desiroit que le nécéssaire. Le travail n'épuisoit point les forces, et les enfans n'y étoient pas contraints par des moyens violens (10). Les armes faisoient la première et la dernière occupation de la vie et la base de tout. On ne comptoit pour rien un homme qui ne s'exerçoit point à les porter. Tels furent le gouvernement et la vie privée des peuples sous les Mérovingiens.

Sur-tout en Bourgogne.

Les Bourguignons conclurent le traité suivant avec leurs vainqueurs: « Les » Rois des Francs seront aussi Rois » de Bourgogne et porteront ce nom; » ils auront le droit d'exiger tous les » services rendus autrefois aux Princes » de la maison de Gundioch: nous les » assisterons de nos forces dans leurs » guerres, cependant nos troupes ne » pourront pas être contraintes de servir » séparément: nous nous reservons sur-

(10) Du moins ils ne l'étoient pas chez les Anciens Suabes. *Caesar*, B. G. L. IV, c. I.

» tout les priviléges, ordonnances, droits
» et propriétés de la Nation et de chacun
» de ses membres en particulier (11) ».
Ils continuèrent à élire leurs Rois (12) et leurs Généraux (13), suivant la coutume usitée; les premiers cependant furent toujours de la race de Clovis, qui n'avoit pas si bien traité les Allemanni. Dès-lors un Duc Gouverna la basse Bourgogne (14); un Patricien (15), les montagnes, et cette étendue de pays qui comprend aujourd'hui la Savoie, la haute Bourgogne, le Valais, Genève, Berne, Fribourg, et Soleure; un Duc fut préposé aux Allemanni et un Président aux Rhétiens. Jamais les Rois ne se sont maintenus long-temps en Bour-

(11) *Procopius*; Goth. L. I.

(12) *Clovis* II par exemple. Voyez *Fredegar.*

(13) Après le décès de VVarnachar. Voyez le même *Fredegar.*

(14) C'est aujourd'hui la Province de France appellée la *Bourgogne.*

(15) On pourroit conjecturer par cette dignité que c'est dans ces contrées que se sont conservés la plûpart des descendans des anciens Peuples de ces Pays.

gogne (16); jamais leur pouvoir n'y a pris des accroissemens durables. Une invasion soudaine dans les États voisins des Francs, des Goths et des Lombards étoit difficile, les Provinces de l'Empire se trouvoient en grande partie éparses dans les montagnes. Ces situations fortes et défendues par la nature firent naître chez les Nobles et fortifièrent en eux l'amour de la liberté. Ils n'obéissoient qu'à regrêt aux Rois, et supportoient mal leur pouvoir. Un climat sain et un air pur ayant conservé, redoublé même au milieu des peuples l'amour de la vie guerrière, et les troubles les ayant exercés aux combats, on vit des hordes entières quitter le pays pour servir en soldats soudoyés chez des puissances étrangères.

Etat des affaires au dehors.

La première excursion de ce genre se fit en Italie. Dix mille hommes se transportèrent de la Bourgogne dans le

(16) C'est ainsi que nous nommerons le *Royaume de Bourgogne*, pour le distinguer de la Province de France que nous aurons soin d'appeler *la Basse Bourgogne*

camp des Ostrogoths devant Milan. Cette Ville s'étoit soustraite à l'autorité des Rois (17), elle fut bientôt prise; les Sénateurs et tous les habitans mâles sans distinction d'âge furent assassinés; on massacra même le Clergé aux pieds de l'autel de Saint-Ambroise; les femmes furent emmenées captives en Bourgogne (18). 538.

Quelques temps après que *Narsès*, Général de l'Empreur d'Orient, eut donné la mort à *Teja*, dernier Roi des Ostrogoths, peu avant la fin de la dispersion des provinces de l'Italie, soixante et douze mille Francs et Allemanni entreprirent une excursion au-delà des montagnes. Deux frères, *Buzelin* et *Lanthahar*, Ducs des Allemanni (19), 555.

---

(17) *Marius*, h. a. La haine contre les Ariens fut sans doute la principale cause de ces cruautés et la source particuliere de la vengeance terrible exercée sur les Prêtres.

(18) Voyez aussi les faits rassemblés dans *Mille* Hist. de Bourgogne.

(19) Peut-être n'étoient-ce que des Généraux et non de véritables Ducs.

étoient à leur tête. *Buzelin* s'avança victorieux jusqu'au détroit de la Sicile; son frère ravagea avec un égal succès les côtes de la mer Adriatique. Arrivés jusqu'à Rhegium et Brundusium, ils prirent la route de leur pays chargés de butin. *Narsès* attendit l'aîné des frères, dans les plaines de la Campanie, lui présenta le combat et remporta sur les Allemanni une victoire complette. L'Histoire rapporte cependant que pas un seul d'entr'eux ne survécut à la honte de l'esclavage ou à l'ignominie de la fuite; *Buzelin* et ses trente mille guerriers, trouvèrent la mort des héros sur le champ de bataille; l'injustice seule de leur cause leur enleve une gloire immortelle. *Lanthahar* fut plus heureux en Italie, jusqu'à ce qu'un destin fatal l'emporta aux pieds des Alpes Tridentines; il y périt de la peste avec toute son armée (20). Lorsque dans un jour de bataille plusieurs éprouvent à la fois le sort qui les mena-

(20) *Agathias; Marius; Landulph. Sagax* in additam. Hist. misc.

soit tous, c'est sans doute un désastre affreux, mais il l'est bien moins qu'un fléau destructeur qui enlève la vie à des milliers d'hommes.

Les Lombards conquirent ensuite toute la plaine au midi des Alpes, les Vallées de la Toscane depuis le commencement de l'Apennin, les contrées de l'Italie les plus fortifiées par la nature, de Spoletto jusqu'à Salerno, et remontèrent les rivières des Alpes jusqu'à leur source. Les passages des montagnes leur parurent de la plus grande importance pour conserver leur empire. Cotoyant le grand lac en suivant le Tessin, ils trouvèrent ou construisirent eux-mêmes, le fort de *Bellinzone* (21) dans un défilé environné de hautes collines. De-là le fleuve les conduisit dans les vallons plus élevés et plus sauvages des anciens *Brennois* (22) et des Lépontiens près du Gothard. L'on voit

(21) *Biblitonis castrum.* Paul. Varnefr. L. III.

(22) *Val di Bregna* rappelle ces anciens temps.
Brennosque veloces et arces
Alpibus impositas tremendis.
Horat. Carm. L. IV. od. 14.

ici beaucoup de tours qu'on croit avoir été élevées par eux (23). Ce défilé s'étend en montant entre des rochers nuds et escarpés jusqu'aux sources du Tesin. A travers des déserts inanimés (24) et des rocs épouvantables, la Reuss découle de ces hauteurs dans un vallon fleuri, mais bientôt ses eaux écumantes se précipitent avec un bruit effrayant dans un goufre impénétrable à l'œil : des deux côtés s'élèvent presque perpendiculairement des rochers qu'on ne peut escalader : du haut du seul pénible sentier découvert par les téméraires humains, les Lombards ou des peuples de la contrée où la vallée de l'Apennin touche la Rhétie, lancèrent au-dessus de l'abyme un pont suspendu dans des chaînes. Il est de pierres aujourd'hui, et l'on tremble encore à la vue de ce que ces audacieux osèrent entreprendre. L'on ne trouve aucune trace de ce passage dans temps des plus reculés (25). Entre

(23) *Torre Lombarda*, *Castello del re Disiderio*, *torre re Antario*.

(24) Il n'y végète pas seulement une plante.

(25) Aussi paroît-il vraisemblable qu'*Urseren* &

le

le grand lac il s'en trouve un autre d'où sortent la Togia et quelques rivières moins considérables.

Ces eaux souvent débordées mènent à un vieux Bourg (26) qui s'étend agréablement aux pieds de plusieurs riantes collines. Delà le passage du Cimplon traversant tantôt de profondes vallées, tantôt de hautes montagnes, et tantôt des rochers entassés, voutés et rongés par le temps, conduit à une ouverture entre les rocs qui, suivant la coutume des Lombards (27), étoit anciennement close (28). Ici commence un sentier étroit et élevé: par-tout on rencontre les débris affreux des Alpes tombant en ruines; à côté coule la Togia, souvent invisible et resserrée entre des rochers, et qui bientôt entièrement ré-

---

plutôt été peuplé par les habitans du Haut-Valais. *Observat. de Schintz*, en Allemand.

(26) *Dovedro*.

(27) *Clusas* funditus evertit, *Longobardorum*. (Anon. Salernit. paralip.) Clusas *fabricis et maceriis* curiosè munire (Anastas. Biblioth. *v.* Adriani I).

(28) *Val mura*.

duite en poussière, et semblable à une épaisse fumée, tombe avec un son sourd, dans un bassin obscur impénétrable à l'œil. Le Cimplon se distingne des autres passages en ce qu'il monte et devient plus escarpé vers le Nord: c'est pourquoi l'on découvre de bonne heure les hameaux du Valais, mais leur aspect est long-temps trompeur. Ce fut par le Cimplon, ou par le passage de l'Apenin,
569. que les Lombards entrèrent pour leur malheur dans le Valais. Ils y furent bientôt investis, faits prisonniers et vendus (29). Une autrefois ils forcèrent le passage de Saint-Maurice et se rendirent maîtres
574. du couvent: mais on les attendit et défit près de Bex (30).

Communication de la petite vérole.

Les excursions et les mouvemens de ces peuples répandirent un mal qui n'a point disparu avec eux. Dans les pays brûlans de la Zone torride, des causes, aussi inconnues que ces contrées, changent certains sucs du corps humain en un poison

---

(29) *Marius*. h. a.

(30) *Idem*.

si dangereux que l'approche de celui qui en est infecté est contagieuse. Deux siècles auparavant les Abyssiniens avoient subjugué le pays des Amonites en Arabie; la petite vérole passa le Golfe Persique avec leur armée (31). Constantinople faisoit par l'Egypte le commerce des Indes orientales avec l'Arabie; les Ostrogoths ne se livroient point au négoce en Italie. Mais après que les troupes de l'Empereur Justinien eurent détruit leur empire, les Grecs ou les Lombards portèrent ce mal en Ligurie, et ensuite en Bourgogne. Les Peuples, effrayés de ce fléau terrible inconnu jusqu'alors, abandonnèrent les hameaux et les Cités; les morts restèrent sans sépulture, les troupeaux sans bergers (32); par cette fuite craintive l'épi-

(31) *Haller*. Bibl. Medicinæ pract. T. I.

(32) *Marius* 570: hoc anno morbus validus cum profluvio ventris et *Variola* Italiam Galliamque valde afflixit: et (qui peut signifier aussi *etiam*) animalia bubula per loca superscripta maximè interierunt. A. 571. Hoc anno infanda infirmitas, et *glandula cujus nomen est pustula*, in suprascriptis regionibus innumerabilem populum devastavit. *Paul. Varnefr.* L. II.

démie fut long-temps extraordinaire (33). Les Bourguignons ne lui opposèrent d'autres rèmedes, que de recommander sous des peines plus sévères la célébration du Dimanche (34) et des six jours de Paques (35). Le repos du septième jour fut de tout temps agréable aux humains, condamnés au travail (36).

Cœperunt nasci in inguinibus hominum vel in aliis delicatioribus locis *glandulae in modum nucis*, quas sequebatur *Febrium* intolerabilis æstus. Sin aliquis *triduum* transegisset, habebat spem vivendi.. Rumor habebat, *fugientes* cladem *vitare*; domus desertæ: peculia sola erant in pascuis ; cadavera insepulta usque ad fines Alamannorum et Bajoriorum.--- Le premier ouvrage sur le traitement de la petite verole est d'un Egyptien nommé *Aaron* dans le septième Siècle, et *Constantin l'Africain* en donne la première description exacte dans le onzième siècle.

(33) On ne prétend point que *gravissima pestis inguinaria* dans Landulph sagax. 590 se rapporte à cette épidémie, mais plutôt *percussio scabierum ut nemo posset mortuum suum internoscere* (Anastas. Biblioth. v. Deus dedit ad 614.)

(34) *Preceptio Guntramni.*

(35) *Concil. secundum Matiscon*, 585.

(36) *Clericus ad Exod.* 20.

Gontramn fils de Hilpéric, et petit-fils de Clovis, occupoit alors le trône de la Bourgogne : mais l'esprit de Clovis abandonna les Princes de sa maison. Le pouvoir souverain passa, comme anciennement, dans les mains des Chefs de l'Armée; le Roi en conserva seulement le titre. Gontramn tacha de s'opposer aux progrès de ce changement sous son règne, en donnant une étendue de pays et des serfs aux grands pour leur fidélité ; ainsi il empêcha *Mumolus*, Patricien de Bourgogne, vainqueur des Lombards (37), de s'élever au dessus de la dignité de son maître, et ne laissa au patriciat que le tiers du pouvoir précédent. Le Mont Jura partage la Bourgogne en deux parties prèsqu'égales. Gontramn donna le Gouvernement de la haute Bourgogne à *Leudogisel*, celui du District des Alpes à *Aegila*, celui du Pays plat, jusqu'aux bords de l'Aare, à *Dietfried*, et y ajouta encore la Province de *Scodingen* (38),

I. De la Bourgogne. Bornes prescrites à l'autorité souveraine.

(37) *Paul Varnefr.* L. III.

(38) Une partie du District de *Salins*, *Lons-le-Sa*

dans la haute Bourgogne, afin que le Mont-Jura ne pût servir de fortification à *Leudogisel* ou à *Dietfried*. Mais l'autorité royale reposoit sur les biens qui après la conquête des Gaules avoient été donnés aux Héros, chefs de l'armée : l'étendue des terres étoit alors la base de tout pouvoir, et les Seigneurs ecclésiastiques et séculiers ne l'ignoroient point. Aussi eurent-ils soin, à
587. la fin d'une guerre survenue entre le Roi des Francs, de ménager un traité de paix par lequel l'ancienne liberté fut mise à l'abri des atteintes du Souverain. Il fut arrêté de laisser aux grands les biens que les Princes régnans et leurs prédécesseurs leur avoient donnés (39), dans un mo-

---

nier, *Orgelet*, *Saint-Claude*, et une partie de *Poligny*. *Dunod.* Hist. des Séquanois, T. I.

(39) Conventus apud Andelaum : *quidquid reges Ecclesiis aut fidelibus suis conferre voluerint, stabiliter conservetur. Si aliquid per interregna sine culpa sublatum est, audientiâ habitâ, restauretur. De eo quod per munificentiam regum praecedentium unus quisque usque ad transitum. Chlotarii possederit, eum securitate possideat, et quod*

ment où ils avoient cherché à se les rendre favorables. Vingt-sept ans auparavant ils avoient demandé la même Loi, mais on n'avoit reconnu inattaquable, qu'une posession de trente ans (40). Dès-lors la Constitution Monarchique, à peine établie, dégénéra de plus en plus en Aristocratie, jusqu'à ce que l'état de bourgeoisie fût introduit dans le douzième et treizième siècle. Les Gouvernemens devinrent Démocratiques en partie; ils restèrent tels dans la Suisse et dans un petit nombre d'autres Pays. Le pouvoir monarchique parvint presque par-tout à se relever; les Souverains avertis par ce tourbillon des événemens (41),

---

ex inde fidelibus ablatum est, recipiat. Baluze. Voyez au sujet de ces négociations de Paix, *Gregor. Turon.* L. IV. c. 48. L. VI. c. 31.

(40) *Chlodocharii constitutio generalis*, 560. La Loi civile conserva la *Lex tricenaria*. Decr. Childeberti, 595.

(41) Peu d'Etats ont duré assez pour être témoins de toutes ces révolutions; mais l'Histoire universelle les retrace d'une manière trop visible en différens temps.

abaissèrent autant qu'ils purent la puissance des Grands du Clergé et du Siècle : mais des constitutions tyranniques portent toujours dans leur sein le germe de leur destruction.

Loix du Pays. Il ne restoit plus rien à conquérir des débris de l'Empire de Rome. Le traité de paix mentionné acoordoit aux Grands les biens de la Couronne à perpétuité. Les familles se propagèrent et se répandirent, les progrès de l'agriculture augmentèrent, les terres furent mieux cultivées, et les Loix garantirent les propriétés contre les brigands. Cependant le voleur pouvoit se racheter (il est naturel d'expier par la diminution de son bien, le vol fait de celui d'un autre,) ou il pouvoit se faire proclamer dans les Tribunaux pendant trois audiences (42), pour attendre si quelqu'un le racheteroit. Etoit-il hors d'état de le faire de lui même, ou personne ne s'intéressoit-il pour lui, on le pendoit comme

---

(42) *Tribus mallis parentibus*. (C'est sans doute *patentibus* qu'il faut lire.)

un être vil et méprisable. Cette Loi avoit lieu à l'égard des esclaves et des Romains. (43) Un homme libre d'entre les Francs se rendoit-il coupable de vol, on l'envoyoit par-devant le Roi. Les anciens croyoient qu'il ne convenoit qu'à l'Assemblée du Peuple, de prononcer un arrêt de mort contre un Citoyen (44), et le Souverain seul (45) pouvoit le traduire devant la Nation. Tout Juge qui laissoit un Brigand impuni, étoit regardé comme traitre à la Justice, et expioit par sa mort une indulgence contraire aux Loix. Celui qui acceptoit en secret le dédommagement d'un vol, étoit lui-même traité comme un voleur, pour n'avoir pensé qu'à soi et non à la sureté publique. Si cinq ou sept hommes réputés incapables de partialité affirmoient par

(43) *Debilior persona.*

(44) *Tacitus*, Germ. c. 12.

(45) *Cum omnes Dei et regis fideles capitalem sententiam proclamarent.* Ann. Metenses, 788. Thassilo fut jugé par ses Pairs, en tant que c'étoient des personnes également revêtues de quelque pouvoir par le Roi, ou en droit d'y aspirer par leur rang.

serment l'accusation de vol, l'accusé subissoit la peine de mort (46). Mais la plûpart des Francs ne regardant le serment que comme une façon de parler énergique (47), cette ordonnance étoit affreuse. Ainsi déja dans ces temps reculés, les Loix étoient outrées. C'est le défaut ordinaire de l'homme d'aller trop loin dans ses projets ; aussi reste-t-il toujours audessous de ses desseins en les exécutant, et ses actions par la même ne sont ni parfaites ni décidément mauvaises (48). Le vol est un vice commun à toutes les Nations barbares (49). La plupart des objets leur sont nouveaux, et ce qui leur est inconnu a pour elles des attraits invincibles ; sans argent et dépourvus des moyens d'acquérir ce qui les

---

(46) *Sine lege moriatur.*

(47) *Salvianus, de gubern. Dei*, L. IV. *Hospitius apud* Paul Varnefr. L. III.

(48) Ces Loix se trouvent dans le *Pactus pro tenore pacis Dominorum Childeb. et Chlot.* 593, et dans le Décret *Childebertus rex Francorum, vir inluster*, 595. Baluze.

(49) Voyez *les Voyages de Cook.*

charme, ces Peuples à qui tout manque font comme ceux que le superflu même ne sauroit rassasier : ils sont voleurs et ceux-ci conquérans. Le Pays étoit divisé en Centuries (50), soit parce que l'un des cent comtes (il y en avoit cent dans chaque Canton) (51) gouvernoit un semblable District, soit parce qu'une communauté de cent chefs de famille, préposée au maintien de la police dans chaque département, étoit obligée de traduire les voleurs devant les Juges, ou de payer pour eux (52). Alfred, l'un des Souverains les plus parfaits, a rétabli le même usage en Angleterre (53), et c'est surtout à cette institution que les Turcs sont redevables de la sûreté de leur capitale; sans elle Constantinople seroit une caverne de brigands et d'assassins (54). Les Centeniers (55) ou Comtes étoient assistés par leurs voisins; ils imploroient

---

(50) *Centena.*

(51) *Tacitus.* Germ. C. 12.

(52) *Decret. Childeb.* 595. *Decret. Chlot. eod.*

(53) *Blakstone.* Comment. T. I.

(54) *Rapport de Pedro Businello au Doge Pisani.*

(55) *Centenarii.*

ce secours à l'occasion de l'enlévement d'une femme (56), eux-mêmes étoient sans armes; le Peuple des Campagnes prêtoit son bras aux Juges; cette institution le garantissoit contre l'exercice arbitraire de leur autorité. Dans toutes les affaires épineuses et compliquées (le discernement et la pénétration étoient étrangers aux Magistrats de la Bourgogne) on recouroit à la Divinité pour qu'elle décidât les cas douteux par le sort, comme chez les Chinois (57), qu'elle dévoilât la vérité ou le mensonge, par l'attouchement d'un métal rougi au feu (58), ou qu'elle fit éclater sa justice par l'évenement d'un combat entre les deux parties (59). Le serment, comme chez les anciens Ro-

(56) *Solatio collecto raptorem occidat.* Childeb.

(57) Le Livre intitulé *Y-King*, est rempli de semblables décisions. Dans les Loix de la Bourgogne, il est dit : *Si dubietas est, ad sortem ponatur.* Pactus, N°. 48.

(58) *Si ingenuus ad aeneum provocatus manum incenderit, componat;* ibid.

(59) *Mos erat Francorum antiquus.* Erm. Nigellus de reb. Ludov. Pii.

mains (60), étoit la base de la société politique. Il est encore si étroitement lié avec les constitutions des cités et des pays de la Suisse, qu'il ne sauroit perdre de sa force sans les exposer aux plus grands périls, ou sans introduire de nouveaux réglemens qui ne conserveroient de la liberté que le nom. Cette manière de terminer les procès, où le hasard et la force décidoient souvent avec équité, et souvent en aveugles comme les juges, mais toujours promptement, n'est ni préférable ni inférieure à celle où un cahos de loix étrangères et une foule d'édits contradictoires prononcent souvent avec moins de justice et de promptitude. Anciennement tout dépendoit de la force et de l'adresse, les plaideurs n'étoient malheureux que par leur propre faute ; nous, au contraire, nous payons des avocats pour la destruction de nos fortunes.

Les loix que nous venons de décrire furent données sous le règne de Childebert, neveu du Roi Gontramn, dans l'as-

(60) *Polybius*, L. VI.

semblée annuelle des Notables, au mois de Mars (61). Elles furent observées par les esclaves, lès affranchis (62), les hommes libres (63) et à longue chevelure (64). Les principaux des Lombards se rasoient la barbe (65) ; chez les Francs elle étoit la marque de la race la plus distinguée. Mais nous n'osons entrer ici dans le détail du reste de leurs loix, elles paroîtront souvent dans l'histoire de chaque Province de ce vaste Empire.

Réunion du Royaume des Mérovingiens.

Childebert, Roi des Bourguignons et des Francs, n'occupa pas long-temps le

---

(61) Omnes Cal. Martias cum *optimatibus* de quacunque conditione pertractavimus. Convenit cum *leudis*. (Childeb.)

(62) *Si litus*, ete. Pactus, L. C. Ils sont nommés *Aldii* dans le Code Lombard.

(63) *Ingenui*.

(64) Omnes crinosi; *Childeb.* Tricoracati, eo quod pilosi; *Epit. Chron. Casin.* ap. Murat. Script. T. II. *Tricca* signifia pendant long-temps une queue, et dans quelques Provinces de France ce mot a encore la même signification.

(65) *Anastasius Bibl.* In. Greg. II.

trône ; la mort l'en enleva bientôt (66). Il fut le troisième Souverain de sa maison à qui le fer ou le poison arrachèrent la vie dans l'espace de vingt ans : trois autres Princes eurent le même sort dans les vingt années qui suivirent. Les Mérovingiens avoient les mœurs des Atrides et des descendans de Minos ; il ne leur a manqué, pour égaler la réputation de ces fameux criminels, que des Poëtes célèbres et un langage plus harmonieux ; leurs forfaits n'ont pas été moins atroces. Didier, fils de Childebert, parvint au trône avant d'avoir atteint l'âge de majorité, et fut toujours un Prince foible. Les intrigues et le crédit de la Reine Bruno (67) acquirent à Protadius, Romain de naissance, et Patricien de la Province *Scodingen*, jusqu'aux bords de l'Aare, la dignité de Maire du Palais, charge peu importante dans ses commencemens, mais portée en-

---

(66) L'année 596.

(67) *Stupri causa*, suivant Fredegaire. Il faudroit alors supposer à ce Romain cette constante fidélité en amour du vieux temps. Bruno étoit l'aïeule du Roi, et dans sa soixante-dixième année.

suite, par la prudence et l'audace de quelques hommes, jusqu'au pouvoir des anciens chefs de l'armée. Les Maires du Palais replongèrent les Rois dans leur premier néant. Protadius, infatigable et rusé, s'efforça d'abaisser la noblesse (68) ; mais ces efforts, loin de le conduire à la fortune, ne lui valurent pas même les éloges de ses contemporains. Vouloir opprimer la noblesse pour l'amour du bien public, paroissoit à nos aïeux une aussi grande invraisemblance qu'un loup qui étrangleroit les chiens, pour délivrer les brebis de leurs incommodes aboiemens.

Ce Maire ambitieux fit publier une proclamation, pour prendre les armes contre Dietbert, Roi d'Austrasie. Les nobles, couverts de leurs armures et rassemblés dans un camp, sentirent alors leurs forces et leur pouvoir. Welf, un seigneur de la Bourgogne, déclara au nom des Grands « Que les Bourguignons et les Francs ne

(68) *Saeva illi fuit contra personas iniquitas; fisco nimiùm tribuens.* Fredegar.

voyoient

» voyoient point d'ennemi dangereux en
» Dietbert, Roi d'Austrasie ; mais que
» leur principal adversaire habitoit le
» palais de leur propre monarque ; que
» le peuple ne vouloit point se mettre
» en marche ; que la guerre lui étoit
» indifférente, et que la liberté seule
» avoit un prix inestimable à ses yeux. »
Le même jour Protadius fut assassiné dans une émeute. La Reine Bruno, en ayant été instruite, ne se contenta point de pleurer sa mort, elle chercha à la venger. Il ne lui fut pas difficile d'en trouver les moyens, Welf tomba sous les coups qu'elle lui fit porter. Elle donna les Provinces de *Scodingen*, de *Wadt* et de l'*Uechtland* à sa petite-fille Theudelâne, sœur du Roi, et les nobles gémirent sous le poids de son injuste sévérité. Les Reines sont heureuses dans l'exécution de semblables forfaits. On ne les redoute pas assez dans les commencemens de l'exercice de leur autorité : l'on s'empresse de leur prodiguer l'encens de la flatterie, et l'on voudroit les enchaîner autrement que par les loix. Le Roi mourut quelques

années après. Bruno étant très-avancée en âge, il s'éleva une guerre contre Clotaire, second Roi des Francs, fils de Hilpéric, petit-fils de Clotaire I, et arrière-petit-fils de Clovis. La noblesse opprimée saisit avec ardeur cette occasion de se venger. La Reine étoit chez Theudelane, sa petite-fille, au château d'Orbe, situé à l'entrée d'un passage important du Mont-Jura, sur des rochers escarpés que baignoient, dans la profondeur de précipices affreux, les eaux bruyantes de l'Orbe.
3. Son heure fatale étoit arrivée : les nobles la livrèrent au monarque ennemi, qui lui fit essuyer un trépas honteux et cruel (69). Clotaire, après avoir juré de conserver la dignité de Maire du Palais à Warnachar jusqu'à sa mort (70), et de maintenir la liberté et les droits des Bourguignons, fut le huitième Prince qui, dans l'espace de quatre-vingt ans, occupa le trône de Bourgogne (71). Le pouvoir souverain

---

(69) *Idem.*

(70) *Ne unquam vitae suae temporibus degradaretur.* Idem.

(71) Après l'extinction de la famille des anciens

resta entre les mains du Maire, il n'avoit livré la Reine qu'à cette condition. Alethæus, un rejeton de l'ancienne race des Rois de Bourgogne, étoit Patricien des

Rois, Dietbert d'Austrasie partagea le trône en 534, avec Childebert de Paris et Clotaire de Soissons. Dietbald succéda en 548 à son aïeul Dietbert. Il mourut en 555 et Childebert en 558, tous deux sans descendans mâles. Clotaire les ayant suivis au tombeau en 565, la couronne de Bourgogne passa à son fils Guntramn. N'ayant pas laissé de postérité à sa mort, arrivée en 593, Childebert, fils de son frère Siegbert et de Bruno, lui succéda en Bourgogne. Il mourut en 596, et fut suivi de Didier. Après son décès et celui de Bruno, Clotaire, fils de Hilpéric, et neveu de Guntramn et de Siegbert, monta au trône en 613. Les Patriciens du Jura, du *Wadt* et de l'*Uechtland*, jusqu'à l'Aare, se suivirent ainsi. Dietfried, Wandelmar, Protadius, Wulf, Theudelane, Erpon. Ceux du Wallais et des Alpes Bourguignones sont Ægila, Richomer et Alethæus. Le canton où se trouvoient les ruines d'Avenche étoit compris dans le pays Varasque, qui faisoit partie de la Haute-Bourgogne : *Vinea in Pago Villiacensi, villare S. Albini.* Voyez un document donné à Avenche en 1074 ; et d'après ce même document, il y a au-dessus de *Villa-Cuzziaco, Pagus Villiacensis in comitatu Varasco.* (Ruchat.)

Alpes, et le Connétable (72) Erpon, de la nation des Francs, exerçoit le Patriciat de *Scodingen*, de *Wadt* et de l'*Uechtland*. Les Bourguignons étoient aussi indociles sous le joug qu'incapables de jouir de la liberté sans en abuser : toujours les Grands étoient opprimés par les Rois, ou les foibles par les Grands. Erpon fut assassiné, et l'on ne peut déterminer s'il servit de victime à la défense de la liberté ou au maintien d'une tyrannie usurpée (73). Alethæus voulant remonter sur un trône occupé autrefois par ses ancêtres, résolut de délivrer la Bourgogne des Francs ; mais le diadême ne fut pas la seule récompense qu'il se promettoit d'une si grande entreprise, il en espéroit une plus douce de la Reine Bertrade, épouse de Clotaire, pour laquelle il brûloit d'un amour illicite. L'impatience et la vivacité de cette passion le portèrent à mettre son ami Leudmund, Evêque de Sion, dans ses intérêts: il le conjura d'engager la Reine à venir

---

(72) *Comes stabuli.*

(73) *Fredegarius* lui donne des éloges.

dans le Wallais. L'Evêque se rendit à la cour, à Marley en Alsase. Il employa l'éloquence la plus persuasive, pour assurer la Reine de son respect et de sa soumission, et promit de lui en donner les plus fortes preuves. « La contemplation des » astres, ajouta-t-il, m'a informé que » votre auguste époux n'atteindra pas la » fin de cette année ; le Patrice Alethæus » se remettra en possession de l'ancien » royaume de Bourgogne ; (veuille l'Être » suprême favoriser ses justes desseins) » et quand il sera replacé au trône de » ses ancêtres, il mettra la couronne aux » pieds de la plus belle Princesse de l'uni- » vers. Sauvez, Madame, je vous en con- » jure, et je vous le conseille en même- » temps, sauvez des jours précieux, pour » lesquels je suis prêt à sacrifier ma vie ; » venez dans mon palais épiscopal à » Sion : il vous offre un asyle sacré. »

» La Reine, effrayée de cette prédiction, en versoit des larmes amères quand son époux entra. Après s'être informé du sujet de ses pleurs, il ordonna une assemblée des Grands du Royaume, qui con-

» ment créés (79) sont abolis ; on ne
» payera que les articles imposés par les
» anciens Rois, aux lieux où ils étoient
» perçus. Les Juifs n'auront aucune ac-
» tion (80) contre les Chrétiens, et ceux-
» ci ne prendront aucune part à leur
» gain usurier. Tous les pays compris
» dans les royaumes des Francs et de
» Bourgogne continueront à jouir de la
» paix. Le Roi, aussi peu que les Sei-
» gneurs ecclésiastiques et séculiers, ne
» pourront nommer aux charges que des
» indigènes. Les Officiers n'exerceront
» d'autre pouvoir que celui des Loix (81).
» On ne condamnera personne, pas même
» un esclave, sans l'avoir entendu. Les

(79) Ceci confirme ce que Fredegarius dit du système du Ministre de la Reine Bruno.

(80) *Actio publica. Si quis quaestuoso ordini sociare se praesumpserit*; cela peut aussi se rapporter aux Chrétiens qui prêtoient sur gages, comme le firent plus tard les Lombards.

(81) *Per potestatem nullius rei collecta solatia auferant.* Il est connu que *solatium* signifioit alors le secours d'hommes armés, la meilleure consolation sans doute pour des barbares.

» gens et vassaux du Roi conserveront ce
» que les Souverains leur ont légitime-
» ment donné : on leur rendra même ce
» qui leur a été enlevé. Tout le monde
» sera obligé de se conformer à ces Loix,
» sous peine de la vie ». Les Arrêtés de cette Assemblée devinrent la base de la félicité générale : ce fut pour se garantir contre les persécutions de leurs adversaires, contre les attaques des ennemis, contre l'oppression des grands, et contre des prétentions surannées et des impôts injustes, que les hommes soumirent leur liberté sauvage au pouvoir des Loix. Mais quand l'autorité suprême se trouve entre les mains d'un seul, la voix du peuple se fait inutilement entendre ; elle est bientôt étouffée, ou elle s'élève avec violence au milieu du tumulte et des cris : c'est pourquoi deux ordres furent établis avec une puissance, presqu'illimitée sur l'ame, le corps et les propriétés, tous deux au-dessus du besoin par leurs richesses ; tous deux puissans par le nombre de leurs esclaves ou de leurs affranchis ; tous deux dans une certaine dépendance du Monarque,

avant leur élévation, (82) mais, une fois élus, indépendans, et ne reconnoissans d'autre autorité que celle des Loix. La félicité domestique reposoit sur deux grands principes : le premier, qu'un homme libre ne pouvoit être jugé que par ses Pairs, soumis eux-mêmes à l'exemple qu'ils statuoient, et qui, en prononçant sur un esclave, avoient à redouter qu'on ne jugeât leurs propres serfs avec la sévérité qui dictoit leurs arrêts contre ceux des autres ; le second, que pour être Juge d'un Canton, il falloit avoir appris à l'aimer dès le berceau, à trouver journellement dans l'amour ou la haine de ses concitoyens, de ses amis, de ses proches, la récompense ou la peine de sa conduite, à connoître la contrée et ses droits, et à tellement s'intéresser à leur conservation et à sa prospérité, qu'on ne pût la trahir sans travailler à sa propre perte. Les Francs, et d'autres peuples, se montrèrent toujours des nations ; et dès ce jour ils for-

---

(82) Il est dit même des Evêques : *Certe si de palatio eligitur per meritum ordinetur.*

mèrent une république, (83) à laquelle il ne manquoit, pour être parfaite, que la liberté des esclaves, et leur transformation en un ordre mitoyen. Quand dans un Etat l'autorité et l'obéissance sont dans un tel équilibre que depuis le trône du Souverain jusqu'à la cabane du pauvre, il se trouve des parties de l'une et de l'autre dans tous les rangs, et que c'est sur cet équilibre que repose la sûreté commune, cet Etat a une chose publique; mais là où toute l'autorité est entre les mains d'un seul, et l'obéissance le partage des autres, il n'y a pas plus de chose publique que dans une maison de correction. Ces boulevards de l'ancienne liberté, dont on retrouve encore des débris dans beaucoup d'Empires, se sont maintenus près de huit siècles après ce Concile, tantôt fermes et inébranlables, tantôt chancelans et mal assurés: alors les Nations errantes connurent le repos

(83) *Rempublicam*, le contraire des Etats où l'on est obligé de regarder *Remp. ut alienam*. (Tacit. Hist. L. I. C. I.)

et l'agriculture ; les Gaules ravagées refleurirent, les déserts de l'Helvétie furent repeuplés. Dans les hautes Alpes, jusqu'aux dernières extrémités de la Nature animée, (84) dans les forêts de l'Allemagne, et jusqu'aux côtes les plus reculées, disputées aux flots écumans de la mer, les rochers et les bois, les marais et les eaux furent contraints de céder à l'infatigable activité de nos ancêtres, dans un temps où les arts, encore au berceau, étoient remplacés par des mœurs pures, et où l'on ne connoissoit pas encore le joug des troupes soudoyées.

Dagobert. 628. La mort de Warnachar (85) ayant fait vaquer la place de Maire du Palais, quelques années après l'assemblée de Paris, le Roi convoqua la Noblesse de (86) la Bourgogne, pour procéder à la nomination

(84) Cela est si vrai, que le *Grindelwald* (comme l'on sait) et vraisemblablement d'autres contrées où sont aujourd'hui d'énormes glaciers, étoient habités par des hommes.

(85) En 623.

(86) *Proceres et leudes*. Fredegar.

d'un autre Maire : mais la Noblesse, pleine de confiance en ses propres forces et dans ses Loix, déclara qu'elle vouloit dépendre immédiatement du Monarque, sans un tel intermédiaire (87) : les droits des Nobles étoient plus assurés que jamais, et leurs prérogatives égales à celles de leurs pères. La dignité suprême n'avoit souffert aucune atteinte, et l'autorité du Roi, quoique resserrée dans de justes bornes, conservoit encore une étendue considérable ; aussi la France jouit-elle bientôt d'une prospérité étonnante. Le sceptre de Clovis passa des mains de Clotaire second dans celles de Dagobert. Assis sur un trône d'or, il régna avec justice sur les Francs, (88) et les mena courageusement au combat contre des voisins injustes. Protégés par sa sagesse et son courage, ses sujets portèrent leurs spéculations jusqu'à Constantinople, et des

(87) Ils n'en avoient plus besoin, ayant les Loix pour eux.

(88) Voyez la Collection des Hist. par Bouquet.

Négocians de Saxe fréquentèrent les foires de Saint-Denis.

Etat du pays. 1. L'Helvétie Bourguignone.

Dans ce même-temps un Gentilhomme de Trêves, nommé Germanus, se retira dans un désert, près de la rivière Birs, dans la grande vallée de Salsgau, (89) pour y adorer son Créateur, loin du tumulte du monde, et fonda un Couvent dans les gorges des montagnes, au nord-ouest de Soleure. (90) Un vallon, caché entre des roches énormes, près de la source de la Doux, servoit d'asyle au pieux Ursicinus. Son hermitage, taillé dans le roc, ne retentissoit que de ses prières. Un sentier incertain, étroit et raboteux, y conduisoit rarement des voyageurs égarés qu'il recevoit avec humanité. Wandergisil, Gentilhomme d'une fortune considérable, fuyant le faste des Cours, crut trouver la véritable gloire dans le

(89) *Grandis Vallis*. Grand-Val.

(90) *Salodorum vicus ubi curator Saliensium*, Gruter. L. XXXVII, 4. Bochat. T. II, p. 5075. Schœpflin. Alsat. illustr. T. 1, p. 244.

mépris du monde et dans la piété ; la solitude d'Ursicinus le charma, il lui bâtit une Eglise, et le Couvent de Saint Ursicin lui doit sa fondation. (91) Imer, cultivateur vertueux, habitant d'un hameau non loin de Porentru, résolut de défricher, avec son valet Albert, le terrain inculte de la vallée de Susingen, qu'arrose la Suse. (92) Ce désert appartenoit à l'Evêque de Lausanne. Ayant d'abord occupé le siége épiscopal d'Avenche, des fidèles lui avoient fait présent de plusieurs cantons de ces contrées sauvages ; peut-être aussi en avoit-il usurpé. Imer s'obligea à lui donner le tiers du produit des terres qu'il voulut fertiliser, et commença à cultiver le vallon solitaire et agréable, situé au pied d'une haute montagne, appelée le *Chasséral*. Après avoir rendu cet important service à la postérité, il traversa les possessions de cent Peuples différens,

---

(91) *Wurtisen*, Chronique de Bâle. *Basilea Sancta.* Voyez les Légendes.

(92) Dans l'Arguel, au-delà de Bienne et Neufchatel.

et se rendit, avec son fidèle Albert, dans le pays devenu fameux par le séjour de Jésus-Christ : ils y visitèrent les principaux endroits, remarquables par des monumens de cette heureuse époque, (93) et revinrent ensuite dans la vallée de la Suse, où ils vécurent encore quelque temps à l'abri de l'envie, et plus heureux en cultivant leur vallon qu'un conquérant au milieu des plus brillans exploits. Bientôt après leur mort, ces lieux, autrefois incultes, (94) furent peuplés d'habitans, et l'on vit des hameaux s'élever sur les bords de la Suse. Au bout de ces vallons est le lac de Bienne. Aucune ville n'embellissoit alors cette contrée : on l'appeloit *la Vallée noire;* (95) d'épaisses forêts de pins l'obscurcissoient : le seul canton de Murten offroit, par intervalle, une cabane isolée. Du côté du midi, l'œil du voyageur ne découvroit que les tristes décom-

(93) Les Légendes rapportent encore qu'ils exterminèrent les Griffons dans une Isle où ils passèrent.

(94) Voyez la Légende, dans Surius.

(95) *Nugerol, Nerval, nigra Vallis.*

bres

bres d'Avenche (96). A deux lieues au-delà de ces fameuses ruines étoit le château de Marius, Gentilhomme Bourguignon, dans une de ces contrées fertiles, si rares en Suisse. Lui-même labouroit ses champs ; et quand la rigueur de la saison lui défendoit ce travail, il s'occupoit à faire des vases pour le service des autels. (97) Ministre de la Religion, et savant pour son siècle, il consigna dans une Chronique les traditions des vieillards, et les évènemens remarquables de son temps. (98) Ayant bâti une métairie et une Eglise dans l'étendue de ses terres, il jeta par-là les premiers fondemens de la ville de Peterlingen. (99) De

(96) Alors on y voyoit encore des maisons habitables, éparses çà et là dans l'enceinte de la Ville.

(97) *Ecclesiae ornatus vasis fabricando sacratis,*
Et manibus propriis praedia justa colens.

Cette Epitaphe se trouve *in Chron. Chartularii Lausann.*

(98) Mais ses connoissances ne s'étendoient pas beaucoup au-delà des frontières de la Bourgogne.

(99) *Templum et villa. In proprio patrimonio.* Chron. Chartul. 595.

nos jours encore la fête de Saint Jean-Baptiste y est consacrée à une solemnité particulière, celle de l'élection des Officiers municipaux, en mémoire de ce que Marius a béni ce lieu, il y a douze cents ans. (100) Devenu Evêque d'Avenche, il quitta les ruines de cette cité pour résider à Lausanne, dont la prospérité naissante offroit un séjour plus attrayant. Les corps de vingt-deux Evêques étoient déposés dans les caveaux de l'ancien temple d'Avenche; mais les eaux y pénétrèrent et confondirent leurs cendres. (101) Du haut

(100) *Ruchat.* Hist. gener. T. I. Cependant ce jour est encore, ou étoit autrefois consacré à la même solemnité dans plusieurs autres Villes.

(101) *Chron. Chartul.* On ignore laquelle des nombreuses Eglises et Chapelles, dont on voit les ruines dans l'enceinte d'Avenche, étoit celle de Saint Symphorien, où doivent se trouver les tombeaux des Evêques. Quelques circonstances font conjecturer que si l'on creusoit à l'endroit où a été depuis l'Eglise de Saint Pancrace, l'on pourroit les découvrir. D'après les documens de Wivlisbourg, le Temple de *Donatire*, dont a trouvé des ruines, est celui de *Domnae Theciae.* On sait qu'elle occupe une des places les plus anciennes parmi les Saints.

de la montagne où Protasius fonda la nouvelle cité de Lausanne, et d'où l'œil découvre aujourd'hui ce grand nombre de villes, de hameaux, de bourgs et de maisons de plaisance qui ornent les bords enchanteurs du lac de Genève, et sont autant de monumens de la paisible félicité de cette délicieuse contrée, l'on ne voyoit alors que des cabanes éparses de loin en loin sur le sommet des côteaux, et les ruines des cités qui anciennement avoient embelli les rives de ce superbe bassin. Marius, dans sa Chronique, rapporte que le mont au-delà de Tauretunum, dans le Valais, (102) étant inopi-

---

(102) *Mons validus Tauretunensis in Territorio Valensi ita subitò ruit, ut castrum cui vicinus erat et vicos, cum omnibus ibi habitantibus, oppressisset, et lacum in longitudine 60,000 p. et latitudine 20,000 ita totum movit, ut egressus utrâque ripâ vicos antiquissimos cùm hominibus et pecoribus vastasset, etiam multa sanctissima loca cum eis servientibus demolisset, et Pontem Genevacum, molinas et homines per vim dejecit, et Genevae civitatem ingressus plures homines interfecit.* Marius. Aucun des Auteurs anciens (mais nous ne connoissons

nément croulé de son temps (103), les châteaux et les bourgs voisins, avec tous leurs habitans, furent écrasés par sa chûte, et le lac, plus considérable qu'aujourd'hui, (104) s'éleva subitement à une

---

que les routes des temps des derniers Empereurs) ne fait mention de *Tauretunum*. Il ne faut point s'étonner si de savans Géographes ont pensé à *Val-Romey*, et ont cru trouver dans cet évènement l'époque de l'accident par lequel le Rhône se perd l'espace d'un quart de lieue sous la terre : mais, quand on a des connoissances locales de ce phénomène, il est difficile d'en concevoir la possibilité. Peut-être *Tauretunum*, situé au pied des montagnes, dans les environs de Milleraie, a-t-il été miné par les eaux ; c'est-là du moins que le lac a le plus de profondeur aujourd'hui. Le bas Valais est exposé à de semblables désastres, comme on le voit à la crevasse qui s'est faite dans la montagne, près d'Yvorne, en 1584. Le port Valais et la lettre de Donation à St. Maurice, sus alléguée, qui, si elle n'est pas authentique, est du moins très-ancienne, sont des témoignages suffisans que le *Territorium Valense* s'est étendu jusque-là.

(103) En 563.

(104) Si les chiffres dans la Chronique de Marius sont exacts.

hauteur extraordinaire ; (105) les anciennes cités des Helvétiens et des Romains, les Eglises, les Habitans de ces Cantons, leurs troupeaux, tout fut enseveli dans le même instant sous la chûte de cette masse énorme ; et les eaux, violemment agitées, emportèrent le pont de Genève, (106) pénétrèrent dans la ville, et causèrent la mort de plusieurs citoyens, entraînés par ce courant rapide et imprévu. Toute la con-

---

(105) En contemplant cet immense bassin, on a de la peine à croire aux effets racontés de ce désastre ; et cependant aujourd'hui encore on ne peut bâtir dans le lac, aux environs de Genève, sans que les habitans de Villeneuve, à l'extrémité opposée, n'en ressentent de l'incommodité. Quels n'ont donc pas dû être, à plus forte raison, les effets de toute une montagne, précipitée subitement dans ce bassin !

(106) Il nous a paru digne de remarque, que ni Marius, ni César, ne parlent de plus d'un pont à Genève. Le Rhône, à sa sortie du lac, n'y formoit-il point d'Isle anciennement? Dans ce cas, les ruines romaines qu'on y a trouvées y auront été transportées dans des temps moins reculés, pour en affermir les fondemens : mais le pont auroit été d'une longueur presqu'inconcevable.

trée ne se releva que lentement de ce malheur.

L'Evêque de Lausanne étoit le principal suffragant de l'Archevêque de Besançon, qu'il sacroit. (107) Pendant quatorze siècles, il y eut des relations, pour les affaires ecclésiastiques et séculières, entre ce pays et la haute Bourgogne. L'Empereur Adrien avoit une seule Province de l'Helvétie et de la Séquanie. L'Episcopat de Lausanne s'étendoit sur toutes les Eglises de la plus grande partie des bords septentrionaux du lac de Genève, bien avant dans les Alpes et les champs Helvétiens, depuis la source de l'Aare jusqu'à son embouchure, et le long du Jura, tant du côté du nord que de celui de l'occident. (108) Bientôt après Marius on vit deux frères, Donatus et Ramelene, se distinguer parmi les Nobles de la Bourgogne. Le premier parvint à l'Archevêché de Besançon, l'autre fut élevé

(107) *Dunod*, Hist. des Sequan. T. I.

(108) Fixation des frontières, par l'Empereur Frédéric Barber, entre cet Evêché et Constance, en 1155.

au rang de Duc ou de Patricien de l'Helvétie-Bourguignone, et passe pour le fondateur de Romain-Môtier, aux pieds du Jura. (109) On croit que l'Archevêque prêcha la Religion Chrétienne dans les gorges des montagnes à l'extrémité de l'Uechtland, où des Romains et des Helvétiens s'étoient anciennement réfugiés, dans des temps de calamité. En sortant de Fribourg, du côté des montagnes, l'on trouve sur une colline fertile l'ancienne ville de *Greyerz*, formant, pour-ainsi-dire, la porte des Alpes : des sentiers étroits et escarpés mènent de-là dans de hautes vallées, où l'Archevêque Donatus est révéré, pour y avoir long-temps prêché l'Evangile. (110) Tout cela prouve que l'Helvétie, qui, dans les anciens temps, comptoit douze villes, quatre cents bourgs, et plus de cent-cinquante mille habitans, étoit alors très-déserte. Après de grands mal-

(109) *Dünod*, L. C.

(110) *Ruchat*, L. C. T. III. Donatus étoit vraisemblablement le patron du château d'Oex. Theodulus du Valais étoit celui du château de Greyerz.

heurs, il est difficile de faire renaître la prospérité dans un pays si peu favorisé de la Nature. Jouissant d'une bienfaisante paix, et d'une entière immunité d'impôts, les habitans de la Suisse, dans leur industrieuse activité, couvrent d'une terre, plus susceptible de culture, le limon stérile que les torrens des montagnes laissent après eux : rarement le terrain fertile a plus de quelques pouces de profondeur. (111) Sans les soins industrieux des pères de famille, et sans des frais que l'on ne peut faire que lorsqu'on est libre, le peu de terre qui couvre les Alpes seroit entraîné par les eaux des montagnes dans l'immensité de l'Océan. Toute la Suisse se transformera insensiblement en un désert aride ; déjà les monts les plus élevés se trouvent dans plus d'une contrée sans la moindre couche de terre. Aussi la Noblesse de Bourgogne ne se livra

(111) *Haller*, stirp. Helvet. præf. On l'a vu en 1771 et les années suivantes, quand la disette des grains fit enfoncer le soc de la charrue dans des terrains destinés aux pâturages.

que peu ou point de combats dans ces cantons ; mais ceux qui eurent lieu témoignent la façon de penser des restaurateurs de l'Helvétie, leur amour pour la liberté. La Nature a réservé des avantages particuliers à chaque pays : l'Asie est faite pour les jouissances, la Grèce pour les sentimens délicats, (112) Rome pour gouverner, l'Allemagne pour les combats, et l'Helvétie pour une tranquille liberté, sans laquelle elle retomberoit dans le néant. Cet amour de la liberté se conserva chez les Bourguignons, depuis l'Aare jusqu'au Jura ; en deçà, ils apprirent bientôt à subir le joug de l'obéissance.

2. L'Helvétie des Allemanni. Ses Loix.

Aussi long-temps que le royaume des Francs fut partagé entre plusieurs Monarques, l'Helvétie des Allemanni et la Rhétie furent gouvernées par des Ducs et des Comtes, établis par les Rois d'Austrasie. Les Juges étoient choisis parmi le Peuple par ces Gouverneurs ; (113) la Nation

(112) Même encore aujourd'hui, quoique modifiés par l'influence de quelques autres causes.

(113) *A duce per conventionem populi judex cons*

juroit fidélité entre les mains des Juges sur ses armes (114) : les citoyens n'avoient rien de plus précieux ; les armes étoient le signe et le gage de leur liberté. On recueillit et on conserva des Loix anciennes, celles qui parurent les plus équitables et les moins opposées à l'esprit du Christianisme. Cette Collection fut commencée sous Childebert, continuée sous Clotaire, et achevée sous Dagobert. Le Roi promit aux Princes ses vassaux, et à tout le peuple (115), de s'y conformer dans les jugemens. (116) Tous les samedis, ou de quinzaine en quinzaine, le peuple s'assembloit sous la présidence des Comtes du canton, ou de son représentant. Celui qui ne paroissoit point à cette Assemblée, sans pouvoir alléguer

---

titutus. Lex Alamannor. Tit. 14. Leges Dagob. Tit. 36, Seg. 41.

(114) *In arma*.

(115) *Decretum apud Regem et Principes ejus et cunctum populum Christianum infra regnum Merovingorum*.

(116) Cette Loi se trouve dans *Lindenbrog*. Voyez *Goldast*, in script. rer. Alamann. et *Baluze*.

d'empêchement légal, étoit condamné à une amende de douze schellings. (117) Le premier Mars (118) on tenoit un Conseil général de la Province. (119) Déjà chez les Allemanni la Nation se distinguoit en Notables et en Etat mitoyen ou Tiers-Etat (120). Il y avoit des affranchis, (121) des serviteurs à gages (122) et des esclaves. Ces derniers cultivoient pour eux la moitié des terres, l'autre pour leurs maîtres, (123) et travailloient pour ceux-ci trois jours de la semaine (124) ; le reste du temps étoit à leur disposition : en échange, ils donnoient à leurs maîtres

(117) *Lex*. Tit. 55.

(118) Tit. 18.

(119) *Publicus mallus*.

(120) *Medius verò Alamannus*. Tit. 68.

(121) *Lidi*. Tit. 95.

(122) *Barus et ancilla*. Tit. 76, 95.

(123) C'est-à-dire, qu'ils servoient pour la moitié du produit des terres, comme de nos jours la plupart des manœuvres vignerons, dans les pays de vignobles en Suisse.

(124) Tit. 22.

une quantité ou mesure déterminée d'œufs, de poules, de porcs, de pain et de bière. (125) Les servantes filoient de la laine et faisoient les habits. (126) La culture des vignes resta encore long-temps inconnue dans l'Helvétie des Allemanni. (127) Il y avoit plus de laboureurs (128) que de bergers dans la servitude. Les pâtres de la Germanie avoient fait subir le joug aux cultivateurs romains; c'est pourquoi nous voyons encore aujourd'hui plus de liberté (129) et d'aisance dans les Can-

---

(125) *Ibid.* Les serfs de l'Eglise lui donnoient *quindecim siclas* de bière, un porc, *duo modia* de pain, cinq poules et vingt œufs.

(126) *Ancilla vestiaria. Puella de genecio priore vel alio.* Tit. 80.

(127) Voyez dans *Herrgott.* les Documens des années 776, 779, 789.

(128) Tit. 81. *Granea et Spicarium servi.* Les descendans des Helvétiens et des Romains, dans cette contrée, se trouvent tous dans la classe des Laboureurs, à moins qu'à l'origine plus récente de la bourgeoisie quelques familles ne soient sorties de leur ancien état.

(129) Non-seulement dans les gorges des montagnes,

tons de pâturages de la Suisse que dans ceux où fleurit l'agriculture. Les soins des troupeaux exigent peu de peine, leur produit ne manque presque jamais, et le berger, toujours auprès de son enclos et de sa cabane, n'entre que rarement dans les villes. Les Loix Bourguignones sont faites pour deux Peuples divers, (130) et pour des mœurs différentes; mais le code des Allemanni, qui, au lieu d'acquérir leur nouvelle patrie par un partage, l'avoient conquise les armes à la main, ne parle que d'eux, de leurs buffles, (131) de leurs chalets, (132) de leurs chevaux et de leurs jumens; (133) de leurs ours, qu'ils mangeoient avec autant d'avi-

---

mais aussi dans la partie du Canton de Berne, nommée l'*Oberland*.

(130) Les Bourguignons et les Romains.

(131) *Bubali*, dans le *Glossarium* cité par *Lindenbrog*, ou plutôt *Bisontes*. Tit. 99.

(132) *Vaccaritia*. Tit. 75.

(133) L'ancien mot Allemand est *macre*. Voyez les Tit. 69 et 70. C'est à ce mot que celui de *Maréchal* doit son étymologie.

dité (134) que d'autres peuples de la Germanie la chair de cheval; (135) de leurs cerfs, qu'ils apprivoisoient pour la chasse; (136) de leurs chiens conducteurs, (137) de ceux qui surveilloient leurs troupeaux, (138) de ceux dont ils se servoient pour la chasse des ours, (139) et pour celle des loups; (140) et de ceux enfin qui, au moindre bruit, avertissoient par leurs aboiemens les habitations voisines. (141) Aussi n'avoient-ils pas, comme les Romains, des loix subtiles contre la

---

(134) On en mangeoit encore à Uri en 1485. Les Alpes aujourd'hui ne servent plus de retraites aux ours.

(135) Saint Boniface, dans ses lettres, déclame fortement contre cet usage.

(136) Tit. 99.

(137) Tit. 82. *Leitihunt, qui hominem sequentem ducit.* Il y est aussi fait mention des *Cursales.*

(138) Tit. 28. Tit. 82. *Porcaritii.*

(139) *Ursaritii.* Ibid.

(140) *Qui lupum mordet.* Ibid.

(141) *Ad clamorem ad—villam currit,* ibid. Tous ces détails paroîtront sans doute minutieux; mais

ruse et la finesse; mais de courtes défenses contre l'abus des forces. Personne n'osoit entrer armé dans la maison de l'autre. (142) Une femme attaquée obtenoit une satisfaction en argent, double de celle des hommes; (143) ceux-ci peuvent se défendre. Le maître d'un chien qui blessoit quelqu'un à mort, étoit obligé de payer la moitié de l'amende pécuniaire que payoit un homicide : (144) s'y refusoit-il, on pendoit le chien coupable à sa porte, et il ne pouvoit sortir de sa maison qu'après que l'animal fût entièrement pourri. (145) Chacun pouvoit en sûreté se transporter chez le Juge. (146) Les rixes et les disputes étoient prohibées au mo-

---

nous avons cru devoir les laisser subsister à cause de ces contrées de la Suisse où l'on parle le François, pour lesquelles ils ne manquent point d'intérêt.

(142) Tit. 11.

(143) Tit. 67.

(144) *Werigildum*. La vie des hommes fut en sûreté aussi long-temps que les assassinats étoient punis d'une forte amende pécuniaire.

(145) Tit. 99.

(146) Tit. 29.

ment d'entrer en campagne. (147) Il y avoit des peines rigoureuses contre ceux qui introduiroient l'ennemi dans le pays, (148) se rendroient coupables de vol (149) ou de conjuration à l'égard du Duc de la Province, (150) et contre celui de ses fils qui feroit la guerre à son père (151). Les coupables expioient rarement leurs crimes par la perte de la vie. Les Juges craignoient de donner au peuple la soif du sang ; les barbares, d'ailleurs, estiment leurs biens plus que leur vie : ils ne peuvent se priver du peu qu'ils possèdent, il leur coûte trop à acquérir. Ces Loix les contenoient en public, et les terreurs salutaires de l'Eglise leur servoient de frein dans l'intérieur de leurs maisons. Des enfans se gouvernent d'après la volonté de leurs pères, et les hommes par la raison ; aussi les barbares craignirent long-temps les flammes des enfers,

(147) Tit. 26.
(148) Tit. 25.
(149) Tit. 35.
(150) Tit. 24.
(151) Tit. 35.

avant

avant d'apprendre à trouver leur bonheur dans l'observation des loix éternelles. Quiconque ne se rendoit point au Temple le jour du Seigneur perdoit sa liberté. (152) Il leur paroissoit utile de consacrer le septième jour de la semaine à méditer sur les six autres. Les Eglises offroient un asyle sacré aux esclaves. (153) Les donations aux instituts pieux étoient permises, (154) mais l'aliénation des biens de l'Eglise prohibée. (155) Les Evêques, élevés de beaucoup au-dessus des Comtes, étoient égaux en rang, (156) et à-peu-près en nombre aux Ducs. (157) Des barbares

---

(152) Tit. 38.

(153) Tit. 3.

(154) Tit. 1.

(155) Tit. 20.

(156) Tit. 23. comparé avec le 28.

(157) Du temps de Clotaire il y avoit 33 Evêques, 34 Ducs et 72 Comtes, (ou selon un autre manuscrit, dans *Lindenbrog*, p. 1330, 35 Evêques, 33 Ducs et 77 Comtes). Ceux-ci, *et ceterus populus adunatus*, composoient alors les Assemblées législatives.

n'ont point de sentiment pour la dignité intrinsèque de l'homme. Il falloit à leurs Docteurs les dehors imposans des Evêques, ou le merveilleux des Hermites.

6. La Religion. Le Christianisme pénétra dans l'Helvétie des Allemanni, sous le règne de Dagobert. Par un enchaînement inconnu de circonstances, Erin, (158) habité alors par les Ecossois, étoit le séjour de plusieurs Nobles distingués; (159) instruits dans les sciences. L'amour d'une vie paisible leur fit abandonner les foyers de leurs pères, en proie aux horreurs des combats. Columban, l'un d'entr'eux, passa d'abord aux Hébrides : (160) il fonda un Collège de Chanoines, d'après une règle

---

(158) La partie septentrionale de l'Irlande.

(159) *Congelli qui interpretantur Fausti, Notatio Notkeri ad Salom. Discip. ap. Pez. Thes. anecdotor,* T. I. *Gallus sub regula Comogelli vel certe Columbae, spretis nobilibus parentibus. Metzler de viris illustr. Sangallens.* Ibid. Le Père de Gall est appellé Ketternach, Roi des Ecossois, dans *Hottinger,* Hist. Eccl. de la Suisse; T. I. p. 241.

(160) 565.

orientale, à Hy, ou à Jona. (161) Dans la suite des temps on y a trouvé des livres très-anciens : l'on croit qu'ils ont été les derniers possesseurs de la grande Histoire de Sallustius-Crispus. (162) Plusieurs d'entr'eux quittèrent cette Isle, pour entrer dans le fameux Couvent de Bangor, chez les Cymres, au pays de Wales. La naissance des arts et des sciences, la beauté du ciel, la liberté, toujours plus grande chez des étrangers qu'au milieu des siens, et la ressemblance des cantons des Alpes avec les contrées septentrionales de la Grande-Bretagne, les attirèrent dans les pays du midi. Columban, (163) Gall, Magnoald, (164) et

---

(161) *Pennant's Tour in Scotland. Chester*, 1774.

(162) 1526. Ibid. *Wharton*, dans son Ouvrage intitulé : *Life of Th. Pope*, nous apprend que les Presbytériens ont fait d'affreux ravages dans les Bibliothèques des Couvens.

(163) *Jonas, V. Columb.* Il y en a un manuscrit dans la Bibliothèque de Schaffouse.

(164) Nommé d'abord *Magnus*, aujourd'hui *Saint-Mang*.

neuf autres passèrent en France. Ayant trouvé des ruines dans un désert des Vôges (165) près d'une source d'eau chaude, ils y bâtirent un Couvent, (166) et enseignèrent à la fois la Religion et l'Agriculture, comme les Législateurs de l'antiquité. Là ils se livrèrent à l'étude; (167) mais la Reine Brunho s'opposoit aux lumières qu'ils s'empressoient de répandre. Columban ayant représenté au Roi Didier, son petit-fils, qu'ils se souilloit d'un crime abominable, en commettant un inceste, fut chassé de Luxeuil : on voulut donner l'Abbaye à Gall, mais il aima mieux partager l'infortune de son ami. Dietbert, Roi d'Austrasie, leur permit de prêcher le Christianisme dans l'Helvétie des Allemanni. A l'endroit où est aujourd'hui Schaffouse étoit un Bourg nommé *Ascapha* : (168) Zurich n'avoit qu'un châ-

(165) *Wasgau*, en Allemand.

(166) *Lutzel.*

(167) Principalement de la Grammaire, de la Dialectique, de la Bible et des Canons.

(168) *Anarind, ap. Geogr. Ravenn.* Lib. IV.

teau, (169) et l'on ne rencontroit que quelques bourgades, éparses dans le reste de cette contrée. De-là, ils s'avancèrent jusqu'à *Tuggen*, (170) sur le Limmat, qui se jette dans le lac de Zurich. Gall avoit toujours prêché « que Dieu avoit créé le » monde ; que l'homme étoit tombé dans » le péché par foiblesse ; et que, parvenu » de l'ignorance à la perversité, Jésus » l'avoit enfin délivré de la crainte de la » mort, et lui avoit acquis l'assurance » d'une éternité bienheureuse. » Mais ceux du Toggenbourg répondirent : « Nos » Dieux ont répandu l'abondance dans » nos campagnes et dans celles de nos » pères, par des pluies bienfaisantes et » de douces chaleurs ; nous ne les abandonnerons pas quand ils nous gouver-

(169) *Ziurichi*, ibid. *Castrum Turegum*, dans les Lettres de Fondation, N°. 193.

(170) *Ad caput lacûs*. Si l'on peut s'en rapporter à *Walafr. Strabon*, le lac s'est rétréci, ou ce Bourg n'est plus au même endroit. Voyez *Walafried* et *Rutpertus*, de casib. Monasterii St. G. in Allamannia, apud *Goldast*, in script.

» nent avec bonté. » En même-temps ils offrirent les sacrifices accoutumés à leurs Dieux. Gall et Columban, outrés du mépris fait de leur doctrine, s'abandonnèrent à un saint courroux, saisirent les offrandes, les jetèrent dans le lac, et livrèrent le Temple aux flammes. Les Habitans du Toggenbourg, excités ainsi à la vengeance, défirent Columban, et chassèrent les deux Apôtres. Obligés de céder, ceux-ci déclarèrent : « Eh bien! nous partons :
» puissiez-vous survivre à tous vos enfans,
» et dénués de secours dans votre vieil-
» lesse, périr dans l'erreur et dans les
» tourmens! » Traversant ensuite les forêts et les montagnes, ils pénétrèrent jusqu'au vieux château d'Arbon, sur le lac de Constance, et jusqu'à la ville de Brégence, agréablement située sur les bords du même lac. Anciennement il portoit son nom; (171) mais les Allemanni avoient détruit cette ville. On y voyoit des Dieux de bois suspendus aux murs du Temple; les habitans portoient de la bière en offrande.

(171) Plinius, H. N. Lib. IX. c. 17.

à la divinité nommée *Wodan*. Les deux hommes saints prêchèrent leur doctrine, brisèrent les images, consacrèrent l'Eglise, et plantèrent un jardin d'arbres fruitiers. Mais les Allemanni sentirent aussi peu le besoin de l'agriculture que celui de la foi : les Barbares sont peu au-dessus des brutes. Leurs plaintes obtinrent du Duc de Kuenz qu'un plus long séjour seroit défendu aux Moines convertisseurs. Gall se rendit de là auprès du Curé *Willeram*; une maladie l'empêchoit d'entreprendre une plus longue course. Son ami se transporta avec Siegebert dans les montagnes, et pénétra chez les Lombards. Arrivé sur le Gothard, Siegebert le quitta, pour habiter un désert affreux, près des sources du Rhin. Il prêcha la doctrine du Christ aux sauvages habitans de la Rhétie. Sa demeure étoit une caverne : (172) il ne connoissoit d'autre besoin que celui de répandre les consolations et les lumières. Peu après il fonda le Couvent de Dissentis. Placidus,

(172) *Spelunca ubi cella est*. Füsslin dans sa Géogr. T. III. p. 163.

homme distingué de ce pays, lui accorda beaucoup de terres. Victor, Préfet de la Rhétie, (173) s'y opposa, et voulut les joindre aux biens du domaine. Cette démarche fournit à Placidus l'occasion de reprocher des actes d'injustice à Victor, qui le fit assassiner. Le Préfet ayant péri quelque temps après dans les eaux, ses fils, effrayés de ce malheur, donnèrent de riches possessions à Siegebert, pour le repos de son ame. Ainsi s'accrurent les biens et les vassaux du Couvent de Dissentis. (174)

Gall apprit à Arbonne, d'un de ses Dis-

---

(173) Cet événement eut lieu en 614 : mais *Victor I* (Voyez le Chap. X. No. 49.) commença à régner en 549. *Victor III* vécut en 720. Celui dont il s'agit ici est donc *Victor II*. Cependant on ne lui connoît pas de fils, qui, comme il est dit ici, devint Evêque de Coire, sous le nom de Tello. Peut-être est-ce par erreur que l'on a transporté dans la vie de Saint Siegebert, ce qui s'est passé dans son Couvent en 720. Les fondations étoient souvent personnifiées, sous le nom de leur Patron ou de leur Fondateur.

(174) Voyez la Légende, dans *Porta*. Hist. reformat. Rhæticæ, T. I.

ciples, qui étoit chasseur : « Que dans la
» forêt, au-delà de ce château, il y avoit
» un vallon délicieux, près de la rivière
» Steinach, au pied de quelques collines,
» d'où les montagnes s'élèvent en amphi-
» théâtre les unes sur les autres, et for-
» ment des pointes pyramidales, couver-
» tes d'une glace éternelle ; que les ours,
» les loups et les sangliers venoient étan-
» cher leur soif à la rivière et à des sour-
» ces voisines. » Le vieillard s'y trans-
porta. Mang, et quelques autres de ses
amis, ne l'abandonnèrent point ; ils bâti-
rent des cellules non loin d'une chûte de
la rivière Steinach, plantèrent un jardin
potager, nourrirent un petit troupeau,
prirent des poissons dans des filets tissus
par leurs mains, tuèrent du gibier, et
policèrent ainsi cette contrée. Le Comte
Talto, Chambellan à la Cour, leur en fit
don. Les hommes, dans ces siècles recu-
lés, avoient peu de connoissances ; mais
toutes les choses de première nécessité :
la Nature fournit par-tout aux vrais be-
soins. Dix ans s'écoulèrent ainsi : Gall
refusa l'Evêché de Constance, fondé, dans

son origine, (175) à Windisch, ancienne ville romaine. (176) Le nom de Gall étoit en vénération dans toute la Rhétie, et sur les bords du lac. Lié d'amitié avec Jean, Diacre à Coire, il lui recommanda de se nourrir du travail de ses mains, et lui communiqua l'intelligence des livres saints. Les progrès de ce dernier furent si sensibles, qu'il écrivit contre l'hérésie, et devint Evêque de Constance. Gall avoit ainsi atteint sa quatre-vingt-seizième année, au milieu de ses amis, lorsque la fièvre le saisit à Arbonne, et l'emporta. (177) Mang le remplaça dans sa cellule, comme autrefois le Disciple le plus chéri succédoit aux Philosophes Grecs dans leurs écoles. La mémoire de Gall et de Mang est restée en vénération comme celle de deux hommes saints, et

---

(175) Le premier Evêque, connu avec certitude, est *Bubulcus*, in Concil. Epaonensi, 517.

(176) Le Siége fut transporté en 597.

(177) Ces Notices sont tirées de *Jonas*, *Walafrid Strabon*, *Notkeri Notatio*, *Rutpertus*, de casibus, et *Metzler*.

ce n'est point sans fondement. (178) Cinquante ou soixante ans après sa mort (179) on fonda le Couvent de Saint Gall, de l'aveu et sous l'autorité de Pepin de Heerstall, Maire du Palais en France, à la requête de Walderam, arrière-petit-fils du Comte Talto, (180) qui en céda, sans réserve, la protection immédiate au Roi. La haute antiquité où cette fondation remonte, rend impossible toute recherche des moyens par lesquels elle acquit insensiblement les possessions situées dans les montagnes voisines. Ce Couvent est de beaucoup antérieur aux épo-

---

(178) *Deus est mortali juvare mortalem, et haec ad aeternam gloriam via; hac proceres iere Romani.* Plin. H. N. Lib. II.

(179) Il mourut entre les années 624 et 643. Mang le suivit à-peu-près en 690 au tombeau. *Bucelin.* Constant.

(180) Cependant la possession de certaines terres n'est pas suffisante pour prouver l'origine d'une maison, et l'espaced'un siècle paroît presque trop court entre Talto et Walderam; dans la généalogie de ces Comtes, on les trouve rangés ainsi : Talto, Diethald, Pollo, Waldebert et Walderam.

ques où l'on trouve des traces certaines des maisons régnantes de l'Europe. Othmar, le premier Abbé, fonda une école, où l'on conserva long-temps, d'une manière étonnante, cette connoissance et cet amour des lettres héréditaires chez les Scotes. (181) Il n'y avoit alors aucun pays comparable aux Isles Britanniques : ses habitans voyageoient avec une courageuse constance des extrémités de la Laponie (182) jusques dans la Lombardie, et entretenoient par-tout des Missionnaires, ce qui alors paroissoit digne des plus grands éloges. Long-temps les Bretons conservèrent, à côté d'une liberté inusitée, une application particulière aux Mathématiques : nulle part les Anciens n'ont été mieux conservés. Toujours, au milieu ds ténèbres les plus épaisses, il y eut une

---

(181) Plusieurs manuscrits de ce Couvent sont distingués sur le titre par ces mots : *Scòtice scripti.* Ils ont été écrits par les premiers Moines Ecossois, ou du moins copiés d'après les originaux.

(182) *Periplus Ohtheri ut et Vulstani*, dans l'*Alfred* de *Spelmann.*

lueur de clarté dans cette Isle, jusqu'au moment où l'on vit paroître dans la même année la grande charte de la liberté et Roger Bacon. (183)

Long-temps avant Saint Gall, Fridolin, également d'une naissance illustre, avoit fondé le Couvent de Seckingen, dans une Isle formée par le Rhin. (184) Deux Seigneurs, de haute naissance, Urso et Landulph, (185) lui donnèrent un vallon élevé des Alpes, dans la Rhétie, près de la source de la rivière Limmat, appellé Glaris, parce que Fridolin consacra une Eglise à Saint Hilaire, dans la meilleure métairie. (186) Cette donation lui fut confirmée

---

(183) En 1214.

(184) 511. Bucelin.

(185) *Notker.* (environ en 977) L'époque où Saint Fridolin doit avoir vécu ne s'accorde pas assez avec l'histoire de la Rhétie dans ces temps. Il est plus vraisemblable que Clovis, dont il est fait mention dans la Légende, étoit le fils de Dagobert. Glaris et Seckingen étoient alors sous la même race de Rois.

(186) *Glaris* s'est formé, dans le langage commun, de *Hilaris*.

devant le tribunal de Rankwil. C'est ainsi que Glaris fut joint au Couvent de Seckingen, et prospéra sous sa protection. Peut-être sont-ce les Romains qui cultivèrent les premiers le froment, l'orge et l'avoine, à l'entrée de ce vallon. Ils entretenoient un camp, pour la défense de la Rhétie, au pied des Alpes, près du lac de Riva, ou Walenstadt (187). Il y avoit aussi d'anciennes habitations pour les soldats près de Siguns, Terzen, Quarten, Quinte (188); mais, lors de la chûte de l'Empire, les troupes effrayées se retirèrent dans les hautes Alpes; (189) les cloîtres remédiè-

(187) *Portus Rivanus* est encore nommé dans un document de 965. *Walenstadt* signifie *Welsche stadt*, ville Italique.

(188) Villages sur le lac de Walenstadt.

(189) On trouve sur les sommets les plus sauvages des débris d'habitations, appelées cabanes de Païens; (Heiden hütten) cependant elles peuvent aussi bien avoir été construites par les anciens Habitans. Tout prouve que les montagnes de la Suisse ont été peuplées avant les plaines. En 1765, on trouva sous un rocher, près de *Mollis*, des monnoies romaines, depuis le premier jusqu'au troisième siècle.

rent aux maux qu'avoient causés les armes.

Dans les temps où des hommes, venus des Isles Britanniques, transformoient des Barbares en Chrétiens, et les forêts en habitations, il y avoit dans l'Helvétie des Allemanni deux frères, d'une naissance distinguée, de la race des Francs, Ruprecht et Wikard : le premier étoit Duc, (190) l'autre, un Ministre du Seigneur. Ils possédoient des terres sur le mont Albis, au nord du lac de Zurich. L'un et l'autre jetta les fondemens d'une ville, et les deux cités sont devenues célèbres par de bons citoyens et des sages éclairés.

Zurich avoit été bâtie anciennement à l'endroit où le lac du même nom coule dans la Limmat, que grossissent encore les eaux impétueuses de la Sil, près de la route frayée par les marchands d'Italie,

(190) Peut-être n'en avoit-il que le titre par sa naissance, sans remplir les fonctions de Duc. Cette dignité répondoit alors aux Gouverneurs ou Vice-Rois actuels.

qui traversant le mont Septmer et la Rhétie, se rendoient dans ces contrées, et en France. (191). D'épais buissons couvroient alors les villes, les temples et les bourgs, tombés en ruines; des prairies bourbeuses cachoient les chemins; de noires forêts environnoient Zurich; le mont Albis étoit hérissé d'arbres touffus, de grands bois remplissoient les vallons; tout le Comté d'Arbonne (192) n'étoit qu'un immense désert: les longues guerres, qui firent succomber l'Empire sous les courageux Allemanni, forts de leur liberté, et ceux-ci sous les Francs, avoient converti ces contrées en d'affreuses solitudes. Là, où les eaux du lac se resserrent dans le lit plus étroit d'une rivière, s'élève une colline agréable; et c'est sur le sommet de cette colline que Ruprecht fonda un Chapitre de Chanoines, qui, sept fois la nuit et le jour, chantoient les louanges du Créa-

---

(191) *Leibnit.* script. Brunsvic. T. I. p. 443.

(192) *Arbonergau*. C'étoit le nom de cette contrée, suivant un Document de 744.

teur,

teur, et vivoient fraternellement ensemble, sous un Doyen. Il leur donna de plus des métairies sur le mont Albis. (193) Lucerne, cette cité non moins ancienne que Zurich, étoit dans une contrée dont l'inégalité disparoît à la vue des hautes Alpes qui l'entourent, à l'endroit où la Reuss sortant du lac de Wallenstedt, mêle ses eaux avec celles de la Limat, après avoir arrosé un vallon délicieux. Autrefois cette rivière, avant d'arriver à Lucerne, se répandoit au loin dans des plaines bourbeuses; mais le passage de l'Italie par le mont Saint-Gothard, ayant commencé à être plus fréquenté, la nécessité de rendre la navigation sur ces eaux moins périlleuse, inspira aux Anciens le projet d'inonder les marais jusqu'à l'en-

---

(193) On place maintenant sa fondation dans les temps de Clovis III (en 697). Il est trop visible qu'on ne peut la faire remonter jusqu'au temps de Clovis I; d'ailleurs le Document de Fondation est suspect; l'homme, peu instruit, qui l'a fabriqué, aura voulu l'attribuer, sans autre considération, au plus grand des Mérovingiens.

droit où la Reuss coule dans un lit réglé. Une forte digue contint cette rivière, et la grossit au point que toute la contrée fut submergée dans l'étendue d'une lieue. (194) C'est ainsi que se forma le lac; et c'est à l'extrémité de ce lac que Wichard fonda l'Abbaye de Saint Leodigar, (195) et la dota de plusieurs villages, situés au pied du mont Albis. Bientôt Alberich, un Gentilhomme, plein de zèle pour Dieu, et de mépris pour le monde, se joignit à lui. Ils connoissoient trop peu la Nature, et ne s'observoient pas assez eux-mêmes : cependant la douceur de leur caractère, et leur piété, adoucirent les mœurs féroces des barbares.

Ainsi, sous Dagobert, le pays habité par les Suisses, aujourd'hui orné de cent villes et de milliers de bourgades, étoit un désert aride, hérissé de bois, où l'on

---

(194) *Chronique d'Etterlin*, (écrite à la fin du quinzième siècle). Voyez l'Ouvrage Allemand, intitulé : *Erklaerungen der Gemaelde auf der Cappellbruce zuk.* Lucern. Zurich, 1772.

(195) Ce Saint mourut en 685.

se trouvoit que peu d'habitations ; près d'une tour, dans le voisinage d'un Couvent, ou à l'entour d'une métairie. Le peuple asservi sentoit moins le desir d'être libre, que le besoin de se nourrir. Il est aussi rare de voir la liberté à côté de l'indigence, que compagne des richesses ; le pauvre, qu'aucun tyran ne dépouille et ne craint, n'a ni le loisir ni le courage d'y songer. Si la Noblesse jouit de la liberté sous les bons Rois, elle en abusa sous les méchans ; cependant le pouvoir des Nobles faisoit le bonheur du pays : il est avantageux au bien public que l'autorité suprême trouve quelquefois de la résistance.

Bientôt après Dagobert, il ne resta, comme précédemment aux Mérovingiens, que la dignité royale, sans pouvoir. Des hommes habiles s'élevèrent au rang de Maires du Palais, soit qu'ils y fussent portés par les Etats, ou par la faveur imprudente des Rois ; les Monarques s'endormirent dans une paisible jouissance du trône, tandis que les Maires, toujours actifs pour accroître leur autorité, et

la rendre durable et héréditaire, mirent tout en usage pour y réussir, et se signalèrent autant par des négociations artificieuses et des crimes hardis, que par des
641. actions éclatantes. Sous Clovis II, Nanthilde, sa mère, veuve de Dagobert, présenta Flaochat, son ami, à la Diète des Evêques et des Ducs du Royaume de Bourgogne, et parvint à faire revêtir ce Franc de la dignité de Maire du Palais en Bourgogne : (196) il promit et jura de maintenir les priviléges des Grands, et signa ses promesses. Déjà, sous Clotaire III, Ebervin fut plus puissant que les anciens Rois, et ce nouveau pouvoir auroit été infailliblement détruit, si Grimoald et Pepin d'Herstall n'avoient été plus habiles à le voiler. Dès-lors les Etats de Bourgogne, d'Austrasie et de Neustrie, élurent les Maires du Palais dans la famille de Pepin, comme ils choisirent les Rois dans la race des Mérovingiens. Les descendans

(196) *Electione Pontificum et cunctorum Ducum, à Nanthilde Reginâ in hunc gradum stabilitur.* Fredegar.

de Pepin ayant régné long-temps sous les Rois, s'élevèrent bientôt au-dessus d'eux, (197) et exercèrent sans eux (198) toute l'autorité des anciens Généraux d'armée. Leur puissance étoit légitime : l'exercice du pouvoir absolu appartient à celui qui en est capable, et que la Nation en juge digne. Le Peuple refusa de reconnoître pour chef le fils mineur que Pepin laissa de son épouse, et lui préféra Charles Martel, né d'une concubine. On admiroit en lui les vertus d'un héros ; mais ses arrière-petit-fils n'ayant point conservé l'esprit de leur aïeul, perdirent cent ans après la couronne qu'il leur avoit acquise. Aux yeux des Francs, le Roi pouvoit se passer d'un empire ; mais le royaume avoit besoin d'un chef. Les légions, qui ne connoissoient pas d'attrait plus puissant que l'or, obéirent indifféremment à Vitellius, à Héliogabale : les Francs ne reconnurent

---

(197) *Pipinus, Dux Francorum, obtinuit regnum Francorum, per annos 27, cum regibus sibi subjectis.* Ann. Fuldenses.

(198) Depuis 736 jusqu'en 741. *Hénault.*

pour maître que le plus grand de leur Nation. La crainte des Arabes les fortifia dans cette précaution : ceux-ci, venus des bords de la Mer Rouge, soumirent, dans l'espace de soixante ans, l'Egypte, Carthage, une grande partie de l'Asie, l'Afrique septentrionale, (199) l'Espagne et les Indes, et portèrent en même-temps l'effroi aux murs de Paris, de Benarès et de Constantinople. L'Emir Abderachman, conduisant les hordes furieuses des Arabes, avoit pénétré dans la France, à travers les Monts Pyrennées. Tout, jusqu'à la Bourgogne, plioit déjà sous le joug (200) de ces barbares agresseurs, ou cherchoit son salut dans la fuite, lorsque le Maire, Charles-Martel, s'opposa seul à la destruction des mœurs, du Gouvernement et de la Religion des Chrétiens de l'Occident, et arrêta les progrès des Arabes, en remportant sur eux une victoire com-

(199) Depuis 629 jusqu'en 688.

(200) Riculph, Gentilhomme des environs de Die, Gap et Grenoble, s'étoit rangé du côté d'Abderachman. *Chron. Novaliç.*

plette. Les Peuples de la Frise, de la Saxe, et de la Bavière, voisins, alliés ou sujets de la France, devenoient dangereux par leur lâcheté ou leur inconstance, ou redoutables par leur courage. Bientôt on vit un Peuple étranger pénétrer, des cantons reculés, qui forment aujourd'hui le royaume de Hongrie, (201) jusque dans la Rhétie. Les passages les moins pénibles lui étant inconnus ou fermés, il s'avança vers les montagnes du Crispalte et de Saint-Gothard, (202) sans doute pour entrer en Italie; ces hordes furent environnées et battues, dans un désert près du couvent de Dissentis, par les habitans de ces contrées, qui connoissoient les sentiers des montagnes. Cependant le pays d'où venoient ces Peuples étoit le rendez-vous de plusieurs races

---

(201) C'est-là l'origine la plus vraisemblable du Peuple qui parut en 671, sous le nom de Huns. *Bucelin. Constant.*

(202) C'est plutôt de la Rhétie qu'il y avoit un passage sur le Gothard par Urseren, que du Canton d'Uri dans la Rhétie.

sauvages qui menaçoient l'Empire d'occident. Dans ces circonstances, les Francs se détachèrent toujours de plus en plus des Mérovingiens, et le Maire du Palais gagna leur confiance. Celui-ci faisoit succéder une guerre à l'autre, pour briller plus souvent à la tête de l'armée. Quand il déposoit le bâton de commandement, il augmentoit encore sa puissance, comme Vice-Roi, par son indulgence et ses bienfaits, et l'administration des domaines de la Couronne le mettoit sur-tout én état de se signaler par de grandes actions, soit bonnes ou mauvaises. Le trône jusque-là fut électif et héréditaire en même-temps. (203) Les titres des Rois étoient à la tête des Documens; leur magnificence et leurs richesses ne brilloient qu'à table. Le Peuple s'assembloit chaque année, le premier Mai, et le Monarque assis au milieu de son peuple, sur le trône de ses pères, saluoit ses fidèles vassaux, qui se prosternoient devant leur Roi,

---

(203) *Reges Francorum electione pariter ac successione soliti sunt procreari.* Chronic. Forsatense.

et lui offroient le don dont ils étoient convenus entr'eux; (204) ils le remettoient au Maire du Palais, qui se tenoit devant le trône : le Roi, de son côté, confirmoit les présens qu'il leur avoit faits, et y en ajoutoit de nouveaux; après cela il retournoit dans son palais, jusqu'au premier Mai de l'année suivante. Le Maire du Palais proposoit les affaires importantes, et les exécutoit d'après le vœu général de la Nation. (205)

Les anciens Francs accordèrent pour toujours la dignité suprême à une même famille; cela leur paroissoit utile et nul-

(204) *Quidquid à Francis decretum erat.* Ann. Fuld.

(205) *Genti Francorum olim erat moris, reges secundùm genus principari, et nihil aliud agere vel disponere quàm irrationabiliter edere ac bibere, domique morari et Kal. Maii praesidere coram tota gente, et salutare illos, et salutari ab illis, et obsequia solita impensa percipere, et illis dona impendere, et sic secum usque ad alium Maium habitare : habere autem Majorem domus, consilio suo et gentis omnia ordinantem negocia.* Histor. Miscellan. L. XXII. Ann. Fuld.

lement dangereux ; mais, quant au pouvoir suprême, ils n'en donnèrent l'exercice à un seul que dans des temps de guerre ou de calamités ; il leur paroissoit également dangereux et nuisible de le confier à qui que ce fût en temps de paix : mais le Maire du Palais renversa cette constitution sage et naturelle. De même qu'Octave-Auguste, en cumulant plusieurs dignités sur sa tête, se rendit tout-puissant au Sénat, chez le Peuple, dans les Tribunaux et dans la Hiérarchie ; (206) de même le Maire du Palais, chez les Francs, étoit à-la-fois Général, Ministre et Administrateur des biens de la couronne. Cette réunion de pouvoirs le conduisit à l'usurpation de l'autorité suprême.

Mais les Ducs des Francs, ayant remarqué ses desseins, refusèrent d'obéir au Maire. Gottfried, Duc des Allemanni, se déclara contre Pepin, (207) Leutfried con-

---

(206) *Tacitus*, Ann. L. I. c. 2.

(207) Gottfried fut Duc pendant 20 ans, depuis l'année 689.

tre Charles-Martel et son fils : (208) la Province de l'Aquitaine résista également, et les Vasques et les Bretons étoient rebelles ou indépendans. Otwin, Général des troupes du Duc de Gottfried, ravagea le pays aux environs d'Arbonne et du Couvent de Saint-Gall, et le livra au fer et à la flamme, parce qu'il étoit fidèle au Maire. Il découvrit et emporta l'argent et les vases précieux, que les habitans avoient enfouis dans la terre. (209) Le Duc Leutfried fut vaincu le dernier par Charles-Martel, (210) et lui obéit tant qu'il vécut; mais ne voulant point reconnoître la même autorité dans ses fils, il contracta une alliance avec la Bavière, la Saxe et les races voisines des Slaves, Pepin et Carloman le défirent. Le Duc alors se rangea du côté de leur frère Gripho, qu'ils trompoient ; il espéroit de les affoiblir ou de les détruire

(208) Il est réputé fils d'Albert, et petit-fils d'Ubichon, dont on fait descendre les maisons de Habsbourg et de Lorraine.

(209) 690, Walafr. Strabo.

(210) 722, Ann. Fuld.

par cette désunion. Son espoir fut déçu ; et ayant été fait prisonnier dans un combat malheureux, Pepin se servit de cette occasion pour éteindre le Duché des Allemanni : (211) la Dignité Ducale finit de même dans toute l'Helvétie. Les Comtes furent revêtus des fonctions des Ducs dans la Province des Allemanni et dans la Bourgogne : (212) ils étoient surveillés par des Conseillers de la Chambre Royale. (213) Les Evêques conservèrent leurs charges sacrées ; mais en s'abandonnant trop au vin et à la chasse, (214) et en négligeant cette gravité, qui donne l'extérieur d'une profonde sagesse et de la sainteté, ils perdirent la dignité personnelle, ce grand secret de leur puissance. L'Histoire de ces temps ne nous apprend rien, dans l'espace de plus de deux siècles, des Evêques

---

(211) 748, Ann. Fuld. Ann. Bertin. Herigots, geeal. Habeb. T. I.

(212) *Ducis honorem habent.* Ditmar.

(213) *Missi Camerae.*

(214) *Bonifacii Epist. ap. Bouquet*, T. IV, 34.

de Lausanne (215) : elle se tait à l'égard des Evêques de Bâle (216) pendant plus de quatre cents ans, et ne parle que très-rarement des Evêques de Sion dans le Valais. (217) Depuis la fin de l'histoire du Roi Dagobert, consignée encore dans Frédégaire, jusqu'au commencement des Documens manuscrits, tout est couvert du voile de l'obscurité. On connoît mieux les temps plus reculés de l'indépendance de la Bourgogne, et de la lutte des Nobles contre la monarchie absolue : aucun des Lombards ne nous a transmis ce qui se passa dans les armées étrangères. (218)

---

(215) Depuis la mort de Marius, en 601 jusqu'au Document de Donation, *Villae Sclepedingis*, (d'Esclepens) en 815.

(216) L'existence des prédécesseurs de l'Evêque Walanus est plus qu'incertaine.

(217) Par exemple, depuis 802 jusqu'en 877.

(218) Les plus anciens Documens se trouvent dans *Hottinger*, Hist. Eccl. T. VIII, dans *Goldast.* in Scriptt. et dans *Herrgott. Muratori*, dans la Péface de la première Partie de l'Ouvrage de *Scriptt.* a déjà remarqué que l'Italie, depuis le Roi Didier jus-

Peut-être prenoit-on moins de part aux événemens que l'on regardoit comme les affaires particulières des Maires ; peut-être aussi n'osoit-on en faire une exposition libre, sans danger. L'Histoire exige des rédacteurs à qui le bien de l'humanité soit cher, et des lecteurs qui veulent s'instruire et non s'amuser. Les Anciens n'eurent de bons Historiens qu'autant qu'ils conservèrent l'amour de la liberté ; (219) et ce n'est que dans les temps où l'Italie combattoit pour son indépendance, (220) et dans la Grande-Bretagne, (221) qu'ils ont trouvé des imitateurs dignes de suivre les beaux modèles qu'ils nous ont laissés.

---

qu'à la dissolution de la puissance des Carlovingiens, n'a pas eu d'Historien digne d'être consulté.

(219) Hérodote, Thucydide et Xénophon se sont couverts de plus de gloire, pendant les troubles des Démocraties, dont ils sentirent cependant la dangereuse influence, qu'aucun des Historiographes gagés, attachés à la Bibliothèque d'Alexandrie.

(220) *Machiavel, Guicciardini, Paruta.*

(221) *Hume, Dalrymple.*

Fin du Tome premier.

TABLE

Des matières contenues dans le premier Tome.

CHAP.

Fin de la Table de la première Partie du Livre premier.

